

CONCOURS INTERNATIONAL DU PLUS JEUNE RÉCITANT DU SAINT CORAN Distinction du représentant de l'Algérie à Djeddah

Une cérémonie de distinction a été organisée à Djeddah (Arabie saoudite) en l'honneur du représentant de l'Algérie, le jeune Abderrahmane Farah et des participants au concours international du plus jeune récitant du saint Coran, a indiqué lundi un communiqué du consulat général d'Algérie à Djeddah.

p.3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 7 Juillet 2015 - 20 Ramadhan 1436 - N° 1011 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

53^e ANNIVERSAIRE DU RECOUVREMENT
DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE



ALGERIE-CHINE

LE MUSÉE CENTRAL
DE L'ARMÉE CÉLÈBRE
L'ÉVÈNEMENT

p.4

TRAVAIL, EMPLOI ET
SÉCURITÉ SOCIALE:

Signature
d'un plan d'action
de coopération entre
Alger et Pékin

p.28



L'ETAT ASSURE ET RASSURE UNE RENTRÉE SOCIALE SOUS UN BON PRÉSAGE

Kamel Cherif

Contrairement à ce qui est colporté, la rentrée sociale se fera dans des conditions les plus ordinaires. Mieux encore, elle s'annonce sous un bon présage, avec notamment l'application de l'article 87 bis du Code du travail. Une bonne nouvelle pour les travailleurs ayant des salaires bas, à l'occasion de la rentrée sociale synonyme de dépenses engendrées par la période estivale et la rentrée des classes. Il est vrai que certaines parties ont sauté sur l'occasion pour annoncer que la rentrée sera des plus difficiles, notamment après la chute des prix du pétrole. Mais l'Etat a tenu à rassurer les Algériens que les acquis sociaux ne seront en aucun cas remis en cause ou touchés. Au contraire, ils seront maintenus voire renforcés. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ainsi que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal l'ont réaffirmé avec force, à savoir le maintien de la politique sociale de l'Etat en faveur des couches sociales les plus défavorisées. L'Etat a également réitéré, à cette occasion, son soutien à l'investissement.

p.3



CONFÉRENCE HIER, AU FORUM DE DKNEWS, DU COLLECTIF DES
JOURNALISTES ALGÉRIENS SOLIDAIRES AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI



MORT DE L'INVENTEUR
DU SMS

La juste lutte du peuple sahraoui



HIGH-TECH
**UN OUTIL EN
DÉCLIN ?**

SANTÉ

UNE ALIMENTATION
ÉQUILIBRÉE

C'EST PAS SI
COMPLIQUÉ !

Pages 14-15

REPORTAGE

AMIZOUR

Une commune
atypique et sevrée
de développement

«Le décollage économico-industriel
d'Amizour reste «atroce»
tributaire de la création d'une
importante zone d'activité»

VOLLEY BALL

GRAND PRIX MONDIAL
(DAMES)

Défaite sur le
fil de l'Algérie
devant le
Kenya

p.10-11

SOCIÉTÉ

CONTRÔLE DE
GLYCÉMIE :

La limitation
des bandelettes
ne touchera pas
tous les
diabétiques

p.12

Météo► **Régions Nord : 37° à Alger**

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après midi, les vents seront de 20 à 30 km/m près des côtes, la mer sera calme.

► **Régions Sud : 33° à Tamanrasset**

Temps chaud à l'extrême sud de Hoggar au Tassili tard dans la journée même dans la soirée, par ailleurs, le temps sera ensoleillé nuageux dans d'autres endroits au sud-ouest avec des vents.

PARLEMENT**Clôture de la session de printemps**

La session de printemps 2015 des deux Chambres du Parlement sera clôturée aujourd'hui conformément à l'article 118 de la Constitution et l'article 5 de la loi organique (02-99) portant organisation et fonctionnement de l'Assemblée nationale populaire (APN) et du Conseil de la nation et les relations fonctionnelles entre les deux Chambres du Parlement et entre celles-ci et le gouvernement.

ENERGIE**Khebri à Alger**

Le ministre de l'Énergie, M. Salah Khebri effectuera aujourd'hui, en compagnie du wali d'Alger, M. Abdellah Zouig, une visite de travail et d'inspection à la raffinerie de Sidi Rziz dans la commune de Baraki.

**PALAIS DE LA CULTURE
Gala de variétés**

Le Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, abritera ce soir à partir de 22h, un gala de variétés qui sera animé par les artistes Meziane Iourane (Kabyle) Hassiba Abderraouf (variétés).

**► ESPACE RADIO DE LA SÛRETÉ NATIONALE
Emission consacrée à l'histoire de la police algérienne**

L'émission «Fi Essamim», de la Sûreté nationale, sera consacrée cet après-midi à partir de 1h sur les ondes de la chaîne 1, à l'histoire et l'évolution de la police algérienne.

**► LE 11 JUILLET À LA SALLE EL KHAYAM
Café littéraire avec Kamel Syamour**

Dans le sillage des soirées de la littérature amazighe, organisées à chaque mois de Ramadhan par le Haut-commissariat à l'amazighité et après la soirée dédiée à la littérature et au patrimoine mozabites, la salle de cinéma El Khayam (avenue Mustapha El Ouali, ex-Debussy, Alger-Centre), abritera samedi 11 juillet 2015 à 22h, un café littéraire avec l'artiste chanteur Kamel Syamour.

**DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS
Conférence sur «La réconciliation nationale face au défi sécuritaire»**

Le président de la Cellule d'assistance judiciaire pour l'application des dispositions de la charte pour la paix et la réconciliation nationale, Maître Merouane Azzi, sera l'invité demain mercredi 8 juillet à 10h30 du Forum de DK News, pour une conférence-débat qui portera sur «La réconciliation nationale face au défi sécuritaire». La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sis au 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

**INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES
Journées portes ouvertes à partir de lundi**

Des journées portes ouvertes sont organisées à partir de lundi dans tous les établissements universitaires, pour informer les nouveaux bacheliers des spécialités offertes et des formalités d'inscription et d'orientation, indique le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué. Les préinscriptions des nouveaux bacheliers débuteront dès l'annonce des résultats du baccalauréat 2015 et l'obtention de l'attestation de succès, précise-t-on. Le ministère note également que toutes les informations relatives à l'inscription et l'orientation des lauréats, contenues dans la circulaire ministérielle et le guide du bachelier pour l'année 2015, sont disponibles sur site web (www.mesrs.dz).

**CONSEIL DE LA NATION
Clôture de la session de printemps**

Le Conseil de la nation clôturera aujourd'hui matin sa session de printemps 2015, ouverte le 2 mars dernier, indique un communiqué du conseil. La clôture de la session intervient conformément aux dispositions de l'article 118 de la Constitution et à l'article 5 de la loi organique fixant organisation et fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la Nation ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et entre celles-ci et le Gouvernement, a conclu le communiqué.

**CE SOIR À LA SALLE IBN KHALDOUN
Soirée avec Asma Henni**

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 22h30 à la salle Ibn Khaldoune, une soirée musicale animée par Asma Henni.

ENTMV**La ligne de transport urbain maritime d'Alger assure des traversées en soirée**

La ligne de transport urbain maritime d'Alger (la Pêcherie-El Djemila), pour laquelle deux bateaux d'une capacité de 670 passagers ont été affrétés, sera exploitée notamment en soirée jusqu'au 16 juillet, à l'occasion du Ramadhan, annonce hier l'Entmv dans un communiqué. En vigueur depuis samedi, le programme d'exploitation de cette ligne qui relie le port d'Alger à celui d'Aïn Béniâ, à l'ouest de la capitale, prévoit un premier départ à 7h00 de la Pêcherie et à 8h15 d'El Djemila à bord d'un bateau de 330 passagers, précise le communiqué de l'Entmv (Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs). Dans l'après-midi, un autre bateau d'une capacité de 340 passagers, assurera la relève avec deux départs de la Pêcherie (à 13h15 et 16h00) et un seul d'El Djemila à 14h30, selon la même source. En soirée, après le ftour, et jusqu'à la veille de l'Aïd, les deux bateaux vont assurer simultanément plusieurs dessertes, avec un premier départ à 22h00 de la Pêcherie et à 23h15 d'El Djemila, ajoute l'Entmv qui exploite cette première ligne maritime inaugurée durant l'été 2014 dans sa phase pilote. Le dernier départ aura lieu à 00h30 à la Pêcherie et à 1h00 puis à 1h45 d'El Djemila, signale le communiqué de l'Entmv.

CONCOURS INTERNATIONAL DU PLUS JEUNE RÉCITANT DU SAINT CORAN

Distinction du représentant de l'Algérie à Djeddah

Une cérémonie de distinction a été organisée à Djeddah (Arabie saoudite) en l'honneur du représentant de l'Algérie, le jeune Abderrahmane Farah et des participants au concours international du plus jeune récitant du saint Coran, a indiqué lundi un communiqué du consulat général d'Algérie à Djeddah.

Les participants au concours organisé par l'Instance internationale pour la récitation du saint Coran ont été honorés par les plus grandes instances officielles saoudiennes en présence de l'Emir Khaled Al-Faysal, Emir de la région de la Mecque et représentant du Roi d'Arabie saoudite, Salmane Ben Abdelaziz, l'Emir Mechaal Ben Majid Ben Abdelaziz, Gouverneur de Djeddah et le Secrétaire général de la Ligue islamique, Abdellah Ben Abdel Mohsen At-Turki.



Gouverneur de Djeddah et le Secrétaire général de la Ligue islamique, Abdellah Ben Abdel Mohsen At-Turki.

Le jeune Abderrahmane Farah a obtenu la 5e place mondiale au

concours de récitation et de psalmodie du saint Coran.

Le lauréat a également été invité par le consul général d'Algérie à Djeddah qui l'a également honoré.

L'ETAT ASSURE ET RASSURE

Une rentrée sociale sous un bon présage

Kamel Cherif

Contrairement à ce qui est colporté, la rentrée sociale se fera dans des conditions les plus ordinaires. Mieux encore, elle s'annonce sous un bon présage, avec notamment l'application de l'article 87 bis du Code du travail. Une bonne nouvelle pour les travailleurs ayant des salaires bas, à l'occasion de la rentrée sociale synonyme de dépenses engendrées par la période estivale et la rentrée des classes.

Il est vrai que certaines parties ont sauté sur l'occasion pour annoncer que la rentrée sera des plus difficiles, notamment après la chute des prix du pétrole. Mais l'Etat a tenu à rassurer les Algériens que mes acquis sociaux ne seront en aucun cas remis en cause ou tou-

chés. Au contraire, ils seront maintenus voire renforcés.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ainsi que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal l'ont réaffirmé avec force, à savoir le maintien de la politique sociale de l'Etat en faveur des couches sociales les plus défavorisées. L'Etat a également réitéré, à cette occasion, son soutien à l'investissement. En d'autres termes, l'Etat accompagnera toujours les investisseurs, créateurs de richesses et d'emploi.

Il s'agit d'assurances à la veille d'une rentrée sociale qui sera des «plus ordinaires», pour reprendre les propos, du Premier ministre. Sur le plan politique, la rentrée sera également «ordinaire» dans la mesure où le président de la République a renouvelé ses engagements à poursuivre les réformes politiques entamées en 2011.

Ces réformes qui visent à renforcer la démocratie en Algérie, seront couronnées par la révision constitutionnelle, laquelle devrait intervenir à la rentrée sociale. Le président de la République s'est également exprimé à ce sujet afin de faire taire les rumeurs et autres bobards concernant la révision de la Constitution. Or, il s'agit d'un engagement du chef de l'Etat qui sera tenu vaille que vaille !

A travers ces engagements, il faut relever que le président de la République a mis sur le même pied d'égalité les partis au pouvoir et ceux qui s'inscrivent dans l'opposition, ce qui dénote de l'attitude d'un chef d'Etat digne de ce nom ! C'est un message envers la classe politique qui doit se préparer aux prochaines échéances dans le respect de la pratique démocratique et du principe de l'alternance.

PARLEMENT

La session de printemps 2015 marquée par l'adoption de plusieurs projets de loi

La session de printemps du Parlement, qui sera clôturée aujourd'hui, a été marquée par l'adoption de plusieurs projets de loi qui sont venus renforcer l'arsenal juridique dans de nombreux domaines.

Il s'agit plus précisément du projet de loi amendant et complétant le code pénal portant de nouvelles procédures inhérentes à la protection de la femme contre toutes les formes de violence et du projet de loi modifiant et complétant une ordonnance datée de 2003 relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation.

D'autres projets de loi ont été également adoptés comme le projet de loi définissant les règles générales relatives à l'aviation civile, amendé et complété, et le



projet de loi relatif à la protection de l'enfant.

Le projet de loi relatif aux activités et au marché du livre a été aussi adopté par les deux chambres du Parlement, lors de cette session qui avait entamé ses travaux le 2 mars dernier.

La session de printemps a vu, en outre, l'adoption de trois autres projets de loi, à

savoir le projet de loi modifiant et complétant la loi n° 04-86 portant création de la médaille militaire, le projet de loi portant création de la médaille de la bravoure militaire et le projet de loi portant création de la médaille de participation de l'ANP aux deux guerres du Moyen-Orient de 1967 et 1973. Dix huit projets de loi figuraient à

l'ordre du jour de la session de printemps, dont neuf ont été déposés précédemment auprès du bureau de l'Assemblée populaire nationale. Il s'agit, entre autres, du projet de loi relatif au règlement budgétaire pour l'exercice 2012, du projet de loi amendant et complétant la loi relative à la pêche et l'aquaculture, le projet de loi relatif à la lutte contre la contrebande et un autre portant orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique.

Parmi les autres projets déposés précédemment au bureau de l'APN, figurent le projet de loi relatif à la santé, celui relatif à l'organisation des entreprises publiques, un autre sur les activités de publicité et un projet de loi d'orientation sur l'éducation nationale.



Plus de 100 stations d'épuration des eaux usées en projet en Algérie

Le nombre des stations d'épuration des eaux usées en Algérie atteindra 272 unités à la fin du quinquennat 2015-2019 contre plus de 166 actuellement, afin de garantir un meilleur cadre de vie aux citoyens, a indiqué lundi à Alger le ministre des Ressources en eau et de l'environnement, Abdellouahab Nouri.

«L'Algérie s'est engagée à améliorer les conditions de vie des citoyens et c'est dans ce cadre que le pays compte augmenter les capacités de traitement des stations d'épuration des eaux usées en construisant plus de 100 nouvelles unités», a indiqué le ministre à l'occasion de la mise en service de la 2ème tranche de la station d'Aïn El Benian à l'ouest d'Alger.

Le ministre qui a aussi procédé à la mise en service de la deuxième tranche de la station de Baraki, a déclaré que ces démarches visent «à maîtriser le problème des eaux usées à Alger qui parviendra à un taux de zéro rejet dans la nature à la fin du quinquennat».

La capacité de la station de Baraki passera dans deux mois, à la fin des essais techniques, d'une capacité de 900.000 équivalents habitant à 1,8 million eq/hab et d'un débit de 150.000 m3 par jour à 300.000 m3. La station d'Aïn El Benian passera de 250.000 eq/hab à 500.000 eq/hab pour traiter 100.000 m3 par jour contre la moitié actuellement.

C'est pour faire face à la problématique du rejet des eaux usées dans les oueds et la mer que leur traitement s'avère inévitable, selon le ministre, qui a souligné que les projets réceptionnés à Baraki et Aïn El Benian participent à la réalisation de cet objectif notamment avec leurs capacités de traitement qui sont doublées. Lors de sa visite, le ministre a inauguré le collecteur intercommunal de Sidi M'hamed de 2,7 km prenant naissance à l'avenue Bougara à El Biar et cet ouvrage permettra la lutte contre les inondations au centre d'Alger.

Programme commun entre les SMA et la Sûreté nationale pour consacrer l'éducation sécuritaire

Un programme consacrant l'éducation sécuritaire en milieu de jeunes est en phase d'élaboration commune avec les Scouts musulmans algériens et la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a annoncé dimanche à Oran le commandant général des SMA, Mohamed Boualeug.

Dans une déclaration à la presse, en marge du deuxième colloque sur le volontariat, M. Boualeug a souligné qu'une commission conjointe entre les SMA et la DGSN se réunira la fin de la semaine pour l'élaboration finale du projet et son lancement.

Ce programme à caractère pédagogique de sensibilisation et de prévention s'articule autour de deux axes. Le premier concerne l'enseignement au respect de l'ordre public et son impact sur le citoyen et l'économie nationale.

Le deuxième axe est consacré aux conférences, rencontres, journées d'étude et caravanes de sensibilisation des jeunes non adhérents aux SMA.

M. Boualeug a affirmé, dans une allocution qu'il a prononcée à l'ouverture du colloque organisé par le commissariat de wilaya des SMA, que son organisation s'est engagée à travailler avec des institutions officielles et la société civile afin d'inculquer l'esprit d'appartenance chez les générations montantes et préserver la sécurité et la stabilité de l'Algérie.

Concernant les autres activités, le commandant général des SMA a annoncé la participation de son organisation au jambore mondial, prévu du 28 juillet au 8 août au Japon, avec une délégation composée de 133 membres.

APS

Le général-major Mohamed Larbi Haouli installé au poste de Commandant des Forces navales (MDN)



Le général-major Mohamed Larbi Haouli a été installé lundi au poste de Commandant des Forces navales, succédant au défunt général-major Abdelmalek Necib, lors d'une cérémonie présidée par le général de corps d'armée,

Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«En exécution du décret présidentiel du 28 juin 2015, portant désignation du Commandant des Forces navales, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a présidé aujourd'hui lundi 06 juin 2015, au siège du commandement des Forces navales à l'Amirauté, la cérémonie d'installation officielle du général-major Mohamed Larbi Haouli, nommé au poste de Commandant des Forces navales et succédant au défunt général-major Abdelmalek Necib», relève le communiqué. «Après la cérémonie d'accueil et devant les cadres et les éléments des Forces navales, le général de corps d'Armée s'est adressé à l'assistance leur demandant de reconnaître leur nouveau Commandant et de suivre ses instructions, selon les lois et l'honneur des Forces armées algériennes», précise la même source.

«Au nom de son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 28 juin 2015, je nomme officiellement, en ce jour, Commandant des Forces navales, le général-major Mohamed Larbi Haouli, en succession au défunt général-major Abdelmalek Necib», a déclaré Gaïd Salah.

«Il est ainsi de votre devoir de reconnaître votre Commandant, le général-major Mohamed Larbi Haouli, ici présent devant vous, et de suivre ses ordres dans le cadre du service, conformément aux règlements militaires et selon les lois et l'honneur des Forces armées algériennes», a-t-il souligné.

«Je souhaite au nouveau Commandant des Forces navales tout le courage et la réussite devant cette lourde et sensible responsabilité. Il ne me reste, en cette occasion, que de prier miséricorde à l'âme du général-major Abdelmalek

Necib qui a fait preuve, au commandement des Forces navales, d'une grande détermination», a-t-il mentionné.

«Il était un exemple de discipline, de loyauté et d'honnêteté. Nous prions Dieu le Tout-Puissant de lui accorder sa Sainte Miséricorde et de soutenir son successeur, le général-major Mohamed Larbi Haouli, pour parfaire le chemin avec toute la rigueur requise afin d'obtenir les résultats souhaités», a poursuivi le chef d'état-major de l'ANP.

Le général de corps d'armée a rappelé «les grands efforts fournis, ces récentes années, pour le développement des Forces navales, étant une composante essentielle et vitale au sein de l'Armée nationale populaire, dont la mission est en fort rapport avec le degré de maîtrise des équipements et des armes modernes en notre possession».

Pour Gaïd Salah, «il est important que nous soyons tous conscients des efforts que nous avons fournis, ces récentes années, pour que les Forces navales puissent franchir toutes ces étapes, qui ont fait d'elles une composante essentielle, forte et moderne au sein de l'Armée nationale populaire, de grandes étapes franchies que nous désirons continuer à mener».

«Le nouveau Commandement des Forces navales trouvera auprès du Haut commandement de l'Armée nationale populaire toute l'aide et le soutien, pour redonner à nos Forces navales sa place historique, comme l'un des piliers solides de l'Ouest de la Méditerranée, telle est la place qui doit revenir à l'Algérie, de par sa réputation et son rôle à l'échelle régionale et mondiale», a-t-il assuré.

Le Vice-ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'armée Nationale Populaire, le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, préside dimanche soir au Cercle National de l'armée à Béni Messous une cérémonie d'échange de voeux en l'honneur des hauts cadres de l'Armée Nationale Populaire en activité ou à la retraite et de certains hauts responsables de l'Etat, à l'occasion du 53ème anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale.



53^e ANNIVERSAIRE DU RECOUVREMENT DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

Ahmed Gaïd Salah préside une cérémonie

Etaient présent à cette cérémonie, le Président du Conseil de la Nation Abdellah Ben Salah, Le Président de l'Assemblée Populaire Nationale Mohamed Ould Khalfa, le Président du Conseil Constitutionnel Mourad Medelci le Premier Ministre Abdelmalek Sellal et le Secrétaire Général de l'Organisation

Nationale des Moudjahidines Said Abadou.

Cette cérémonie qui s'inscrit dans le cadre des grandes traditions de l'Armée Nationale Populaire visant à valoriser les grandes dates de notre gloire historique, a connu également la présence de plusieurs membres du Gouvernement, de per-

sonnalités nationales, de Moudjahidines et de hauts responsables de l'Etat. A cette occasion, une exposition photographique retracant les différentes étapes de la Révolution a été organisée dès son déclenchement le 1er Novembre 1954 jusqu'au jour de recouvrement de la souveraineté nationale le 5 juillet 1962.

Le musée central de l'Armée célèbre l'événement

Le musée central de l'Armée a célébré dimanche soir le 53^e anniversaire de l'indépendance sous la supervision du président du département de la préservation et de la recherche relevant du musée.

A cette occasion, une exposition de photographies a mis en avant les différentes étapes de la Révolution du 1er Novembre: les préparatifs de la révolution, l'offensive du Nord Constantinois (20 août 1955) et le congrès de la Soummam (20 août 1956) outre des exhibitions militaires et festivités populaires marquant le recouvrement de la souveraineté nationale le 5 juillet 1962.

Des photos immortalisant les crimes commis par l'occupant français contre le peuple algérien et la participation de l'Armée nationale populaire (ANP) au processus d'édification post-indépendance sont également exposées.

Des effets personnels des martyrs de la Révolution ainsi que des documents historiques ont en outre été présentés lors de cette exposition.



L'exposition restera ouverte au public, dans la matinée, jusqu'à fin juillet et durant la nuit jusqu'au 8 juillet en cours, a indiqué la direction du musée.

Le commandant de la 5^e RM et le commandant de la Gendarmerie nationale promus au grade de Général de Corps d'Armée

Le Général-major Ben Ali Ben Ali, commandant de la 5^e Région militaire et le Général-major Ahmed Boustila, commandant de la Gendarmerie nationale ont été promus dimanche au grade de Général de Corps d'Armée, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«À l'occasion de la célébration du 53^e anniversaire de la fête du recouvrement de la souveraineté nationale et conformément aux dispositions des décrets présidentiels du 04 juillet 2015 portant promotion au grade de Général de Corps d'Armée et attribution de la médaille de Bravoure, le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-Ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire a présidé, dans



l'après-midi du dimanche 05 juillet 2015, au siège du ministère de la Défense nationale, au nom de son Excellence Monsieur le président de la République, chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, la cérémonie de promotion du Général-major Ben Ali Ben Ali, commandant de la 5^e Région militaire et du Général-major Ahmed Boustila, commandant de la Gendarmerie

nationale au grade de Général de Corps d'Armée», précise le communiqué du MDN.

«Au cours de cette cérémonie, il a été procédé à la remise de la médaille de Bravoure à des officiers généraux et des officiers supérieurs du ministère de la Défense Nationale», ajoute la même source.

«Il convient de signaler que cette médaille a été décernée à Monsieur le Général de corps d'armée,

APS

CONFÉRENCE HIER DU COLLECTIF DES JOURNALISTES ALGÉRIENS SOLIDAIRES AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI AU FORUM DE DKNEWS

La juste lutte du peuple sahraoui



Ph. : M. Nait Kaci

Said Abjaoui

Hier, au Forum de DKNews, s'est tenue une conférence débat portant sur le thème «le droit des peuples à l'autodétermination.» Cette conférence a été faite par le professeur Ahmed Taleb. A cette conférence avaient été invités des personnalités fort connues dont son excellence l'ambassadeur de la RASD en Algérie, un diplomate de l'ambassade d'Angola, le général major en retraite Medjahed Abdelaziz, la moudjahida Annie Steiner, le Dr Said Layachi, président de

l'association d'amitié algéro-sahraouie. Un débat fut ensuite mené après la conférence et portera beaucoup sur le droit international et les obstacles placés devant la résolution du conflit entre le Maroc et le Polisario. Troisième point, le collectif des journalistes algériens solidaires avec le peuple sahraoui, à l'occasion de la commémoration du 53e anniversaire d'une Algérie indépendante par voie référendaire, réaffirme sa solidarité avec le combat mené par Takber Haddi, mère du jeune Sahraoui Mohamed Haidalla mort à El Ayoune occupée des suites d'une agression par

des colons et des tortures par la police marocaine. Pour revenir au débat, celui-ci s'est tenu dans un climat d'apaisement, en précisant bien que l'Algérie n'est pas partie prenante au conflit, et que c'est bien la commission de décolonisation des Nations unies qui est chargée de trouver une solution.

L'ambassadeur sahraoui a tenu à préciser que ce n'est pas la résolution du conflit par la tenue d'un référendum qui risque de créer des problèmes d'instabilité au système royal, mais c'est plutôt l'entêtement à refuser le référendum qui risquerait de déstabiliser le trône.



Ph. : M. Nait Kaci

IL A ÉTÉ TORTURÉ PAR 5 COLONS Le CJASPS lance un appel aux journalistes libres pour se saisir de l'affaire de l'assassinat du jeune Haïdallah

Rachid Rachedi

A l'occasion de la célébration du 53e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, le collectif des journalistes algériens solidaires avec le peuple sahraoui (CJASPS), lance un appel aux journalistes libres à travers le monde pour apporter leur soutien au com-

bat de Mme Takber Haddi qui a repris sa grève de la faim à Las palmas dimanche dernier pour revendiquer la vérité sur l'assassinat de son fils âgé de 25 ans par 5 colons dans la ville d'El Ayoune occupée. Le collectif tient également à préciser que le cas de Mme Takber n'est pas isolé, un grand nombre de mère sahraoui vivent la même situation dans les territoires occupés.



CONFÉRENCE HIER DU COLLECTIF DES JOURNALISTES ALGÉRIENS SOLIDAIRES AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI AU FORUM DE DKNEWS



Le monde interpellé

La présidente du Collectif, Hafidha Ameyar a réuni, pour cette manifestation au Forum de *DK News*, le président du comité d'amitié algéro-sahraoui, Annie Steiner, la moudjahida, qui a fait part de sa conviction que la lutte du peuple sahraoui comme celle du peuple algérien triomphera. L'ambassadeur de la RASD et d'autres diplomates étaient présents, de même que des juristes et un officier supérieur de l'ANP, à la retraite.



Ph. : M. Nait Kaci



O. Larbi

L'intervention du professeur Ahmed Kateb, spécialiste des relations internationales et plus précisément de celles de l'Europe et des pays de la rive sud de la Méditerranée a retenu l'attention.

La question de la décolonisation du Sahara occidental (et celle de la Palestine) a un lien avec la révolution de Novembre 1954, notamment après les manifestations de décembre 1960 qui ont clairement signifié que le peuple algérien n'est pas français, ne veut pas d'association avec la France et aspire à un droit fondamental qu'est la liberté. L'Assemblée générale de l'ONU a pris acte de cette volonté et a voté une résolution qui reconnaît aux peuples colonisés, le droit à l'autodétermination et la libre disposition de son destin.

L'indépendance du Sahara est un droit fondamental de l'homme

Cette résolution est toujours en vigueur et le peuple du Sahara occidental, le front Polisario et la RASD en ont fait leur base pour la reconnaissance de leurs droits.

M. Kateb mis en exergue la lutte armée menée par l'Armée de libération du Sahara entre 1975 et 1991, date du cessez-le-feu entre la RASD et le Maroc. La lutte a continué sous d'autres formes dans les territoires occupés par le Maroc et a mis à nu la volonté du royaume à anéantir les sahraouis.

Alors que les négociations directes ont eu lieu, le Maroc a, par des manœuvres dilatoires pu contourner la résolution de 1960, mais le Conseil de sécurité de

l'ONU a été obligé de recadrer la démission de son représentant en nommant Christopher Ross qui base son action dans le droit fil de la résolution de 1960.

Actuellement, le Maroc essaie par tous les moyens de se présenter comme un pays sahélien, d'islamisme modéré, pouvant devenir un acteur de la lutte antiterroriste dans la région. Ce faisant, le roi tente de faire d'une pierre, deux coups et faire admettre de facto que le Sahara occidental est sous sa souveraineté ; bien que de tout temps, même Hassan II savait que l'occupation du Sahara était une forfaiture.

Le problème, aujourd'hui, est que la monarchie tient à occuper l'armée royale au Sahara, car l'indépendance du Sahara, d'un Sahara démocratique sonnerait le glas de la monarchie.

Le combat d'une mère

Le Collectif s'est signalé par une pétition, mise en ligne depuis le 24 juin. Elle appelait les intellectuels, artistes, journalistes du monde entier à rompre le black out médiatique sur la situation au Sahara occidental « territoire non autonome » occupé sur de vastes superficies par le royaume chrétien depuis 1975.

C'est un constat sans complaisance envers les défaillances de la «communauté internationale» quant au parachèvement de la décolonisation du Sahara occidental, territoire reconnu par plus de 80 états comme celui de la RASD (République arabe sahraouie démocratique).

« Un black-out politico-média-tique est imposé sur la question du Sahara occidental, inscrite depuis 1963 aux Nations unies, au

chapitre de la décolonisation. »

Les efforts des Sahraouis en faveur d'une solution pacifique ont été marqués par le respect de la trêve signée en 1991, laquelle devait permettre aux institutions internationales de faire avancer les préparatifs et la tenue d'un référendum populaire demandant aux populations sahraouies de décider de leur destin.

Depuis, le roi du Maroc a adopté des attitudes de diversion, d'atermoiements faisant échouer à chaque fois les tentatives de l'envoyé spécial de l'ONU, Christopher Ross.

Si bien, que 40 après la création du Polisario et de la RASD, les instances de la gouvernance internationale, laissent les mains libres au royaume du Maroc qui ne s'en prive pas pour violer les droits fondamentaux du peuple sahraoui, pratiquer la torture à grande échelle, emprisonner sans jugement toute personne qui se dressera contre l'arbitraire et la répression de masse. Sans réaction des nations civilisées, des organisations internationales, ou de personnalités de haute moralité.

Cela semble être considéré par le Maroc comme un encouragement à sa politique, dont notamment le pillage des richesses naturelles et un assentiment aux violences relevant des crimes de guerre et contre l'humanité dont se prévalent les hérauts de la civilisation occidentale.

Pour le collectif des journalistes algériens solidaires du peuple sahraoui, « violations des droits de l'Homme dans les territoires occupés sahraouis (dispari-



CONFÉRENCE HIER DU COLLECTIF DES JOURNALISTES ALGÉRIENS SOLIDAIRES AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI AU FORUM DE DKNEWS



DR

● ● ●
tions forcées, procès iniques des tribunaux martiaux, harcèlements, arrestations, emprisonnements, tortures, viols et assassinats, restriction des droits aussi fondamentaux que la liberté d'opinion, d'expression et le droit à l'autodétermination et à l'indépendance), déjà dénoncés par les ONG et rapportés aussi par la Commission des droits de l'Homme de l'ONU, ne trouvent pas d'échos dans les médias des pays autoproclamés défenseurs des droits humains.»

La RASD pour la paix

Il est, à propos, de rappel que la trêve acceptée par la RASD est une arme de paix qui a mis à nu la politique belliciste du Maroc, sa nature profondément hostile aux idéaux des nations-unies et de l'Union Africaine qui lors de son dernier sommet de Johannesburg, en Afrique du Sud, « a réitéré son soutien à son Envoyé Spécial au Sahara occidental, Joaquim Chissano, et appelé le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités et l'Assemblée générale des Nations unies à fixer une date pour la tenue du référendum d'autodétermination. »

L'entêtement du Maroc à nier

les droits reconnus du peuple sahraoui à la liberté, le silence complice des pays de l'Union européenne, des USA et d'autres du Moyen-Orient est lourd de menaces pour la paix dans la région ; soutenir les provocations contre un peuple fort de son droit obéit à des desseins obscurs qui doivent alerter sur la nécessité de mettre les consciences universelles et les peuples devant les faits et leurs responsabilités.

« Nul ne peut ignorer que le Maroc mène une guerre contre le peuple sahraoui. Il est criminel de laisser faire et de s'en laver les mains. »

La mort du Sahraoui Mohamed Lamine Haïdalla dans des conditions obscures, la grève de la faim illimitée de sa mère réclamant «toute la vérité sur la mort de son fils, exécuté par 5 colons marocains»,exige des autorités coloniales marocaines sa dépouille et que les responsables soient traduits devant la justice font injure aux principes de l'ONU et des institutions qui en dépendent. « En adhérant à cet appel, adressé aux Nations unies, à l'Union européenne, l'Union africaine, la Ligue Arabe et l'Organisation des Etats latino-américains, nous levons le voile qui entoure l'action légitime et citoyenne de la mère Tekber Haddi, l'enlèvement et

l'emprisonnement de Salah Lebsir, ainsi que le cas des 600 disparus sahraouis depuis l'invasion militaire marocaine.

Ainsi, le combat pour les droits de l'Homme prendra son sens et retrouvera sa pertinence » souligne le Collectif. Récemment « le rapport d'Amnesty International sur «le recours à la torture et autres mauvais traitements utilisés par les forces de police marocaines, en particulier lors des gardes à vue et des interrogatoires » ; la présidente du centre Robert F. Kennedy des droits de l'Homme (RFK), Mme Kerry Kennedy, avait affirmé que «les rapports sur les violations des droits de l'Homme au Sahara Occidental par le Maroc sont indéniables». Le document d'Amnesty rappelle que «n'importe quel citoyen peut être torturé : des manifestants aux militants politiques ou étudiants comme les personnes suspectées de terrorisme ou de crimes de droit commun». Le Collectif fait œuvre d'éveil des consciences libres et hautement respectueuses des droits humains. Il témoigne des défaillances de ceux qui ont la responsabilité de les faire respecter. A moins que tout ne soit que démagogie et poudre aux yeux. Toute tromperie qui occulte les droits imprescriptibles des hommes est un crime.



À RETENIR ... À RETENIR ... À RETENIR ...

L'OBJECTIF EST DE MÉDIATISER LE COMBAT POUR L'AUTODÉTERMINATION Naissance d'un Collectif des journalistes pour le soutien de la cause sahraouie

Suite à l'assassinat le 8 février dernier du jeune Sahraoui Mohamed Lamine Haïdalla, et le blocus médiatique qui a entouré cette affaire, la mère de la victime, Mme Takber Haddi, a entamé une grève de la faim de six semaines pour exiger la restitution de la dépouille de son fils ainsi que l'ouverture d'une enquête pour déterminer les véritables causes de la mort de son fils.

Sensible au combat de Mme Takber, un groupe de journalistes algériens ont constitué alors un collectif pour d'une part protester contre l'assassinat du jeune Haïdalla mais aussi apporter un soutien «médiatique» à la cause sahraouie.

La première action du collectif fut organisée le 21 juin dernier au niveau de la maison de la presse Tahar Djaout. Une pétition de soutien a été lancée ce jour-là

pour dénoncer le black-out médiatique qui entoure la question sahraouie. Plus de 600 signatures de journalistes et autres personnalités ont été récoltées à ce jour.

RÉFÉRENDUM Qui a le droit de voter ?

Pour le peuple sahraoui, le recensement espagnol effectué en 1974 et qui détermine le nombre exact de la population sahraouie est l'unique référence pour déterminer la population concernée par le référendum pour l'autodétermination. En effet, l'Espagne qui a administré le Sahara occidental durant plus d'un siècle connaît parfaitement la composition et la répartition du peuple sahraoui. De son côté, le Maroc met tout en œuvre pour que les colons, les Sahraouis ayant migré vers le nord ainsi que toute personne établie dans les territoires occupés puissent participer à ce référendum pour jouer sur la carte du nombre et faire pencher la balance en sa faveur.

Rachid Rachedi

BATNA 700.000 quintaux d'abricot produits dans la wilaya

Une récolte «record» de près de 700.000 quintaux d'abricot a été réalisée cet été dans la wilaya de Batna, faisant du «millésime» 2015 l'un des tout meilleurs de ces dernières années, a affirmé lundi le directeur des services agricoles, Mohamed-Lamine Grabsi.

Avec un fruit d'excellente qualité, exempt de toute maladie parasitaire, la production a été marquée, cette année, par des rendements de 150 à 250 quintaux à l'hectare en fonction des zones de culture, a précisé ce responsable. Selon M. Grabsi, la campagne a connu une affluence progressive des transformateurs et des commerçants dans les points de collecte de la récolte, même si le problème du déficit en main d'œuvre demeure toujours posé, notamment à Sefiane, Ouled Si Slimane et Ras Layoun. L'actuelle campagne a également été marquée par l'entrée en activité de plusieurs petites et moyennes unités de transformation, en particulier dans la commune de N'gaous où sept (7) unités ont vu le jour, a indiqué le DSA, affirmant que d'autres investissements de cette nature sont projetés dans cette commune.

La wilaya de Batna compte 5.000 producteurs d'abricot exploitant 4.500 hectares, dont 4.300 hectares productifs. Cette arboriculture est concentrée dans les zones de N'gaous, Ouled Si Slimane, Ras Layoune, Ain Touda, Beni Fedhala, Maâfa, Menââ et T'kout.

RELIZANE: Raccordement de plus de 1.000 foyers au réseau du gaz naturel

Plus de 1.000 foyers ont été raccordés, dimanche dans la commune de Sidi M'hamed Benouda (17 km à l'ouest de Relizane), au réseau du gaz naturel, à l'occasion de la célébration du 53ème anniversaire de l'indépendance et la fête de la jeunesse.

Ce projet, inscrit au titre du plan quinquennal 2010-2014, a porté sur le raccordement de 14 communes et centres ruraux de la wilaya au réseau du gaz de ville, a indiqué le directeur local de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest (SDO), Karim Benoudjaafar.

Réalisé avec 15 kilomètres de canalisation, il a coûté plus de 45 milliards DA.

Le raccordement de plus de 6.000 foyers sera achevé au courant de cette année au titre du même quinquennat, a signalé le même responsable.

Le nombre de foyers raccordés au réseau public de gaz naturel a atteint dans la wilaya de Relizane 34.761 foyers et ce, sur un réseau long de 1.031 km, selon la SDO.

MÉDÉA : 2.500 foyers raccordés au gaz naturel



Hausse continue des importations de céréales sur les 5 premiers mois de 2015

Les importations des céréales (blés, maïs, orge) ont atteint 1,65 milliard de dollars (md usd) durant les cinq premiers mois de 2015, contre près de 1,45 md usd à la même période de 2014, en hausse de 14,04%, a appris lundi l'APS auprès des Douanes algériennes.



Les quantités importées ont atteint 4.99 millions de tonnes de janvier à mai dernier contre 4.87 millions de tonnes sur la même période de 2014, précise le Centre national de l'information et des statistiques des douanes (CNIS).

La facture des importations des blés s'est chiffrée à 1,15 md usd contre 975,11 millions usd (+18,56%).

Les quantités importées ont également connu une tendance haussière passant de 3,02 millions de tonnes à 3,66 millions de tonnes (+21,34%).

Par catégorie de blés, les importations de blé dur ont augmenté à 435,98 millions de dollars (886,764 tonnes) contre 281,98 millions de dollars (723,935 tonnes), en hausse de 54,61% en valeur.

Après avoir connu une légère baisse, la facture des importations de blé tendre s'est établie à près de

720,15 millions usd (2,77 millions de tonnes) contre 693,12 millions usd (2,29 millions de tonnes), en hausse de près de 4% en valeur et de près de 21% en quantité.

Concernant le maïs (semence et autres), les importations se sont chiffrées à 398,47 millions usd (1,93 million de tonnes) contre 394,27 millions usd (1,56 million de tonnes), en hausse de 1,07% en valeur.

Pour l'orge, l'Algérie a importé pour près de 96,34 millions de dollars (396.830 tonnes) contre 78,36 millions de dollars (296.098 tonnes), en hausse de près de 23% en valeur.

En 2014, la facture des importations algériennes des céréales s'était établie à 3,54 milliards de dollars, en hausse de 12% par rapport à 2013.

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelkader Kadi, a déclaré récemment, lors du lancement de la campagne mois-

sons-battages, que malgré les conditions climatiques défavorables, la récolte céréalier devrait atteindre les 43 millions de quintaux contre 35 millions de quintaux en 2014, soit une hausse de 20%.

La campagne moissons-battage de cette année devra toucher une superficie globale de 3,3 millions d'hectares (ha) dont 1,5 million ha réservé au blé dur, un (1) million d'ha à l'orge, 600.000 ha au blé tendre et 100.000 ha à l'avoine.

Les pouvoirs publics ambitionnent de hisser la production céréalier pour s'établir à 69,9 millions de quintaux en 2019.

Cette progression devrait se produire grâce, notamment, à l'extension des surfaces irriguées d'un million d'hectares supplémentaires, à l'intégration de la fertilisation, des semences certifiées et du renforcement de la mécanisation.

Plus de 27 millions de dinars de marchandise non facturée exposée à la vente en juin dernier à Alger

La valeur de la marchandise non facturée exposée dans les marchés de la wilaya d'Alger s'est élevée à plus de 27 millions de dinars durant le mois de juin dernier, a indiqué lundi un responsable de la direction du commerce.

En juin dernier, les agents de la direction ont relevé une valeur de plus de 27 millions de dinars de marchandise non facturée exposée à la vente contre une valeur de 5 millions de dinars de marchandises saisies, alors que la valeur des pratiques liées à l'application de prix illicites était de près de 276.000 dinars durant la même période», a précisé M.

Hadjal Mohamed, chef de service de la répression de la fraude et de la protection du

consommateur.

Par ailleurs, 14.226 interventions ont été menées par les agents de contrôle durant la même période, dont 7.706 interventions liées au contrôle des pratiques commerciales.

Les interventions restantes sont liées aux opérations de répression de la fraude.

Suite à ces opérations de contrôle, 1.972 PV ont été établis, dont 560 concernent l'état de la marchandise exposée à la vente, 499 concernent le non affichage des prix et 369 concernent l'assainissement du commerce extérieur.

2521 infractions ont été soumises devant la même période, selon le bilan.

76 locaux ont fait l'objet de fermeture notamment

pour non possession de registre de commerce et non affichage des prix.

La même direction a indiqué avoir procédé durant les dix premiers jours du mois de ramadan à la saisie de 2,6 tonnes de produits alimentaires et de marchandise destinés à la consommation pour non conformité aux normes, dont des marchandises avariées ou non conforme aux normes d'affichage des prix et de l'étiquetage.

Des marchandises non facturées d'une valeur de plus d'un million de dinars ont été saisies, tandis que plus de 7,2 millions de DA de marchandises et de produits de consommation non facturés et mis en vente, ont été saisies

contre 172.000 de DA pour pratique de prix illicites.

Pour le mois de Ramadhan la wilaya d'Alger a élaboré un programme riche de contrôle de l'activité commerciale visant notamment les marchandises de large consommation qui enregistrent une grande demande durant le mois de Ramadhan.

La wilaya d'Alger compte plusieurs espaces de commerce, dont 72 marchés de détail (couverts), tandis que les marchés de détail comprenant des marchés de proximité sont estimé à 40 marchés.

Elle compte également 4 zones d'activité qui se trouvent à El Djorf (Bab Ezouar), El Hamiz, Gué de Constantine et Jolie Vue.

Pas moins de 2616 foyers situés dans les communes de Tizi-Mahdi et Zoubiria, dans la wilaya de Médéa, ont été raccordés dimanche au réseau de distribution de gaz naturel, a-t-on constaté.

La mise en service du réseau alimentant ces deux localités qui comptent une population de 20 mille habitants a été effectuée par les autorités locales, à l'occasion des cérémonies commémoratives de la fête de l'indépendance. Ainsi, 750 foyers de la commune de Tizi-Mahdi, à 29 km au

sud-ouest de Médéa, et 1860 autres foyers de la commune de Zoubiria, à 36 km au sud du chef lieu de wilaya, disposent, à la faveur de cette mise en service, de cette source d'énergie. Réalisé dans le cadre de la première tranche du programme quinquennal 2010-2015, ce réseau alimente également la localité de Seghouane, à 43 km au sud de Médéa, dont plus de deux cents foyers ont été raccordés début juin passé.

APS

UE - GRÈCE**L'Eurogroupe disposé à discuter avec la Grèce sur la base «de nouvelles propositions»**

L'Eurogroupe, qui doit se réunir mardi à Bruxelles, en amont d'un nouveau sommet exceptionnel de la zone euro consacré à la Grèce, s'est dit, lundi, disposé à discuter avec les autorités grecques sur la base «de nouvelles propositions» de réformes et d'économies budgétaires, après le rejet massif des Grecs du plan des créanciers de leur pays, dimanche.

«L'Eurogroupe discutera de la situation après le référendum qui s'est tenu en Grèce le 5 juillet. Les ministres attendent de nouvelles propositions de la part des autorités grecques», a-t-il annoncé dans un communiqué.

Les divisions sont fortes au sein des 18 sur comment aider la Grèce, qui a vu son deuxième programme d'assistance financière prendre fin le 30 juin et risque à tout moment de sortir de la zone euro, un scénario aux conséquences imprévisibles.

Lundi matin, Berlin a estimé que les conditions n'étaient pas réunies pour des négociations sur une nouvelle aide à la Grèce et a refusé de discuter d'une restructuration de la dette, comme le demande Athènes.

De son côté, le ministre finlandais des Finances, Alex Stubb, du camp des durs également, a jugé que «les négociations ne peuvent reprendre que quand le gouvernement grec sera prêt à coopérer et à s'engager à des mesures pour stabiliser l'économie du pays et mettre en œuvre les réformes structurelles nécessaires à la soutenabilité de la dette». «La balle est



maintenant dans le camp de la Grèce», a-t-il affirmé sur son blog. L'Espagne, plutôt dure à l'encontre de la Grèce, s'est montrée ouverte à un possible troisième plan d'aide, comme le pays en a fait la demande la semaine dernière. A Paris, le ministre français des Finances, Michel Sapin, a rappelé qu'«aucune solution ne pourra être trouvée s'il n'y a pas entre Angela Merkel et François Hollande (...) une conversation en profondeur, en vérité», a-t-il dit alors que les deux dirigeants doivent se voir lundi soir.

Outre cette rencontre, les discussions se multiplient au plus haut niveau, au lendemain de la victoire du non au référendum en Grèce, qui secoue l'Europe. Le président du Conseil européen Donald Tusk doit tenir dans la matinée une conférence téléphonique avec le patron de la Banque centrale européenne (BCE), Mario Draghi, les présidents de la Commission européenne et de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker et Jeroen Dijsselbloem, ainsi que le patron du fonds de soutien de la zone euro, Klaus Regling. Le conseil des gouver-

neurs se réunit également lundi, mais sans perspective d'accord d'Athènes avec ses créanciers, «la BCE n'a pas de base pour continuer à envoyer des euros à (la Grèce)», qui, elle, par contre, dit avoir «des arguments solides pour faire remonter (le plafond de) l'ELA», l'aide d'urgence aux banques grecques, fermées depuis une semaine, et fragilisées par les retraits massifs récents de Grecs anxieux de toute cette situation.

Les Grecs ont massivement dit non dimanche aux réformes et coupes budgétaires demandées par les créanciers d'Athènes en échange d'un nouveau renflouement. En attendant l'issue de ce vote, la BCE avait consenti à maintenir son aide aux banques du pays au moyen de prêts d'urgence (ELA).

De son côté, la Grèce ne cesse de répéter son attachement à l'Europe et à la poursuite des négociations, sacrifiant même son ministre des Finances Yanis Varoufakis, très critiqué par les négociateurs de Bruxelles et du Fonds monétaire international (FMI), pour arriver à un accord avec ses partenaires européens.

AFRIQUE**Croissance du marché automobile africain**

Le marché automobile africain, qui enregistre une des plus fortes croissances au monde avec un taux de motorisation en hausse de 27% en l'espace de 7 ans, attire les investisseurs cherchant à réduire leurs frais de fabrication sur place.

En croissance mais sous-équipée, l'Afrique attire l'intérêt des groupes automobiles à qui il faudra toutefois de la patience et de la persévérance pour y réussir, estiment les experts et professionnels.

Le «taux de motorisation» sur le continent a augmenté de 27% entre 2005 et 2013, soit six points de plus que la moyenne mondiale, selon l'Organisation internationale des constructeurs automobiles (OICA). Moins de 1,7 million de véhicules neufs ont été vendus en Afrique l'année dernière, soit seulement 2% du marché mondial et le continent compte un parc



moyen de 43 voitures pour 1.000 habitants, contre 565 en Europe.

Les taux de croissance économique attendus entre 4,5% et 5% en 2015 et 2016 sur l'ensemble de l'Afrique nourrissent aussi l'espoir de voir émerger une classe moyenne friande de biens de consommation. «Tout cela mis bout à bout fait qu'en effectivement l'Afrique sera

un relais de croissance pour l'ensemble des constructeurs», mais à un horizon de «10, 15, 20 ans», estiment les experts du secteur. L'Afrique n'est pas un bloc uniforme, contrairement à la Chine qui a tiré la progression du marché automobile mondial ces 15 dernières années. L'Afrique du Sud connaît un taux de motorisation de 180 pour 1.000, l'Ethiopie

de deux pour 1.000 tandis que le Maghreb est au-dessus de 100.

«Certains constructeurs ont raté le marché chinois. Ils s'en mordent les doigts, et ils ne veulent pas rater le marché africain de demain», remarque-t-on. Pour les constructeurs, il faut produire au plus près des marchés afin de neutraliser les effets de change et les barrières douanières.

L'objectif de cette démarcation est de produire sur place, moins cher qu'en Europe grâce au coût réduit de la main-d'œuvre et à des exigences réglementaires (sécurité, pollution) moins strictes. La progression de la demande devrait se rapprocher de celle de l'Inde, soit moins de 5% en moyenne par an ces dernières années, affirment les experts qui voient cependant «d'énormes investissements à faire en infrastructures».

TANZANIE

Le parlement tanzanien vote une loi sur les hydrocarbures

Les députés tanzaniens ont voté une nouvelle loi destinée à réguler l'exploration et la gestion des ressources gazières du pays afin de doper la croissance du secteur énergétique, selon des sources officielles.

Selon le texte, qui doit encore être ratifié par le président Jakaya Kikwete, le gouvernement recevra 60 à 80% des profits issus de la production gazière dans les terres et jusqu'à 85% pour la production offshore. En cas de découverte de pétrole,

le gouvernement percevra entre 50 et 70% des profits. La Tanzanie possède des réserves de gaz naturel estimées à 1,560 milliards de mètres cubes (55.100 milliards de pieds cube), les plus importantes de la région après celle du Mozambique.

Plus de 30 sociétés étrangères, gazières et pétrolières, sont déjà présentes en Tanzanie, et la loi fixe notamment le niveau des royalties à verser au gouvernement.

CHANGES**L'euro en petite baisse face au dollar au lendemain du non grec**

L'euro résistait face au dollar lundi, limitant ses pertes au lendemain de la nette victoire du non au référendum en Grèce, qui ouvre une nouvelle période d'incertitude quant à l'avenir du pays dans l'eurozone.

La monnaie européenne valait 1,1059 dollar en milieu de matinée, contre 1,1107 dollar vendredi soir. Elle avait chuté à 1,0970 dollar juste après l'annonce des résultats du scrutin grec avant de parvenir à se ressaisir, se rapprochant de 1,11 dollar après l'annonce de la démission surprise du ministre des Finances grec, Yanis Varoufakis. L'euro reculait également face à la devise japonaise, à 135,61 yens contre 136,31 yens vendredi soir, comme le dollar, qui s'échangeait à 122,61 yens, contre 122,72 yens.

Les Grecs se sont prononcés massivement contre les exigences des créanciers du pays, votant à 61,31% en faveur du non à leurs propositions, créant une grande incertitude quant à l'éventuelle reprise des négociations ou même une possible sortie du pays de la zone euro.

Avant la victoire du non, «la zone euro vogue dans des eaux inexplorees, aucun précédent n'existe pour fournir une direction à cette situation des plus délicates», commentait un analyste chez Spreadex.

Selon lui, «en l'absence de réunion en Europe avant mardi, les investisseurs vont devoir garder leur calme jusque-là et peut-être même pour le reste de la semaine en attendant de voir si les créanciers sont prêts à écouter la volonté du peuple grec».

Mais la volonté affichée du Premier ministre grec, Alexis Tsipras, de ne pas rompre avec l'Europe et la démission de son ministre des Finances, Yanis Varoufakis, pour ouvrir la voie à des négociations plus fluides entre la Grèce et ses créanciers, étaient perçues comme une preuve de la volonté du pays de tendre à nouveau la main à ces crééditeurs, notaient des analystes.

La livre britannique montait face à la monnaie européenne, à 71,10 pence pour un euro, mais baissait face au dollar, à 1,5555 dollar pour une livre. La devise suisse se stabilisait face à l'euro, à 1,0443 franc pour un euro, et reculait face au dollar, à 0,9443 franc pour un dollar. L'once d'or valait 1.164,21 dollars, contre 1.167,95 dollars vendredi soir.

PÉTROLE**Déclin du brut sous la pression de la crise grecque, la surabondance d'offre et l'appréciation du dollar**

Les prix du pétrole ouvraient la semaine en baisse en cours d'échanges européens lundi, après le non grec aux créanciers d'Athènes et dans un marché inondé d'or noir. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 58,94 dollars en fin de matinée, en baisse de 1,38 dollar par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 2,48 dollars à 54,45 dollars par rapport à la clôture de jeudi. La salle de marché du WTI était restée fermée vendredi à New York en raison d'un jour férié.

Le dollar fort et les inquiétudes sur la stabilité économique de la Grèce pesait sur toutes les matières premières ce lundi, commentait un analyste chez Sueden Financial. Un renchérissement du dollar tend en effet à rendre moins attractifs les achats de pétrole libellés en dollar, car plus onéreux pour les investisseurs munis d'autres devises. Grèce mise à part, les analystes soulignaient également que les fondamentaux du marché du pétrole restaient baissiers, l'offre demeurant surabondante. Les cours de l'or noir demeuraient ainsi lestés par les négociations sur le nucléaire iranien alors que les ministres des grandes puissances et de l'Iran se retrouvent à Vienne jusqu'à mardi pour parvenir à un accord visant à s'assurer que le programme iranien ne puisse avoir de dimension militaire, en échange d'une levée des sanctions internationales qui frappent le pays.

Et la levée des sanctions, même si elle ne sera pas immédiate, devrait se traduire par un afflux d'or noir iranien sur les marchés, ce qui pourrait retarder toute reprise ferme des cours en 2015-2016, selon plusieurs analystes.

AMIZOUR

Une commune atypique et sevrée de développement

«Le décollage économico-industriel d'Amizour reste «atrocement» tributaire de la création d'une importante zone d'activité»



Par Arslan-B

Ce propos-constat, qui résonne comme une véritable élégie d'un responsable-élu dont la seule égérie semble indéniablement n'être que son seul amour pour sa commune, son berceau, est de M. Mokhtar Bouzidi, l'actuel P/APC d'une commune en quête éprouvée de développement. Un amour empreint de certaine fierté d'appartenir au « cœur géographique » de la Vallée de la Soummam. D'ailleurs, à la question de DK News à propos de sa « couleur politique » en tant qu'élue, M. M.Bouzidi répond : « Ma couleur politique c'est... Amizour, Béjaïa, l'Algérie ! », avant d'ajouter : « Je suis un militant du FFS et fier de l'être ». Une hironnelle ne faisant pas le printemps, seule « Alexox », une entreprise privée d'extraction aluminium profilé a surgi, il y a quelques années, dans ce « décor » semi-désertique, semi-maladroitement urbanisé, implantée à l'entrée de la ville à l'oued à jamais tari et hyper pollué. Récemment de l'indépendance, n'a encore vu le jour sur le territoire de cette commune classée 0ème en termes de population (nombre d'habitants) derrière Bejaïa chef-lieu et Akbou. Une commune que traversera bientôt, sur un trajet de 18 km, la pénétrante autoroute de l'autoroute Est-Ouest, atypique de surcroît eu égard à sa situation géographique tout à fait particulière... Nous verrons pourquoi. En attendant, l'image fort sympathique que l'on ne peut qu'avoir d'Amizour, en dehors de ses « signes particuliers » que sont ces vastes terres généreuses gorgées de divers fruits et légumes (le détail plus loin), c'est ce sens de l'humour propre à la région... « Quadamizour » pour respecter l'authentique et éternelle enveloppe phonique du toponyme.

Nous nous souviendrons toujours, en effet, de ces années 1969 (19)80, alors que nous exercions à Amizour respectivement en qualité de professeur de cycle moyen au collège Emir Abdelkader (Français et Anglais) puis de Directeur des études (Censeur de lycée) à l'unique lycée d'Amizour, à l'époque. En attendant l'arrivée d'un bus pour rentrer à Bejaïa, nous ne pouvions nous empêcher d'étouffer de rire en lisant un placard publi-

citaire « punaise » contre le tronc d'un arbre (30/30cm) proposant : « Vends âne année 1978, d'une docilité et d'un calme olympien, beaux yeux marron et joli poil belge (comprendre « beige »), W, résistance garantie ». Ou alors ces bribes de dialogue à l'intérieur d'un bus entre une passagère et un chauffeur (d'Amizour) débordant d'humour : La passagère : « Chauffeur, il y a trop de vent et de courant d'air ici... ». Et le chauffeur de répondre tout spontanément : « Estimez-vous heureuse, madame, que vous n'ayez pas payé plus cher votre place... ». La dame : « Et pourquoi donc ? ». Le chauffeur : « Parce que vous êtes dans un...Air-Bus dernière génération, madame ! ». Une autre fois, c'était une drôle de situation qui n'avait d'ailleurs pas manqué de générer une hilarité collective dans un car Bejaïa-Amizour : L'un des passagers transportait avec lui deux plants de caoutchouc tous les deux d'une longueur de pas moins de 5 cm chacun, avec un feuillage assez fourni, déjà ! Assis près d'un autre passager juste derrière le chauffeur, « l'Amizourien » ne cessait de s'excuser auprès de son voisin pour le feuillage qui lui obstruait la vue sur la route et même lui « caressait » la joue droite... Le même chauffeur connu pour son sens de l'humour intervint alors pour dire : « ...Au contraire, c'est là, un bus écologique, même le jardin, c'est là, un bus écologique, même aux Etats Unis ça n'existe pas, ce genre de bus... ».

Amizour n'est plus, bien sûr, ce qu'il (ou « elle » ?) était dans les années 1970, 1980... Excepté son « mythique » Oued (Oued Amizour est en fait l'authentique toponyme de cette (désormais) ville), hélas plus que jamais hyper sec et, surtout, hyper pollué, la commune a subi bien des transformations, aussi bien au plan urbanistique (bien que pas de façon frappante...) qu'industriel. Et l'inévitable corollaire en est né, à savoir une nette évolution (assouplie) des mentalités. L'on aperçoit, par exemple, de plus en plus de femmes et de jeunes filles circuler dans les artères de la ville, chacune vacant à ses occupations, absolument saines, d'ailleurs. Collégiennes, lycéennes, étudiantes, ménagères mères de familles... Des salons de coiffure femmes y ont ouvert leurs portes... Le commérage s'est considérablement estompé, de loin, très loin, même, d'une cer-

taine longue époque où, perchés sur des chaises d'un café « connu », surplombant les principales rues, des individus, désœuvrés, guettaient la moindre « anomalie » comme, par exemple, une femme déambulant à l'extérieur, surtout si elle est vêtue « d'une certaine façon (trop à l'euro-péenne...) ou alors un jeune couple défiant le conformisme ambiant et étouffant, bras dessus bras dessous... Rien de tout cela depuis quelque temps, désormais, avons-nous constaté. Des résidus de ce type de comportements rétrogrades subsistent, certes, mais tendent à se résorber d'eux-mêmes, faute d'audience crédule et complice.

Au pays de Ramtane Lamamra (actuel ministre des Affaires étrangères et des relations internationales)

Amizour est fier(e) de certains de ses enfants, dont, forcément, M. Ramtane Lamamra qui est bien chez eux ! « ...et c'est le ministre des Affaires étrangères », s'exclament certains habitants. Au point où une espèce de légende (« non, ce n'en est pas une, c'est tout simplement une vérité ! » insiste un Amizourien) s'est, au fil du temps, tissée autour de l'éminent diplomate et non moins chef de la diplomatie algérienne : « Lamamra, quand il était à peine collégien, au lieu de dépenser son argent de poche dans les friandises, les sodas, avait plutôt tendance à acheter des journaux, des hebdos comme Jeune Afrique, Afrique Asie... Très jeune déjà, il était mordu de politique ! Une vocation sans conteste ! », renchérit un autre sexagénaire. Nous avons été en pèlerinage, jeudi 2 juillet 2015, dans l'après-midi, à ce modeste mais devenu l'un des symboles d'Amizour, sanctuaire du savoir, en l'occurrence le collège Emir Abdelkader que fréquenta M. Ramtane Lamamra dans les années 1966/67/68/69... Il ne peut que se souvenir de ses professeurs, dont MM. Abdelkader Laïb (Anglais), El Djoudi Ouzaihe, Hocine Bouzidi, Paul Missoum, le grand Taguiche, le Sétiifien volleyeur, enseignant de sport, Mustapha Bensadi (Anglais en 4^e AM)... Nous sommes rentrés dans les salles de classe où nous avons enseigné quelque temps, sous

l'inéluctable avalanche de souvenirs et d'émotions... C'était en 1969, que c'est loin, très loin et pourtant si proche, aussi... Paradoxes de l'aflect et de la mémoire conjugués !

Retour dans le bureau de M. le maire...

«Amizour est le cœur géographique de la wilaya ! Nous avons un arrière-pays extrêmement important en ce sens qu'il « dépasse » (en termes de proximité géographique, de relations humaines et d'influence de type sociologique) les frontières de notre wilaya. Un exemple : Nombreux sont les citoyens d'Aït Mohli et de Bouandas (wilaya de Sétif), qui se rendent régulièrement à Amizour pour y commercer... Il est à noter également cette remarquable propension chez ces gens-là à l'exode, aimant s'établir à Amizour. Cette commune, sans conteste, constitue un important pôle administratif et social, il lui manque affreusement un pôle économique-industriel. Pourtant, ce ne sont pas les assiettes de terrain qui manquent, et, surtout que l'on cesse d'agiter ce sempiternel argument falacieux qui consiste à invoquer la « vocation agricole » des terrains. Car de toute évidence, il n'existe pas un seul terrain qui ne soit « à vocation agricole ». Je suis fils d'agriculteur, je sais donc ce dont je parle mais il faut bien un terrain des terrains pour l'industrie ! Une zone industrielle à Amizour signifie (le corollaire) investissement, emploi et ressources fiscales... L'argumentation « vocation agricole » est à mon sens une argumentation de blocage ! Faut-il rappeler que l'agriculture n'a jamais réglé le problème du chômage, notamment depuis l'avènement de l'ère moderne. C'est par l'agro-industrie que l'on règle le problème de l'emploi... ». Ainsi s'est épanché à DK News M. Mokhtar Bouzidi, le P/APC d'Amizour, un Monsieur d'une courtoisie remarquable et, surtout, d'une très bonne instruction (ancien cadre du secteur de la santé à la wilaya de Béjaïa). (Manipulant son téléphone portable quelques instants suite à un appel, M. le maire, à la fin de la communication, déplore le fait que les P/APC ne bénéficient pas de puces...).

•••

• • •

Amizour aujourd'hui, Chef-lieu de daïra regroupe 04 communes : Amizour, Beni Djellil, Feraoun et Semaoun. La seule commune d'Amizour compte 74 villages et hameaux et est constituée de 43 000 habitants. Amizour-ville dispose de 02 lycées, 05 CEM, 20 écoles primaires, 01 CFP ainsi qu'une structure annexe de formation paramédicale. Volet santé, 01 hôpital de 240 lits (Hôpital Benmerad) situé au lieu-dit El Bordj, sur les hauteurs de la ville et qui jouit d'une excellente réputation, avec, notamment, son service d'oncologie qu'animent des spécialistes et des paramédicaux compétents, dévoués et pleins d'abnégation, l'unique dans toute la Vallée de la Soummam d'ailleurs. On y vient de partout, même d'autres wilayas, apprend-on (et avons-nous constaté, en effet, nous-mêmes, sur les lieux...) «... Mais une seule polyclinique pour 43 000 âmes c'est très largement...insuffisant ! Nous avons un déficit criant en matière de structures de santé de proximité » souligne le maire d'Amizour, M. Mokhtar Bouzidi (ô combien placé en tant qu'ex-cadre dans le domaine à la wilaya de Béjaïa). Le P/APC ne manque cependant pas de faire partie de sa satisfaction de constater l'imminence de l'ouverture (la prochaine rentrée universitaire 2015/2016) d'une faculté de droit et d'un département architecture dans sa commune. Rue Colonel Amiroche (Centre-ville), nous sommes rentrés dans la librairie Bourouina pour acheter le seul exemplaire restant de DK NEWS et en avons profité pour faire un brin de causette avec le gérant-propriétaire (?). Noureddine Bourouina. Avec lui, nous en sommes arrivés à parler des « symboles d'Amizour ». « ...L'état de dégradation avancé et l'abandon pur et simple de l'ancienne poste datant de l'époque coloniale, située en plein centre-ville (juste en face de la librairie) nous fait très mal. Elle a reçu le coup de grâce au cours des événements de 2011, sous le dernier statut de CPA ! C'était l'un des repaires historique d'Amizour, avec les deux cafés maures, celui de Hocine Hadj Tayeb qui faisait en même temps office de dortoir, le soir tombé, accueillant les moissonneurs de Bouandas, à l'époque (les années 1950, 1960...) et celui de Bourouina. L'autre symbole-repaire du vieil Amizour c'est l'établissement scolaire Emir Abdalkader, ancienne école primaire devenue CEM, il y a également le Cnea, l'église catholique... Celle-ci, attenant à la polyclinique actuelle (face au siège de la daira), est réduite à quelques pans à peine, ruines et désolation. C'est pourtant un lieu de culte double de repaire historique que les autorités devraient sauvegarder... L'Islam, dans sa grandeur et toute sa splendeur intrinsèque, sa quintessence subtile et divine est absolument respectueuse de tout lieu de culte des Gens du Livre... »

Amizour : aperçu historique

Voici ce que l'on apprend dans un document remis à DK News à propos du passé d'Amizour : « La création d'Amizour (ex-Colmar) remonte à 1871, après séquestration des terres des tribus des Ouled Tamzalt (Aït Tamzalt), des Senhadja et des Barbacha. Sa création est officiellement prononcée en 1872... induisant l'installation de 23 familles originaires de 03 départements français qui sont la Moselle, le Bas Rhin et le Haut Rhin... En 1942, 1500 hectares des terres agricoles étaient occupés par des vignobles (vocation vinicole dont la production était estimée à 150 000 ha de vin). En 1951, le douar Azrou M'Bechar qui faisait partie du territoire de la commune d'Amizour éclate et forme 03 communes nouvelles dénommées Ighilialouanene, Taddert Tamokrant, Tal Ouaghras qui, au lendemain de l'indépendance, seront rattachées à la commune d'Amizour. Dans les années 1980, elle perd au profit de la commune de Tala Hamza une partie de son territoire dont Tala Ouaghras et Marj ouamane. En 1975, elle est promue Chef-lieu de daïra, constituée de 04 communes, à savoir Amizour, Beni Djellil, Feraoun et Semaoun. La ville d'Amizour est située à 25 km de Bejaïa. Elle est limitée au nord par la commune de Tala Hamza, à l'ouest par la commune d'El Kseur, au sud par les communes de Feraoun, Barbacha et Kendira et au nord-est par la commune de Boukhliifa. Ses 08 agglomérations secon-

REPORTAGE



daires sont Marj ouamane, SIDI Ali Oussaada, Lakhmis, Afra, El Hamma, Xantina, Ahmam, Aït Oumaouche ainsi qu'une zone éparsé constituée de plusieurs hameaux et autres lieux-dits ». Mais Amizour c'est aussi la saga de la famille de Abdelmadjid Ourabah (décédé en octobre 1967) sur laquelle il est probable que nous reviendrons dans un article « spécial ». Un « dossier » épique et tout aussi passionnant, bouillonnant de controverses et de polémique, malheureusement, aussi, marqué de stigmates de certain déni ?... « Ces propos malintentionnés d'ignorants et/ou de « revanchards » s'appuient sur le fait que Abdelmadjid Ourabah fut un élus Séateur.

Les mandats de parlementaire régulièrement élu de 1937 à 1951 font partie de l'histoire de ce pays. De grands dirigeants de la Révolution comme Ferhat Abbas ou Lamine Debaghine, ou encore beaucoup d'autres Résistants ont bien eu à assumer, eux aussi, des mandats de parlementaires algériens autochtones sous la colonisation. Est-ce pour autant que ce sont des traitres ? 1957 : Délegation conduite par Abdelmadjid Ourabah auprès de Ferhat Abbas et Lamine Debaghine pour des pourparlers entre le gouvernement français et le FLN... » (extraits d'une correspondance des héritiers Ourabah destinée aux plus hautes autorités de l'Etat)... C'est dire combien cette « saga » est indissociable de l'histoire (récente) d'Amizour (Guerre de libération nationale) dans sa perception objective et dépassionnée autant que faire se peut, en n'omettant surtout pas l'hommage dû à ces personnalités historiques de la région que sont MM. Maouchi Ahmed, Mehdi Abdelhamid, Zaïchi Sadek, Driès Salah, Mezghiche Hocine, Azzoug Smail, Hadjara Mohand Ouchabane, Benali Abdelkader, Atmani Yahia, Yahiaoui Md Amokrane. Sur les hauteurs d'Amizour, Taddert Tamokrant ou, plus précisément, Aït Kharoun, une région qui, à elle seule aussi, mérite tout un reportage, eu égard, notamment, à la contribution de sa population-ses meilleures enfants -à la guerre de libération nationale. Quel lourd tribut paya-t-elle, en effet !... Nous y reviendrons, pourquoi pas...Inch'Allah.

La nature

La faune : (Domestique) élevage ovin et caprin. (Sauvage) : Le sanglier, le lapin, le chacal. Les espèces d'oiseaux : le merle, le pigeon, la grive et la cigogne (oiseau citadin). Les céréales courantes dans la région sont le blé, l'orge et le maïs, alors que les arbres fruitiers les plus répandus sont producteurs d'agrumes (oranges, citron, clémentine), aux côtés du poirier, du pommier, de l'abricotier, du prunier, du néflier, du grenadier, de l'amandier, de l'olivier, du figuier et du vignoble.

Il est à rappeler que le raisin, l'orange, la clémentine d'Amizour ont un cachet particulier, particulièrement cotés, prisés... Les variétés agricoles du territoire ne sont pas en

reste. Il s'agit, notamment, de l'olive, de la figue de barbarie, de la figue, de la figue sèche, des câpres, du miel pur d'abeilles et autres caroube, tourbrast, le lentisque (tikhekkh) et myrthes (chilmoune)... Tandis que les arbres sauvages sont le chêne liège, le chêne zen. La commune dispose, en outre de 18 sources « réputées », affirme-t-on. Les huileries traditionnelles, quant à elles, refusent de disparaître...

Volet tourisme : Insignifiant ! La commune ne dispose que d'un hôtel unique, de surcroît non classé, et d'une agence de voyage... unique mais, fort heureusement, très entreprenante et dynamique, innovante, il s'agit d'Amizour Tour. Les infra-

structures culturelles se résument à un modeste centre culturel Malek Bouguermouh d'une capacité d'accueil de 300 places, d'une bibliothèque municipale, une salle de lecture d'une capacité d'accueil de 70 places. Non, il est grand temps que l'on se penche un peu plus sur le devenir d'Amizour, que l'on enclenche une opération d'envergure consistant à assainir et réhabiliter son oued envahi, infesté, ravagé par des tonnes d'immondices, de détritus de toutes sortes, de vase, saturé d'eaux usées, un gigantesque égoût à ciel ouvert qui humilié la très sympathique amie de l'humour, la trop résignée Amizour... A.B.



SETIF : Saisie de 2,61 tonnes de produits avariés ou impropre à la consommation

Azzedine Tiouri

Si ce mois de Ramadhan a été le plus clément en matière de stabilité des prix et de la disponibilité des produits, notamment en fruits et légumes, il n'en est pas de même pour les commerçants. Profitant de ce mois sacré de larges consommations, les commerçants, notamment les plus véreux, ne ratent aucune occasion pour fourguer n'importe quoi aux citoyens au détriment de leur santé.

C'est le mois aussi où les services de la répression des fraudes et de contrôle de pratique commerciale de la direction du commerce de la wilaya de Sétif, sont sur le qui-vive pour multiplier les randonnées et la vigilance sur le terrain pour faire face aux multiples agressions commerciales, dans le domaine des prix, pour ce qui est des produits soutenus par l'Etat ou des produits avariés ou impropre à la consommation, que les commerçants tentent d'écouler coûte que coûte.

Contacté à ce sujet, le chef du service de la protection du consommateur au sein de la direction du commerce de la wilaya de Sétif, Abdellah Krache, nous informe que 47 brigades ont été mobilisées pour la circonstance et activent sur le terrain, sans discontinuer, même après les heures du flout, tout au long de la semaine. Depuis le début du mois de Ramadhan, on a enregistré en matière de contrôle économique et de la répression des fraudes, 1 912 interventions, relevant 210 infractions avec la saisie de 2,615 tonnes de produits avariés ou impropre à la consommation pour un montant global estimé à plus de 43 millions de centimes.

La même source nous signale qu'en matière de contrôle des pratiques commerciales, avec le même nombre de brigades, il a été procédé à plus de 1 308 interventions, relevé 447 interventions avec un montant pour défaut de facturation se chiffrant à plus de 44 972 622,61 dinars. Dans le même contexte, 34 locaux commerciaux ont été proposés pour une fermeture temporaire.

Comme chaque année pour cette même période, les contrôles se poursuivront sur le même rythme tout au long du mois de Ramadhan, nous dit-on, pour traquer les commerçants irrespectueux des lois et règlements de la pratique commerciale.

ELECTRICITÉ Des travaux anarchiques causent une coupure électrique à Ouled Fayet à Alger

Le double sinistre sur les câbles électriques de moyenne tension qui a causé, dimanche une coupure de l'alimentation électrique dans la localité dite «Oued Bridja» (Ouled Fayet), a été provoqué par des travaux anarchiques de voirie, a indiqué lundi la société de distribution de l'électricité et du gaz (SDA). «Les équipes techniques de la SDA ont immédiatement localisé les tronçons de câbles touchés et ont pu les réparer au bénéfice des clients avant le flout», a souligné SDA. Cette coupure, qui a touché quelque 4 000 clients, est la 9ème depuis le début du mois de Ramadhan, provoquée à chaque fois dans le même lieu par des travaux anarchiques de voirie, en cours de réalisation par une entreprise travaillant pour le compte de la DTP de la wilaya d'Alger», a précisé la même source. «Ce genre d'atteintes aux ouvrages électriques enterrés est récurrent et a même pris de l'ampleur comparé aux années précédentes causant un préjudice important à SDA et ses clients», a ajouté la même source.

APS

ALGER 3 ans de prison pour viol

Le tribunal criminel d'Alger a prononcé son verdict contre Youcef, âgé de 38 ans, accusé de viol, sur la personne de Hakima âgée de 34 ans.



A.Ferrag

Ce jour-là, son copain Youcef, l'invite à passer la journée avec lui dans un hôtel, puis pratique sur elle des actes contre-nature.

Quelques jours après cet incident, et comme son copain ne donne aucun signe de vie, elle prend son courage à deux mains et dépose une plainte contre lui, elle est conduite par les

gens de loi chez un médecin, qui ne fera que confirmer ses dires.

Interpellé, Youcef nie d'abord les faits qui lui sont reprochés. Pressé de questions, il avoue finalement son acte. Le jour du procès, qui s'est déroulé à huis clos, l'accusé ne semblait guère ébranlé par la situation ni gêné le moins du monde par tous les regards braqués sur lui. Le nommé Youcef est accusé de viol sur la personne de sa copine Hakima. Youcef recon-

nut tous les faits retenus contre lui.

Le représentant du ministère public pour sa part, relatant les faits contenus dans le dossier, requiert une peine de 6 ans de prison ferme à l'encontre de Youcef.

L'avocat de la défense a, quant à lui plaidé les circonstances atténuantes.

À la fin des délibérations, le président prononce une peine de 3 de prison ferme.

TRANSPORT Les agents de terrain de Setram en grève pour le troisième jour consécutif

La grève des agents de terrain (conducteurs, agents de contrôle et agents de guichets) de la Société d'exploitation de tramways (Setram) est entrée lundi dans son troisième jour, sans qu'une solution ne soit dégagée pour mettre fin à ce mouvement de grève.

«Nous ne disposons pas d'une grille de salaire, nous sommes payés pour notre travail de façon forfaitaire et nous revendiquons la mise sur pied d'une grille de salaire», ont indiqué à l'APS plusieurs agents de terrain de Setram, rencontrés dans les différentes stations du tramway d'Alger. Les huit (8) tramways qui assurent le service minimum ne sont pas conduits par des conducteurs mais par des agents de maîtrise, ont-ils précisé.

Nos délégués vont rencontrer les responsables de Setram ce lundi au niveau

de la direction de la wilaya d'Alger et on espère un bon dénouement», ont souhaité des travailleurs de Setram. Malgré la disponibilité d'un service minimum reliant les Fusiliés (Hussein Dey) à Dergana, les usagers du tram ont exprimé «leur mécontentement» à cause des longues attentes qu'ils «endurent» pour voir arriver un tramway bandé. «Je suis habituée à prendre le tramway chaque jour à partir de la station de la Mosquée d'Hussein-dey pour rejoindre mon lieu de travail mais avec cette grève, j'arrive toujours en retard à mon travail», a indiqué Salima qui a souhaité que ce mouvement prenne fin rapidement. «Y en a marre des longues attentes, il faut que

Les travailleurs du tramway de Constantine en grève

Les travailleurs de la Société d'exploitation du tramway (SETRAM) de Constantine ont entamé, lundi, un mouvement de grève «illimitée» pour réclamer «une meilleure organisation du travail». Un service minimum est toutefois assuré par les grévistes (conducteurs, contrôleurs, guichetiers et agents maîtrise) sur la seule ligne opérationnelle entre le stade Benabdelmalek, au centre ville, et la cité Zouagli-Slimane. Ce débrayage, le second après celui de novembre 2014, pénalise des centaines d'usagers pris au dépourvu, a-t-on recueilli auprès de plusieurs d'entre eux qui déplorent le fait que ce mouvement ait été déclenché en plein mois de Ramadhan. Une grève similaire a été déclenchée entamé il y a deux jours par les travailleurs du tramway d'Alger, rappelle-t-on.

cette grève prenne fin», a martelé Habib Quant à Fazia, elle est obligée à cause de cette grève, de prendre des taxis chaque jour pour arriver à l'heure à son travail. «Ma bourse crie à l'agonie car les taxis coûtent cher», a-t-elle relevé. Tous les guichets se trouvant dans les stations du tramway d'Alger étaient clos ce lundi, a-t-on constaté ce matin. Lors du premier jour de la grève, Setram a annoncé dans un communiqué que «le tramway d'Alger connaît une perturbation du trafic suite à un arrêt de travail collectif et concerté observé illicitemente par une partie du personnel». Contacté par l'APS pour plus amples renseignements, la responsable de la cellule de communication de Setram d'Alger n'a pas voulu faire de déclaration se contentant de dire qu'un communiqué sera envoyé prochainement aux médias.

CONTRÔLE DE GLYCÉMIE: La limitation des bandelettes ne touchera pas tous les diabétiques

La décision de limitation des bandelettes d'auto-surveillance glycémique à une seule boîte par trimestre pour les diabétiques ne touchera pas toutes les catégories de ces patients, a indiqué lundi à l'APS un responsable du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. «La décision portant sur la limite de l'usage des bandelettes d'auto-surveillance glycémique, n'inclura pas les diabétiques insulino-dépendants (type 1), les diabétiques (type 2) traités par voie orale et injection d'insuline en même temps, ainsi que les diabétiques traités par voie orale exclusivement et ayant des difficultés à équilibrer leur glycémie», a expliqué le Directeur général de la Sécurité sociale au ministère, Djaoud Bourkaïb.

Le même responsable a rassuré que cette décision «sera applicable après le mois de ramadan» et concernera «uniquement les diabétiques (type 2) stabilisés et traités par voie orale exclusivement». Il a fait remarquer, en outre, que des abus de consommation de ce produit, disponible en tiers payant, ont été enregistrés, ajoutant que ces bandelettes sont

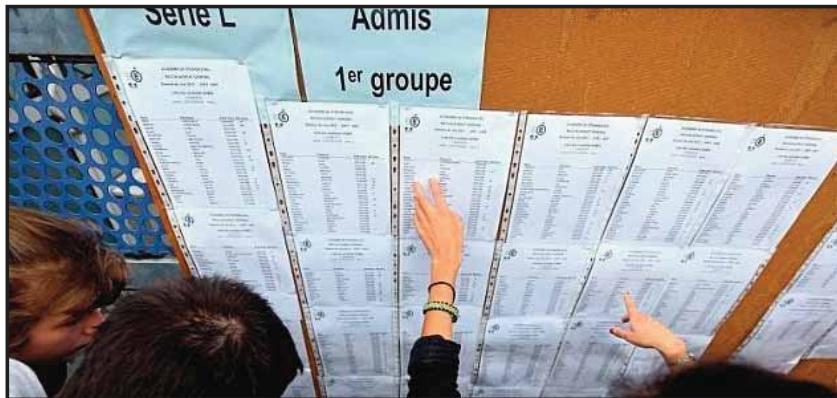


à la charge de la sécurité sociale, à raison de 100%. M. Bourkaïb a précisé que cette décision vise à «rationaliser l'usage de ce produit et limiter les abus» et «ne porte pas atteinte à la qualité des soins, ni à l'accès aux médicaments ou aux produits de santé». Il a estimé, à ce propos, qu'une boîte de bandelettes (50 unités) d'auto-surveillance de la glycémie par trimestre «est suffisante» pour les diabétiques (type 2) stabilisés et traités par voie orale exclusivement pour contrôler d'une manière raisonnable leur glycémie, précisant que cette catégorie nécessite seulement «quelques contrôles par semaine». Toutefois, il a indiqué que les diabétiques concernés par cette décision qui «revendent plus d'une (1) boîte par trimestre au regard de leur état de santé, subiront un petit contrôle médical à raison d'une seule fois, pour prétendre à ce droit», a-t-il ajouté. Selon le même responsable, la consommation nationale en bandelettes d'auto-surveillance glycémique «est énorme», précisant que le marché algérien enregistre annuellement «une consommation de plus de 13 millions de boîtes».

BACCALAURÉAT EN FRANCE

Un diplôme ? en dégradation ?

Alors que les familles françaises se préparent à la publication des résultats du baccalauréat session 2015, ce mardi 07 juillet, une nouvelle proposition de la ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud Belkacem, ravive la polémique sur l'état du baccalauréat et plus généralement de l'enseignement secondaire en France.



Cherbal E-M

Le texte présenté au conseil supérieur de l'éducation, début juillet vise à limiter le phénomène de décrochage des élèves de terminale qui, après avoir échoué au Bac, ne retrouvent plus de place pour se donner une seconde chance. Parmi les principales mesures introduites dans la proposition de Najat Vallaud Belkacem, la possibilité, à compter de 2016, pour les lycéens recalés au bac d'avoir le droit de redoubler dans leur lycée et de garder les notes au-dessus de la moyenne obtenues lors de l'examen du Bac. D'après le site www.la-croix.com, ce texte, qui donne « droit à une nouvelle préparation aux examens dans leur établissement d'origine concerne les élèves du public et du privé sous contrat ayant échoué au bac, au brevet de technicien, au CAP ou au BTS». Ce site a par ailleurs donné la parole à une syndicaliste du syndicat enseignant SE-Unsa qui regrette effectivement que le droit au redoublement ne soit pas encore garanti aux élèves dans leur établissement d'origine ; ce qui d'après elle est source de décro-

chages forcés de nombreux élèves contraints de rechercher d'autres voies. D'autre part, ajoute cette syndicaliste, sur ce même site, « c'était un scandale de rentrée tous les ans, dans certaines régions où il y a beaucoup de pression sur les effectifs de terminale ».

Si pour certains cette mesure est de nature à fixer les élèves échouant au bac, d'autres inscrivent cette initiative dans un cadre général de recul du niveau de l'enseignement et du baccalauréat en France.

Pour rappel, la France s'est lancée il y a trente ans le défi de parvenir à un taux de réussite au bac de 80%. Même si le résultat a été atteint, parvenant l'année dernière à un taux de 87,9%, beaucoup d'observateurs pointent du doigt une révision à la baisse des exigences de qualité ; le journaliste du site d'information la-croix.com va même jusqu'à se demander si cela est « bien crédible, alors que les comparaisons internationales – notamment Pisa, réalisée au sein de l'Ocde – montrent plutôt une dégradation des performances de notre système éducatif ? ». De son côté, le Snes-FSU, premier syndicat du secondaire réagit à cette initiative

en publiant un message sur Twitter dans lequel il affirme, selon la-croix.com : « Dispenser les redoublants de terminale de certains cours est démagogique et contre-productif pour la poursuite d'études supérieures ». Les politiques n'ont pas été en reste, à commencer par les grosses pontes de la droite qui se sont élevées contre cette nouvelle réforme. Ancienne ministre de la justice sous Sarkozy, Rachida Dati du parti Les Républicains qu'en proposant ces mesures, la ministre de l'éducation « va démotiver les élèves, compliquer la tâche des enseignants et dévaloriser un peu plus le Bac ! », souligne le site la-croix.fr.

La patronne de l'enseignement secondaire du ministère français de l'éducation, Florence Robine défend pour sa part le bienfondé de la nouvelle réforme. Elle reconnaît une baisse d'exigences, notamment en matière d'orthographe, de grammaire, voire même de mathématiques ; mais explique-t-elle au site la-croix.fr, « on attend des candidats bien d'autres compétences, par exemple la capacité à bâtir des passerelles entre disciplines scientifiques ou la maîtrise d'outils numériques. »

TRAVERSÉE CLANDESTINE 300 migrants secourus par un navire suédois en Méditerranée

Plus de 300 migrants ont été secourus dimanche en Méditerranée par le navire suédois Poseidon, rapportent les médias locaux. Parmi les migrants secourus figurent 35 femmes et enfants, précisent les mêmes sources. Les migrants ont été transportés en Italie, après la fin de l'opération de sauvetage qui a duré deux heures. « La mer était calme, il n'y avait presque pas de vent et la visibilité était excellente », a indiqué Mattias Lindholm, porte-parole des garde-côtes suédois, dans une déclaration aux médias.

Depuis son déploiement début juin dans le cadre de l'opération de surveillance des frontières européennes « Triton », Poseidon a secouru près de 2.000 migrants. L'UE a accru ses opérations de recherche et de sauvetage en Méditerranée après que des milliers de migrants aient trouvé la mort en essayant de rejoindre les côtes européennes.

Les Philippines annoncent un second cas de Mers

Un second cas de contamination par le virus Mers a été signalé aux Philippines lundi, a annoncé la ministre philippine de la Santé, Janette Garin.

Le patient de 36 ans, un ressortissant étranger de retour d'Arabie saoudite (principal foyer de l'épidémie), a été placé en quarantaine dans un établissement public, a déclaré Mme Garin, assurant que « son état s'améliore ».

L'homme présentait « une charge virale basse (...) Il n'y a pas de raison de paniquer », a-t-elle ajouté.

Les autorités recherchent les personnes qui auraient été en contact avec lui, en particulier les passagers de son vol. Une infirmière philippine revenant elle aussi d'Arabie saoudite en février était devenue la première personne déclarée porteuse du Mers aux Philippines. Elle s'est rétablie depuis.

Les services médicaux des Philippines étaient en alerte depuis la déclaration d'une épidémie en Corée du Sud le 20 mai, à cause de la présence dans le pays de 88.000 Sud-Coréens. Trente-trois personnes sont mortes en Corée du Sud et 185 personnes ont été contaminées par le syndrome respiratoire du Moyen-Orient depuis le diagnostic le 20 mai d'un patient rentrant d'un voyage en Arabie saoudite et dans d'autres pays du Golfe, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il n'existe aucun vaccin pour ce virus, qui présente un taux de mortalité d'environ 35%, selon l'OMS. En Arabie saoudite, plus de 950 personnes ont été contaminées depuis 2012 et 412 sont décédées.

7 morts dans une trentaine d'incidents armés à Chicago ce week-end

Sept personnes ont été tuées dans 33 incidents armés à Chicago (Illinois) durant le week-end de l'Independence Day, la fête nationale américaine, a annoncé la police dimanche. Parmi les morts figure un garçon de sept ans qui a été abattu d'un tir mortel à la poitrine en rentrant de la fête du 4 juillet, ont rapporté des médias américains.

Selon le quotidien Chicago Tribune, un garçon de 16 ans et un autre de 15 ans figurent aussi parmi les victimes. Cette série de 33 incidents avec usage d'armes à feu a eu lieu entre vendredi et dimanche 15h00 heure locale, a déclaré l'agent de police Veejay Zala.

La chaleur et le fait qu'il s'agissait d'un week-end de vacances peuvent en partie expliquer cette flambée de violence.

APS

ESPAGNE 8.000 hectares de forêts ravagés par un violent incendie dans le nord-est

Le gigantesque incendie qui s'est déclaré samedi après-midi dans une localité de la province de Saragosse, dans le nord-est de l'Espagne, a ravagé près de 8.000 hectares de forêts, ont indiqué dimanche des sources du gouvernement régional d'Aragon.

Le feu s'est déclenché vers 16h30 (hl) dans une zone fortement boisée et s'est vite propagé à cause des températures élevées (40 degrés) qui sévissent à Saragosse et du vent violent qui soufflait sur cette zone.

Quelque 500 personnes, aidées par 26 hélicoptères et avions envoyés par les gouvernements d'Aragon, de Valence et de Madrid, ainsi que par 341 autres soldats de l'Unité militaire des urgences (UME) assistés par 96 véhicules de lutte anti-incendies, oeuvraient ce dimanche en vue de maîtriser les flammes qui ont conduit les autorités samedi soir à évacuer quelque 1500 habitants de municipalités menacées par les flammes, a indiqué le conseiller de l'environnement au gouvernement d'Aragon, Modesto Lob?.

Samedi, 53 militaires de l'UME et 22 véhicules ont été mobilisés pour participer aux tâches d'extinction des flammes au côtés de cinq hélicoptères. Le gouvernement

régional d'Aragon a également demandé l'aide de la Catalogne pour contrôler les feux de Saragosse. Selon des habitants, le feu aurait été provoqué par une moissonneuse batteuse.

Les autorités ont dû également couper la circulation vers cette zone par mesure de précaution. Pour sa part, le secrétaire général du Parti socialiste ouvrier espagnol (PsOE, opposition), Pedro Sanchez, qui se trouve en visite à Saragosse, a demandé au gouvernement central de « mobiliser tous les moyens nécessaires » pour faire face à ce gigantesque incendie, qui est toujours actif dimanche après-midi.

Le feu s'est déclenché alors que l'Espagne connaît depuis vendredi une vague de chaleur, la deuxième au cours de cet été. L'Agence étatique de météorologie espagnole (Aemet) avait mis en garde contre des températures qui atteindront jusqu'à 40 degrés notamment dans le nord-ouest du pays et dureront jusqu'à vendredi prochain.

Avec le début de la haute saison touristique et une canicule qui se profile, la protection civile espagnole a mis en garde contre les risques d'incendie dans tout le pays.

UNE ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE, C'EST PAS SI COMPLIQUÉ !

Comment adopter facilement des réflexes nutritionnels sains et des idées de gestes simples à intégrer à son quotidien pour une alimentation plus équilibrée afin d'obtenir des résultats aussi bien sur sa santé que sur sa ligne ? On fait le point avec Anthony Berthou, nutritionniste.

Il faut éliminer de notre alimentation les produits industriels raffinés et favoriser les aliments bruts non transformés d'origine locale. « Il est essentiel pour toute personne souhaitant optimiser son état de santé, ses performances ou contrôler son poids de privilégier les aliments glucidiques à IG bas », explique Anthony Berthou, nutritionniste.

On choisit des produits céréaliers non raffinés et non transformés : céréales semi-complètes ou complètes de préférence d'origine biologique, du quinoa, du riz semi-complet basmati et des produits réalisés avec de la farine complète ou semi complète, des légumineuses (lentilles, fèves, haricots secs, pois chiches, pois cassés, soja). On mange des fibres (végétaux) à chaque repas et on privilégie le pain au levain à base de farine complète ou semi-complète de préférence d'origine biologique, aux céréales, de seigle, de sarrasin. On supprime le sucre blanc raffiné.

On fait le plein de bonnes graisses, d'oméga 3 présentes dans les huiles d'olive de lin et de noix, dans les oléagineux et dans les poissons gras et on élimine les acides gras trans souvent cachés dans produits industriels raffinés.

La répartition des aliments aux cours de la journée

Pour une meilleure forme générale, une régulation de l'appétit et une meilleure vigilance au cours de la journée, on ajoute des protéines (un œuf coqué) et des bonnes matières grasses au petit déjeuner et on élimine le sucre.

On choisit du pain au levain à base de farine complète, du muesli traditionnel ou même des haricots rouges et on limite le pain blanc, les céréales soufflées, la confiture et le miel et les produits extrudés : crackers, biscuits. On privilégie le fruit plus riche en fibres et nutriments au jus. « La



présence de protéines animales, souvent associée à des graisses, permet de réduire la vitesse d'assimilation des aliments glucidiques consommés au petit déjeuner, en augmentant le temps de digestion et en réduisant l'index glycémique de ces aliments » explique Anthony Berthou.

A midi, le repas doit se composer d'une part de protéines, de légumes et un peu de céréales et peut finir par un yaourt ou un carré de chocolat. Le soir, le menu doit être végétarien.

Prendre soin de son écosystème intestinal

Notre intestin abrite 200 milliards de neurones, 70% de notre

système immunitaire et 100 000 milliards de bactéries qui jouent un rôle sur notre santé, notre humeur et sur l'épigénétique (effet de l'environnement (alimentation activité physique, humeur) sur nos gènes. Il est donc essentiel d'en prendre soin.

La flore intestinale s'installe dès la naissance. Au fil du temps, on peut la réguler, mais on ne la restaure pas. Les bonnes habitudes devraient se prendre dès le plus jeune âge.

Pour éviter d'attaquer la muqueuse intestinale, il est recommandé de mastiquer les aliments, de boire 1,5 litres d'eau par jour et pour les personnes sensibles d'éviter le gluten et le

lait de vache. Pour ne pas perturber la flore intestinale, il faut faire attention aux antibiotiques. Dans le cadre de ce type de traitement, il faut équilibrer son alimentation avec des probiotiques.

Remettre son corps en mouvement

Il est essentiel de remettre son corps en action. « Notre corps n'est pas fait pour rester sédentaire, pour se nourrir d'une alimentation vide de micronutriments et pour subir un stress permanent. Le génome humain a évolué de moins de 0,01% en plus de 10 000 ans : il n'a de ce fait pas pu s'adapter à la sédentarité et à l'alimentation plé-

thorique que propose depuis plusieurs décennies l'industrie des calories vides », rappelle Anthony Berthou.

Il est recommandé d'avoir 30 minutes d'activité sportive par jour au moins 5 fois par semaine. Pour se remettre au sport, on cherche d'abord une activité plaisir. Une fois qu'on a dépassé la zone d'inconfort et observé les bénéfices, on structure son emploi du temps sportif.

Tenir longtemps ces nouvelles bonnes habitudes

Pour tenir ces bonnes habitudes sur la durée, et obtenir des résultats à long terme aussi bien sur sa santé que sur sa ligne, il est nécessaire de modifier son alimentation progressivement, en prenant du plaisir sans culpabiliser lors d'écart et en répétant.

La répétition va permettre une « reprogrammation de l'inconscient » et la détoxicification. Au fil du temps, ces nouvelles habitudes vont devenir des réflexes. « Nous avons besoin de répétition pour intégrer ces nouvelles habitudes dans une logique santé et de perte de poids » explique Anthony Berthou, nutritionniste.

Cette nouvelle alimentation va progressivement modifier vos envies et vous permettre de retrouver le goût de la saveur originelle, et de rentrer dans un cercle vertueux. Sans y penser, vous n'aurez plus envie de manger des produits industriels, trop gras, trop salés et trop sucrés. Mais il faut accepter que cette étape se mette en place progressivement, et accepter les écarts sans culpabiliser. « Il n'existe aucun aliment miracle, aucun régime miracle, vos trois alliés sont le temps, répétition et le plaisir » conclut Anthony Berthou.

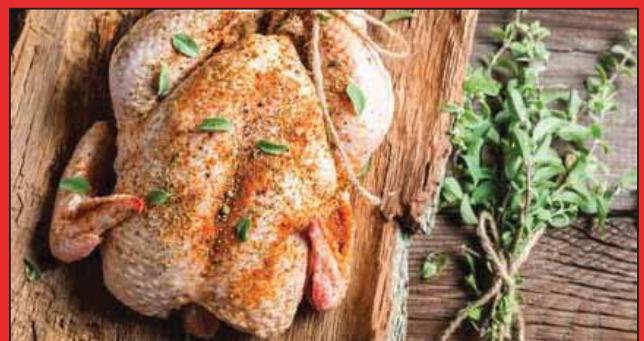
DES PROTÉINES POUR LUTTER CONTRE LE STRESS

La méditation, le sport... sont de bonnes solutions pour lutter contre le stress. Mais certains nutriments comme les protéines jouent un rôle important. Zoom sur leur mode d'action.

Les protéines apportent au corps des acides aminés qui sont des précurseurs des neurotransmetteurs. Autrement dit, c'est à partir de certains acides aminés que sont fabriqués les neurotransmetteurs, avec l'aide d'autres cofacteurs (des vitamines, des sels minéraux, des oligo-éléments). Par exemple, la tyrosine entre dans la fabrication de la noradrénaline et de la

dopamine, le tryptophane permet la synthèse de la sérotonine...

« Mais ce n'est pas tant le type de protéines qui importe, insiste Laëtitia Agullo, mais les aliments avec lesquels on va les associer. « En effet, les acides aminés arrivent jusqu'au cerveau grâce à des molécules de transport communes, ils entrent donc en compétition. Et ce sont d'autres nutriments qui vont favoriser la captation de tel ou tel acide aminé. D'où l'importance de bien choisir la composition de ses repas en fonction du moment de la journée.



Diabète gestationnel : l'exercice physique pendant la grossesse réduirait les risques

Une méta-analyse espagnole montre que la pratique modérée de l'exercice physique pendant la grossesse pourrait réduire la prise de poids et prévenir le diabète gestationnel. Vous attendez un heureux évènement ? Si vous pratiquez un peu d'exercice tout au long de la grossesse, vous éviterez la prise de poids et réduirez des 36 % les risques de développer le diabète gestationnel. Telles sont les conclusions d'une méta-analyse espagnole de 13 études portant au total sur plus de 2 800 femmes... Ses résultats ont été présentés dans la revue BJOG.

Les risques du diabète du gestationnel pour la mère et l'enfant

«Le diabète gestationnel est l'une des complications les plus courantes de la grossesse», rappellent les chercheurs à l'origine de la méta-analyse, de l'Hôpital Virgen de la Luz, à Cuenca (Espagne). Le diabète gestationnel qui survient chez la femme enceinte vers la fin du deuxième trimestre de grossesse révèle un diabète antérieur non détecté ou un diabète spécifique à la période de la grossesse. Ce trouble de la glycémie, qui entraîne ici une hyperglycémie aiguë ou chronique comporte de nombreux risques pour la mère comme pour l'enfant, pendant toute la période périnatale. Chez l'enfant, ce diabète peut engendrer une croissance et un poids excessifs (prise de 4kg), une détresse respiratoire, une hypoglycémie néonatale et un risque de développer un diabète de type 2. Et chez la mère, ce diabète gestationnel peut causer un accouchement difficile ou prématuré, une pré-éclampsie avec une prise de poids, des œdèmes, une hypertension artérielle et des complications rénales.

Réduction du risque de diabète gestationnel de 30 % avec l'exercice

Avec la pratique d'exercice physique modéré au cours de leur grossesse, l'analyse confirme une réduction du risque de diabète gestationnel de 30% chez les femmes et même de 36% chez les femmes ayant pratiqué tout au long de leur grossesse. Cet effet est encore plus significatif avec un programme combinant la gym tonique, la musculation, la souplesse et l'exercice aérobic. L'exercice facilite aussi une prise de poids raisonnable. Sa pratique, durant la grossesse est matérialisée par un kilo de moins en moyenne par rapport aux femmes qui n'ont pas pratiqué.

N'ayez donc pas peur de l'exercice pendant la grossesse ! Il n'aura que des effets positifs et importants sur la santé et sans danger pour la mère et le bébé si vous le pratiquez de manière modérée.

LES POMMES, UN FRUIT CHARGÉ EN PESTICIDES ?

Faire une détox de pommes ne serait pas une si bonne idée, si l'on en croit une enquête de l'ONG Greenpeace. Celle-ci révèle que ces fruits peuvent contenir jusqu'à 53 pesticides.

Une pomme par jour n'éloignerait pas forcément le médecin... Un rapport publié par l'association écologiste Greenpeace pointe du doigt la toxicité des pommes pour l'organisme. Les analyses effectuées par l'organisation de protection de l'environnement sur des échantillons de sol et d'eau prélevés dans les vergers de douze pays européens donnent des résultats peu ragoûtants. Sur les 85 échantillons prélevés au total, 53 pesticides différents ont été identifiés, dénonce le document. «75 % en moyenne (sol : 78 % ; eau : 72 %) contenaient des résidus d'au moins un de ces pesticides. De plus, au moins 70% des pesticides identifiés présentent une toxicité globale élevée pour la santé humaine et la faune sauvage», précise Greenpeace. Les pesticides retrouvés incluent principalement le boscalid (un fongicide présent dans 38 % des échantillons) et le DDT soupçonné d'augmenter le risque de maladie d'Alzheimer et de cancer du sein notamment). Pire, la France fait partie du trio de tête des pays européens où les sols sont les plus pollués en pesticides : «le nombre de pesticides le plus élevé dans les sols a été détecté en Italie (18 pesticides sur trois échantillons), en Belgique (15 pesticides sur trois échantillons) et en France (13 pesticides sur six échantillons prélevés)», détaille le rapport.

Greenpeace souhaite alerter les consommateurs et pousser les pouvoirs publics à mettre progressivement fin à l'utilisation des pesticides chimiques de synthèse dans l'agriculture en interdisant «en priorité les pesticides cancérogènes, mutagènes et neurotoxiques, ainsi que ceux qui perturbent le système endocrinien ou sont toxiques pour



la reproduction». Greenpeace demande aussi que soient encouragées mes «alternatives non chimiques pour lutter contre les parasites, en particulier les pratiques agricoles écologiques».

La riposte des organisations de producteurs

«Non les pommes ne sont pas empoisonnées», s'est empressée de réagir l'Association Nationale Pommes Poires (ANPP) qui représente les organisations de producteurs de pommes et poires en France. Dans un communiqué, le collectif s'élève contre des

«conclusions mensongères» et assure que «des pommes françaises sont saines, conformes à la réglementation» et que «des fruits français sont bons, sains et produits dans le respect de l'environnement».

«Aujourd'hui, les producteurs cherchent à préserver les équilibres naturels sur leur exploitation, insistent les porte-paroles. L'ANPP précise que les produits phytosanitaires ne sont utilisés «qu'en dernier recours, lorsqu'il n'existe pas de technique alternative». Et de conclure par une invitation aux militants de Greenpeace à venir «visiter un verger écoresponsable» pour juger par eux-mêmes.

LE SOJA, UN ALLIÉ ANTI CANCER

De nombreux aliments peuvent nous être bénéfiques en ce qui concerne l'apparition du cancer. C'est le cas du soja.

Le soja contient des isoflavones, qui sont des phytoestrogènes, ces molécules d'origine végétale qui, dans l'organisme, miment les estrogènes que la femme sécrète naturellement. En matière de cancer du sein, ces phytoestrogènes entretiennent des relations complexes. «Pour simplifier, on peut dire que le soja a un effet différent selon que la femme est ménopausée ou pas», explique le Pr Michel Crépin. Avant la ménopause, une consommation régulière, modérée, et inscrite dans une alimentation variée aurait un effet protecteur contre le cancer du sein. Après la ménopause, ce rôle s'inverse et le soja, consommé en grande quantité, pourrait avoir une action pro-cancérogène. En cas de cancer du sein hormonodépendant, il est également déconseillé de consommer du soja qui pourrait participer à la prolifération des cellules

cancéreuses. De plus, des études ont montré que les isoflavones pouvaient contrecarrer les effets de certains traitements du cancer du sein comme le Tamoxifène.

Et les hommes ?

Le soja serait également intéressant chez l'homme en prévention du cancer de la prostate, à condition qu'il soit associé à la tomate, suggère une étude de l'Université de l'Illinois publiée dans la revue «Cancer Prevention Research». Les chercheurs ont mené des expériences sur des souris génétiquement modifiées pour développer un virulent cancer de la prostate. Les rongeurs ont été divisés en quatre groupes : un premier nourri de tomates, un deuxième de soja, un troisième de ces deux aliments, et un dernier d'aucun des deux. Résultat : 45 % des souris nourries avec des tomates et du soja ont développé un cancer de la prostate, contre 61 % pour celles



nourries uniquement de tomates et 66 % pour celles nourries uniquement de soja. 100 % des souris n'ayant été nourries ni de tomates ni de soja ont développé un cancer. Forts de ces résultats, les auteurs conseillent aux hommes de manger quatre portions de produits contenant des tomates par semaine et une à deux portions d'aliments à base de soja par jour.

LES ÉPICES, UN BON MOYEN DE LUTTER CONTRE LE CANCER

Certains aliments comme la tomate, ou certaines boissons telles que le thé ont des propriétés anti cancer. Mais, on le sait moins, les épices possèdent aussi des effets protecteurs.

Les propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires de la curcumine ont fait l'objet de nombreuses études chez l'animal et *in vitro*, avec des résultats probants. Une étude sur la souris a montré que le curcuma ralentissait la croissance des cellules cancéreuses, tandis que d'autres travaux ont démontré que la curcumine induisait la mort des cellules cancé-

reuses. Un récent travail suggère également que la curcumine potentialiserait l'efficacité de certains médicaments utilisés dans la chimiothérapie, tout en minimisant leurs effets toxiques. Les quelques travaux réalisés chez l'homme sont aussi très positifs.

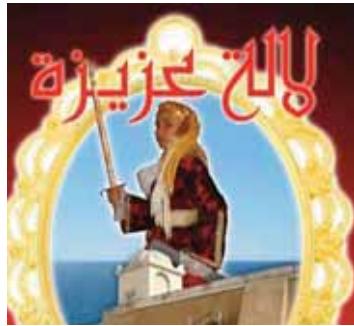
Mais comme toujours, il ne faut pas compter un effet miracle... On peut cependant adopter le curcuma ou le curry (un mélange d'épices, dont le curcuma) en parsemant ses légumes, ses viandes blanches et ses filets de poisson... La bonne équation : curcuma +

poivre + matière grasse. La pipérine du poivre potentialise l'assimilation dans le sang de la curcumine, tandis que la matière grasse va la dissoudre.

Pipérine du poivre, capsaïcine du piment, flavones du thym... Les autres épices et arômes contiennent aussi des polyphénols. Aussi n'hésitez pas à en user pour agrémenter vos plats, tout comme des herbes fraîches. «Tout ce qui donne du goût et de la couleur naturellement est bon pour la santé», rappelle le Pr Michel Crépin.

CONSTANTINE 2015

La pièce «Lalla Aziza» chaleureusement accueillie



Le public Constantinois a chaleureusement accueilli, dimanche soir au théâtre régional (TRC), la Générale de la pièce «Lalla Aziza» de la coopérative culturelle et artistique Asdika El Fen de Chlef. Tirée de l'histoire d'Aziza Bent Merouane El Bahri, protecteur de la ville de Ténès, la pièce, mise en scène par Missoum Laroussi d'après un texte d'Abdelkrim Houari, retrace dans une succession de scènes captivantes le parcours de la belle princesse, devenue une légende populaire dans la ville de Ténès.

Les vingt comédiens distribués dans cette pièce se sont donnés à fond tout au long des 70 minutes du spectacle qui s'ouvre sur une scène de souk, à Ténès. La ville est présentée comme un hameau paisible, à l'économie prospère, privilégiant les échanges commerciaux avec la Sicile et Venise. Cependant, la nouvelle de la chute de Grenade, dernier bastion musulman de la péninsule Ibérique, inquiète beaucoup Merouane El Bahri et fait gronder les tambours de la guerre à Ténès où le souverain ordonne de préparer l'armée pour aider les gens fuyant d'Andalousie et qui bravent la mer. Pendant ce temps, Aziza, jeune fille à la santé fragile, est consciente du danger qui guette sa ville. Ténès prépare son armée et le palais fait appel à Slimane, un jeune commerçant, pour assurer l'approvisionnement en munitions, mais, devant la rareté de la matière en ces temps de guerre, l'homme, peu scrupuleux, tente de tricher et conspire contre l'armée et la ville. Aziza, campée par l'actrice Latifa Kaben, ayant eu vent de la manigance, se déguise en homme et part travailler chez Slimane. Elle finit par découvrir le pot aux roses et surprend Slimane en train de mélanger du sable à du charbon pour le vendre comme baroud à l'armée. Confondu, le conspirateur séquestre et torture la jeune femme qui finit par succomber.

Le rideau tombe sur une ancienne et belle chanson de la région de Ténès, perpétuant le souvenir de la belle Aziza et rendant hommage à son sacrifice pour sa ville.

Le metteur en scène, ravi de la réceptivité du public, a fait part à l'APS, à l'issue de la pièce, de sa «fierté» de diriger des artistes issus des ateliers d'apprentissage du jeu théâtral dans lesquels Asdika El Fen puise ses acteurs.

Pas moins de trente représentations de la pièce «Lalla Aziza», jouée au TRC dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015», sont programmées durant les mois de juillet et d'août dans une vingtaine de wilayas du pays.

FÉLICITATION

Les familles BELHERAOUI et BENSAHLA félicitent leur princesse

B. NOUR-AHLEM
pour l'obtention du B.E.M
avec mention Très bien.

Bien qu'attendu, ce succès n'enlève rien au mérite de Halouma. profite bien de tes vacances tu l'as bien mérité.

MUSIQUE

Farid Khodja orne le silence sacré de la Basilique Notre Dame d'Afrique à Alger

Un concert de musique andalouse a été animé dimanche soir à Alger par le chanteur Farid Khodja dans une ambiance solennelle où la pureté des sonorités de la musique classique algérienne a orné pour la première fois, le silence sacré d'un lieu de culte religieux.

Durant une heure de temps, Farid Khodja et son orchestre, sublimant l'Amour et embellissant l'atmosphère solennelle de la Basilique Notre Dame d'Afrique, ont gratifié le public venu en nombre d'un florilège de pièces du terroir algérien dans leurs variétés modales et leurs richesses mélodiques et rythmiques.

L'orchestration, au ton relevé des instruments à cordes caractérisant les sonorités andalouses, donnée par : deux violonistes, dont le chef d'orchestre El Hadi Boukoura, un luthiste, un flutiste (au Nay), un pianiste, un musicien au qanun, un banjoïste et deux percussionnistes (à la derbouka et au tar) a soutenu Farid Khodja au R'beb et au commandes d'un programme prolifique.

Deux Inqliba dans le mode Mezmoum Dakhaltou Er Riadh et Dj Aka El Gheiyth, Derdj Li Allahi Ma Asâba Er Rahil, Zennouba dans le mode Zi-dène (interprété dans le genre Moghrabi), Nar Hwakoum Lahhab dans la tonalité Sehli, Enness Rahoum Tahmouni, Sellî Houmoumek et Chems El achîya dans le mode Qorb El Maya, ont constitué l'essentiel du programme présenté.

Ecrits par les plus grands poètes du patrimoine andalou, les textes des pièces figurant au programme évoquent entre autres, la convivialité, l'amour, l'adoration de Dieu, la nature et la pureté de l'âme alternant lyrisme romantique et soufisme.

L'espace imposant des lieux à l'acoustique naturelle servant de grande caisse de résonance a permis au ténor de promener sa voix limpide dans le calme et la sérénité du moment, emportant l'assistance dans un voyage onirique inédit au fond de soi. Dans des mouvements variés alliant lenteur et vivacité, les différentes pièces exécutées ont brillé de douceur et de pureté, donnant un sentiment de plénitude aux mélomanes qui savou-



raient intérieurement chaque moment du récital dans l'allégresse et la volupté.

Le public plongé dans un silence religieux a pu apprécier chacune des pièces proposées s'abstenant de multiplier les déplacements, respectant ainsi la solennité du moment et du lieu.

«Quelle belle expérience, voir la musique andalouse s'inviter dans un lieu de culte religieux ne pouvait donner lieu qu'à un bel échange culturel!», s'est exclamée une dame à l'issue du récital. Le récital andalou de Farid Khodja entre dans le cadre d'un programme régulier initié par la Basilique Notre Dame d'Afrique dans le but de «renforcer les échanges interculturels et religieux», a expliqué le Recteur de la Basilique Notre Dame d'Afrique Marcello Aldo Giannasi.

Inconditionnel de la musique an-

dalouse, Farid Khodja fut bercé dès son jeune âge par les sons voluptueux du R'bâb de son oncle Mohamed Khodja dit Dziri.

En 1975, il est inscrit à l'école Nedjma après avoir longtemps fréquenté l'Association blidéenne El Widadia et continue son apprentissage de la musique et sa maîtrise de l'instrument en intégrant l'Association El Andaloussia à Alger.

Sa rencontre avec les maîtres, le regretté Mustapha Boutriche, Mohamed Khaznadjî, Nourredine Saoudi et Mustapha Benguergoura qu'il retrouve à nouveau à l'Association El Widadia parfaît son éducation musicale et sa connaissance des Noubiates.

En 1996, il enregistre 3 CD : Noubet Mezmoum, un florilège de chants Hawzi et noubet Rasd Eddil. Farid Khodja se produira le 13 juillet à Alger, à la salle El Mougar.

JIJEL

La toponymie algérienne thème d'un prochain colloque scientifique



de la Culture et la wilaya de Jijel, ce colloque dont les travaux auront lieu à la cité administrative de la wilaya, réunira une trentaine de conférenciers de différentes universités et centres de recherches spécialisés du pays, a ajouté M. Assad dans une déclaration à l'APS.

L'objectif recherché à travers ce forum scientifique consiste à «se questionner sur la place réservée à l'amazighité dans l'élaboration des toponymies» et sur «l'orientation des pouvoirs publics en matière de politique toponymique».

M. Assad a également situé la place, le rôle et la contribution des spécialistes-recherches dans le domaine de la toponymie, dans l'élaboration d'une politique toponymique spécifiquement amazighe et les voies pour transcender le phénomène de la diversité culturelle du vaste territoire que représente le pays, ainsi que son plurilinguisme. L'idéal serait pour qu'à partir des particularismes toponymiques régionaux ou locaux puisse se dégager un fichier - ou base de données - toponymique national, représentatif de l'Algérie.

Les communications seront présentées selon sept (7) grands axes thématiques à la fois distincts et complémentaires, dont «la situation toponymique en Algérie d'hier à aujourd'hui», «implications de la politique toponymique face à la revendication identitaire amazighe» et «place et importance de la toponymie amazighe dans l'environnement algérien comme vecteur du processus identitaire». APS

Un colloque scientifique intitulé «la toponymie algérienne: du local au national» sera organisé à Jijel du 25 au 27 juillet prochains, a-t-on appris, dimanche, auprès du secrétaire général du Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad.

Organisée par le HCA en partenariat avec le ministère

MORT DE L'INVENTEUR DU SMS UN OUTIL EN DÉCLIN ?

Lancé à l'origine pour des besoins professionnels, le sms, est né de l'idée de l'ingénieur finlandais, Matti Makkonen, mort ce vendredi, à l'âge de 63 ans, après une longue maladie. Après avoir fait le beurre des opérateurs de télécoms, le sms vit à l'heure d'un net repli.

par Samy YACINE

Un moment propice pour revenir sur le sms, cette application qui a révolutionné la communication mobile, et dont l'invention a pourtant été l'œuvre de techniciens, gestionnaires soucieux d'un contact constant entre eux et avec leurs employés.

D'après les écrits de presse, ce sera donc l'ingénieur finlandais Matti Makkonen, employé dans les télécoms qui, en 1984, a eu l'idée d'imaginer un système de transmission et de réception de messages court sur un réseau de téléphonie mobile. Après quoi il se refuse à déposer un brevet considérant qu'il s'agit d'une invention collective. Interrogé par sms, sur la BBC, en 1992, il s'est refusé à revendiquer la paternité de l'invention du sms, se contentant de déclarer, selon le site du quotidien français lemonde.fr : «Il y a vingt ans, je ne voyais pas le SMS comme une idée séparée, mais comme un outil englobé dans la révolution de la communication mobile ». Pourtant le premier message court («Merry Christmas») fut l'œuvre d'un autre ingénieur, le Britannique Neil Papworth qui l'envoya d'un ordinateur vers un téléphone mobile. Pour Matti Makkonen, pourtant, le vrai texto grand public n'est pas celui-là, mais comme l'explique sr les colonnes du site lemonde.fr : «Le vrai lancement du service, tel que je le vois, date de la sortie par Nokia du premier téléphone facilitant l'écriture de messages [le Nokia 1010, en 1994]». Mais en réalité le sms connaîtra son heure de gloire à partir du début des années 2000 ; «En 2011, en moyenne



200 000 SMS auraient été envoyés chaque seconde dans le monde. En 2009, plus de 135 000 SMS étaient envoyés chaque seconde à travers le monde, tandis qu'en 2007, entre 50 000 et 60 000 SMS étaient envoyés chaque seconde», nous apprend l'encyclopédie en ligne Wikipedia. Au moment fort du développement de l'usage du sms, soit pour le site <http://rue89.nouvelobs.com> indique, pour illustration le cas de la France où «le nombre de SMS envoyés pendant la nuit du 31 décembre 2014 au 1^{er} janvier 2015 pour la première fois été inférieur à celui de l'année précédente. Les trois grands opérateurs nationaux (SFR, Orange et Bouygues Télécom) ont chacun constaté une diminution allant de 10% à 20%». D'après ce site, le phénomène semble se généraliser puisque, explique-t-il, durant «la même nuit de la Saint-Sylvestre, les opérateurs chinois ont eux subi une chute

de 35% du nombre de SMS envoyés». Les statistiques relatives aux usages en la matière en Australie donnent une progression de 300% pour les messages envoyés par les autres applications, notamment Facebook Messenger, WhatsApp et Twitter.

L'engouement des usagers, notamment les jeunes publics pour ces nouvelles applications, n'est pas un phénomène aléatoire mais tient surtout aux fonctionnalités offertes qui, selon ce même site «ont au-delà d'un simple envoi de message : partage de photos, de vidéos, discussion de groupe et bien d'autres possibilités...». En tout cas, le succès est tel, pour ces applications, que les chiffres sont déjà de quoi donner le vertige : «700 millions de photos, 30 milliards de messages

ainsi qu'une centaine de millions de vidéos échangées chaque jour», expliquait il y a quelques temps à un organe de presse le PDG de WhatsApp Jan Koum.

Les opérateurs de téléphonie mobile tentent de se maintenir sur ce créneau, en renflouant leurs offres. Mais la tendance semble inexorable, comme le confirme le constat fait par l'Arcep, organe de régulation des communications électronique et des postes, qui note que du quatrième trimestre 2013 au quatrième trimestre 2014, le nombre de SMS émis en moyenne par mois et par client en France a diminué de 1%, soit deux messages de moins », rapporte le site <http://rue89.nouvelobs.com>, qui note qu'en même temps, «la consommation de données (navigation sur Internet, télévision) a été multipliée par deux en un an».

La presse spécialisée note par ailleurs la même tendance, avec cette précision que pour certaines régions du monde, comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, le recul de l'utilisation du sms a été constaté dès 2012.

Les modèles économiques adoptés par les opérateurs de téléphonie sont en partie à l'origine de ce constat dans la mesure où dans beaucoup de pays les forfaits illimités n'existent ce qui conduit les usagers à payer au prix coutant les sms envoyés.

Ce qui est certains, c'est que les jeunes publics sont les premiers à se détournier du sms : comme l'explique en effet <http://rue89.nouvelobs.com>, «cette tranche d'âge est capable de déclencher une conversation sur Facebook, la continuer par une photo pour la terminer par une photo sur Snapchat».

FIN DE LA VACHE À LAIT ?

Des indications fournies par une étude de terrain reprise par le journal britannique Financial Times tendent également à marquer le point de rupture atteint entre l'utilisation du sms et les autres applications. 317,6 milliards de textos



auraient été échangés en 2012 contre 19 milliards de messages via les applications de chat en ligne sur Smartphones «relève cette étude reprise sur le site rue89.nouvelobs.com. Cette information semble pourtant avoir fait le bonheur de l'ancienne patronne de la société numérique au niveau de la commission européenne, «Neelie Kroes, qui a relayé l'information en premier

notamment à réformer le fameux package réglementaire «paquet télécommunications», elle s'est fait une joie de relayer ces informations : «C'est officiel : les applications de chat ont doublé les SMS au niveau mondial. La vache à lait se meurt. Il est l'heure pour les telcos [compagnies de télécom] de se réveiller», a-t-elle tweeté, reprise par rue89.nouvelobs.com

LE NOUVEAU JARGON SMS

Tout le monde aura remarqué l'émergence d'un nouveau langage né avec l'utilisation du sms. Que ce soit par contraction ou par usage de chiffres ou d'images, les usagers s'inventent un langage capable de transmettre l'idée sans prendre trop d'espaces et donc de caractères. Pour les Anglais, cet amour du jargon des textos a amené le Concise Oxford Dictionary à mettre en place, dès 2001, une section réservée au jargon utilisé dans les sms.

«En Grande-Bretagne, plus d'un million de messages SMS (Short Messaging



Service) sont envoyés chaque heure grâce aux téléphones mobiles. Avec eux, un véritable jargon s'est développé, composé principalement de raccourcis phonétiques», souligne le site www.01net.com qui a jeté un œil sur cette rubrique deux

dictionnaire anglais pour y trouver, des locutions comme «GR8» pour «great» (super), «BBLR» pour «be back later» (sera de retour plus tard) et «HAND» signifiant «have a nice day» (bonne journée), et même quelques smilies».

VIOLENCES AU NIGERIA 44 morts dans deux explosions à Jos



Au moins 44 personnes ont été tuées dimanche soir par deux explosions près d'un centre commercial et d'une mosquée à Jos, dans le centre du Nigeria, ont affirmé lundi les autorités nigériennes.

«Pour le moment, nous avons 44 morts et 47 blessés en provenance des deux sites des explosions», a déclaré Mohammed Abdulsalam, de l'Agence nationale de gestion d'urgence (Nema).

Ces explosions surviennent après une demi-douzaine d'attaques sanglantes depuis mercredi dans le nord-est du pays, attribuées au groupe terroriste Boko Haram.

La première explosion s'est produite dimanche à 21h14 (20h14 GMT) dans un centre commercial situé près d'un arrêt de bus et de l'université de Jos.

La seconde a eu lieu quatre minutes plus tard, près d'une mosquée très fréquentée. Les deux attaques n'ont pas été revendiquées. Jos, capitale de l'Etat de Plateau, est régulièrement la cible d'attaques de Boko Haram. En février, une double explosion dans une gare routière de la ville avait fait au moins 17 morts.

Boko Haram n'a cessé d'intensifier ses attaques dans le nord du Nigeria depuis l'entrée en fonction du nouveau président Muhammadu Buhari le 29 mai.

Depuis cette date, près de 500 personnes ont péri dans les violences dans des fusillades, des explosions et des attentats-suicide, selon un décompte diffusé par des médias.

Les Etats-Unis assurent le Nigeria de leur soutien après les attaques de Boko Haram

Les Etats-Unis ont assuré le Nigeria de leur soutien dimanche, après une série d'attaques meurtrières imputées au groupe islamiste Boko Haram, appelant à traduire les responsables de celles-ci devant la justice.

La vague d'attaques ayant touché des mosquées, des villages et des marchés de l'Etat de Borno (nord-est) a fait plus de 200 morts depuis mercredi. Dimanche un kamikaze s'est fait exploser à l'intérieur d'une église dans la ville de Potiskum, tuant cinq fidèles. «Les Etats-Unis condamnent fermement les récentes attaques de Boko Haram dans le nord du Nigeria», a déclaré le porte-parole du département d'Etat, John Kirby, dans un communiqué.

«Nous allons continuer à soutenir les efforts du Nigeria pour traduire les responsables de ces attaques, ainsi que les attaques précédentes, devant la justice», a-t-il ajouté en présentant ses condoléances aux familles des victimes.

«Comme nous l'avons déjà dit, les habitants du nord du Nigeria ont le droit de vivre sans subir violence ou terreur», a déclaré John Kirby.

«Nous allons continuer à travailler étroitement avec le gouvernement nigérian et nos partenaires internationaux pour lutter contre Boko Haram et venir en aide à ses nombreuses victimes», a-t-il poursuivi.

Précisant que Washington apportait son aide en matière de lutte anti-terroriste au Nigeria, le porte-parole a aussi salué les «gains» de l'armée nigériane, et des forces camerounaises, tchadiennes et nigériennes.

Les quatre pays - qui ont toutes une frontière avec le lac Tchad, épicentre de l'insurrection islamiste - ont lancé en début d'année une opération militaire régionale contre le groupe armé.

Elle a permis au pouvoir nigérian de reprendre possession de la quasi-totalité des localités du nord-est contrôlées par Boko Haram. Mais les islamistes sont toujours présents, surtout dans la région du lac Tchad.

SOMMET RÉGIONAL SUR LA CRISE AU BURUNDI Nkurunziza indifférent à toutes les pressions

Les dirigeants des pays de la Communauté est-africaine (EAC) doivent se rencontrer lundi en Tanzanie lors d'un sommet pour essayer de dénouer la crise politique au Burundi, alors que le chef de l'Etat Pierre Nkurunziza reste indifférent depuis des mois à toutes les pressions régionales et internationales.

Le sommet de l'EAC est le troisième en moins de deux mois portant sur la crise déclenchée par l'annonce fin avril de la candidature du président Nkurunziza à un troisième mandat jugé anticonstitutionnel par l'opposition. La présidentielle est prévue le 15 juillet.

L'EAC avait déjà organisé deux sommets sur la crise. Des putschistes avaient profité du premier, le 13 mai, pour tenter un coup d'Etat - avorté - en l'absence de Nkurunziza. Le président burundais avait boycotté le deuxième le 30 mai.

Seul deux des cinq présidents de l'EAC (qui réunit Burundi, Tanzanie, Rwanda, Ouganda et Kenya) conviés à Dar es Salaam pour ce troisième sommet seront présents - le Tanzanien Jakaya Kikwete, hôte de la réunion, et l'Ougandais Yoweri Museveni. Les présidents burundais Nkurunziza, rwandais Paul Kagame et kényan Uhuru Kenyatta ont choisi de se faire représenter par des ministres.

Inquiète d'un climat de violence peu propice à l'organisation d'élections crédibles, l'EAC réclamait, comme la quasi-unanimité de la communauté internationale, un report des législatives et communales qui ont ouvert les élections générales burundaises lundi.

Le parti au pouvoir, le CNDD-FDD, a réclamé dimanche la démission de l'envoyé de l'ONU, le Sénégalais Abdoulaye Bathily, nommé récemment en remplacement de l'Algérien Said Djinnit.

Le parti au pouvoir accuse notamment Abdoulaye Bathily d'avoir proposé un report des élections et de ne pas avoir réservé ses premières rencontres aux autorités.

Nkurunziza sourd à toutes les pressions

Bujumbura est restée sourde depuis des mois à toutes les pressions, arguant d'un risque de vide institutionnel si les élections n'étaient pas organisées très vite, le mandat du président Nkurunziza s'achevant le 26 août.

M. Nkurunziza a même montré lundi sa détermination à aller contre que coûte aux urnes mi-juillet, participant à des meetings de campagne dans deux provinces du Centre, Mwaro et Gitega.

Cette imperméabilité aux critiques de la communauté internationale - les pays est-africains, mais aussi l'Union africaine (UA) et les Etats-Unis ou l'Union européenne -



a poussé les putschistes à annoncer vouloir lutter de plus belle pour chasser Pierre Nkurunziza du pouvoir.

«Toutes ces actions en cours dans le pays, nous sommes derrière, et nous allons les intensifier jusqu'à ce que M. Nkurunziza comprenne», a déclaré le général Léonard Ngendakumana, bras droit du chef putschiste Godefroid Nyombare, resté seul lui au Burundi pour «résister» et «se battre» contre le pouvoir en place.

Dans ce contexte, le président burundais a demandé à la communauté internationale de «respecter l'indépendance» du Burundi, au lendemain d'élections qui, selon lui, «se sont très bien passées».

Le pays a voté lundi pour des législatives et des communales que l'Onu, partenaires européens et américains, Union africaine (UA) et pays de la région avaient appelé à reporter en raison d'un climat empêchant des élections «crédibles». Les Burundais attendent toujours le résultat de ces élections.

«Nous vous demandons (...) de nous respecter et de respecter notre indépendance. Nous vous demandons de nous appuyer dans les travaux de développement, dans le renforcement de notre indépendance», a lancé le chef de l'Etat à la communauté internationale dans un discours à la Nation avant la fête nationale jeudi.

L'ONU juge les élections ni crédibles, ni libres -

Dans ses «conclusions préliminaires», la Mission d'observation électorale de l'ONU a estimé que les

élections législatives et communales de lundi au Burundi se sont déroulées «dans un environnement qui n'était pas propice à la tenue d'un scrutin libre, crédible et fédérateur».

La mission relève en particulier «un climat de peur et d'intimidation» et des violences à Bujumbura, avant et pendant le scrutin, boycotté par l'opposition.

Selon le rapport, le vote s'est tenu «au milieu d'une crise politique tendue, et dans un climat de peur et d'intimidation généralisées dans certaines parties du pays».

«Les libertés fondamentales de participation, d'assemblée, d'expression, d'opinion et d'information ont souffert de restrictions croissantes pendant la campagne électorale», notent les observateurs de l'ONU, qui précisent que «des épisodes de violence et des explosions ont précédé et parfois accompagné le scrutin».

La Mission d'observation, déployée à partir du 1er janvier dernier, indique «avoir observé des restrictions à la liberté de la presse et des violations de droits de l'homme et d'autres libertés fondamentales».

Selon les Nations unies, seuls le parti au pouvoir et ses alliés ont été en mesure de mener campagne dans l'ensemble du pays, les partis d'opposition étant «beaucoup moins visibles».

Le secrétaire général de l'Onu Ban Ki-moon a «pris note» de ces conclusions, et en particulier des commentaires sur la crédibilité du scrutin, selon le porte-parole adjoint de l'ONU Farhan Haq. Le Conseil de sécurité a eu jeudi matin des consultations à huis clos sur la crise burundaise.

TUNISIE

Nidaa Tounes «va assumer son entière responsabilité pour gouverner le pays»

Le secrétaire général du Mouvement «Nidaa Tounes», Mohsen Marzouk, a réaffirmé, samedi que son parti allait assumer son entière responsabilité pour gouverner le pays et impulser le processus de développement national, rapporte dimanche l'agence de presse TAP.

«Nidaa Tounes est résolument engagé à réaliser les objectifs qu'il s'était fixés pour sauver et impulser le processus de développement national», a indiqué M. Marzouk lors de la réunion du Conseil régional du mouvement au Kef.

«Le parti va assumer son entière responsabilité pour gouverner le pays et tenir toutes les promesses et tous les engagements qu'il a faits lors des dernières élections

présidentielle et législatives», s'est-il encore engagé.

Par ailleurs, Marzouk a mis en garde contre la menace terroriste qui pèse sur la Tunisie, avertisissant que le terrorisme ne vise désormais pas seulement les touristes étrangers, mais aussi le tourisme en Tunisie.

«Frapper le tourisme, c'est condamner l'économie nationale et tous les professionnels du secteur», a-t-il estimé.

D'autre part, il a estimé indispensable d'éliminer tous les obstacles qui se dressent devant l'économie nationale et plus particulièrement les entraves administratives qui, selon lui, «ne font qu'accabler les investisseurs».

APS

RAPPORT US SUR LES DROITS DE L'HOMME DANS LE MONDE EN 2014 Stéréotypes, appréciations partiales et conclusions simplistes

Le document intitulé «Rapport sur la situation des droits de l'Homme dans le monde en 2014», diffusé par le Département d'Etat américain ne fait que prolonger, concernant l'Algérie, «une inclination bureaucratique portée sur la reproduction mécanique de stéréotypes», «d'appréciations partiales», et «conclusions simplistes», indique lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«Le document intitulé "Rapport sur la situation des droits de l'Homme dans le monde en 2014" que le Département d'Etat américain vient de diffuser ne fait que prolonger, voire même accentuer, en ce qui concerne l'Algérie une inclination bureaucratique portée sur la reproduction mécanique de stéréotypes ainsi que de références désuètes, d'appréciations partiales et de conclusions simplistes», a précisé le communiqué.

Le communiqué ajoute que «il fallait une seule preuve des erreurs de jugement et des outrances qui disqualifient irrémédiablement ledit "rapport", elle se trouve dans l'esquisse d'une équation d'égalité entre l'action légitime de l'Etat national et la folie meurtrière de groupes terroristes, ainsi que dans la monstrueuse allegation qui comporte le fait de rendre compte des résultats remarquables des opérations contre-terroristes courageuses menées en toute transparence par l'Armée nationale populaire sous le titre mystificateur de "privatisé arbitraire et illégale du droit à la vie".



«L'esprit négatif de critique qui ôte toute crédibilité à la quasi-totalité de la teneur de ce "rapport" en ce qui concerne l'Algérie contraste si manifestement avec l'équilibrisme qui caractérise les parties relatives à la Palestine et au Sahara occidental, alors même que s'agissant de deux situations d'occupation illégale et de violation du droit fondamental des deux peuples à l'autodétermination, les responsabilités d'Etat membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies auraient dû se traduire par un engagement ferme et actif en faveur d'une protection et d'une promotion plus effec-

tives des droits de l'Homme au bénéfice des deux peuples», ajoute la même source.

«D'évidence, la cause des droits de l'Homme ne peut pas relever d'un exercice saisonnier. Il s'agit d'une œuvre de longue haleine qui consolide des acquis et s'ouvre sans cesse de nouvelles perspectives. C'est cette approche que l'Algérie s'emploie à développer dans ses interactions avec ses partenaires internationaux, y compris dans le cadre du dialogue stratégique qu'elle entretient avec les Etats-Unis d'Amérique autour de valeurs référentielles et de principes ancrés dans le respect mutuel et l'équilibre des intérêts», souligne le communiqué du MAE.

L'Algérie et de nombreux autres pays, ajoutent le communiqué, «ont toujours considéré, à bon droit, que les documents qu'un partenaire international pourraient produire, dans le cadre de sa législation nationale, pour exprimer ses propres perceptions quant aux situations relevant de la souveraineté d'autres Etats, n'engagent que ledit partenaire auquel la communauté internationale est, en l'occurrence, loin de reconnaître une quelconque mission de juge universel des droits de l'Homme».

La Syrie poursuivra sa «guerre ouverte» contre le terrorisme

La Syrie poursuivra sa «guerre ouverte» contre le terrorisme jusqu'à l'éradication de ce phénomène de l'ensemble du territoire syrien, a assuré lundi le vice-ministre syrien des affaires étrangères, Fayçal Moqdad.

«La Syrie continue à chercher un règlement politique (du conflit syrien) basé sur la réconciliation nationale et la lutte contre le terrorisme», a souligné M. Moqdad, cité par l'agence de presse syrienne Sana. Il a ajouté que la Syrie continue aussi «à développer les initiatives démocratiques inspirées de la



constitution syrienne, qui donne aux institutions étatiques davantage de force et rend l'Etat le cadre de toutes les composantes du peuple».

Rappelant «l'initiative russe concernant une alliance contre le terrorisme», le diplomate a dit: «Damas, qui était la première à prendre connaissance, sera satisfaite devant un règlement basé sur cette initiative».

Il a conclu en affirmant que «la Syrie avance vers la victoire».

Plus de 230.000 personnes sont mortes et un million d'autres ont été blessées depuis le début en 2011 du conflit en Syrie, qui a déplacé la moitié de la population.



La coalition arabe conduite par l'Arabie saoudite a mené un raid à Sanaa visant le QG du parti de l'ex-président yéménite Ali Abdallah Saleh, allié de la rébellion des Houthis, a indiqué lundi le parti.

Selon le Congrès populaire général (CPG), le raid nocturne a fait «des morts» parmi les employés et les gardiens du bâtiment situé à Hadda, dans le sud de la capitale.

YÉMEN

Le QG du parti de l'ex-président Ali Abdallah Saleh bombardé par la coalition arabe

La secrétaire adjointe du parti, Mme Faeqa al-Sayed a affirmé que l'attaque est intervenue alors que des dirigeants du CPG rencontraient dans un autre endroit de la ville l'émissaire de l'ONU pour le Yémen, Ismaïl Ould Cheikh Ahmed.

«C'est une tentative de faire échouer les efforts de l'émissaire de l'ONU», arrivé dimanche à Sanaa pour tenter d'arracher une trêve humanitaire et relancer également le processus de paix dans le pays.

L'émissaire de l'ONU au Yémen a souligné la veille l'urgence d'une trêve humanitaire et a appelé les différentes parties protagonistes yéménites à relancer la recherche d'une «solution politique» dans le pays ravagé par la guerre.

JORDANIE Arrestation d'un individu muni d'explosifs

Les autorités jordaniennes ont arrêté une personne munie d'explosifs et qui doit comparaître lundi devant la justice, a annoncé une source judiciaire.

Cet individu, un irakien, a été arrêté en possession de 45 kg d'explosifs qu'il stockait dans la ville de Jarash (nord).

Il doit comparaître lundi devant la Cour de sûreté de l'Etat pour répondre des accusations de «possession de matières explosives et de planification d'actes terroristes», a ajouté la même source.

Cerné par les guerres, le royaume a été épargné par les violences qui secouent ses voisins irakien et syrien depuis quelques années.

Il assure avoir renforcé ses mesures de sécurité à l'intérieur du pays et sur ses frontières avec la Syrie et l'Irak.

La dernière attaque en Jordanie remonte à 2005 quand des kamikazes se sont fait sauter dans trois grands hôtels d'Amman, faisant des dizaines de morts et de blessés.

La Jordanie participe par ailleurs à la coalition arabe menée par l'Arabie saoudite contre les rebelles houthis au Yémen.

TURQUIE Convocation d'une réunion sur une éventuelle incursion en Syrie

L'armée turque a convoqué pour la semaine prochaine les commandants des troupes stationnées le long de la frontière avec la Syrie afin d'étudier la possibilité d'une incursion sur le territoire voisin, rapporte dimanche un quotidien turc.

La Turquie a renforcé ses défenses militaires depuis la semaine dernière le long de la frontière, en y déployant des chars, des missiles anti-aériens et des troupes, après une intensification des combats au nord de la ville syrienne d'Alep.

Ces mouvements ont suscité des spéculations sur les intentions du gouvernement turc d'intervenir afin de repousser les éléments du groupe terroriste autopropagé «Etat islamique» (EI/Daech) et stopper l'avancée des milices kurdes, qui ont gagné du terrain sur les extrémistes dans cette région.

Mais Ankara a écarté toute idée d'action immédiate sur le territoire syrien.

Cependant, selon le journal Hurriyet, les forces armées turques (TSK) ont ordonné aux commandants des troupes déployées le long de la frontière de se présenter au quartier général à Ankara pour discuter des détails d'une telle intervention.

Le déploiement de plus de 400 véhicules blindés, transportant des troupes, ainsi que le rôle de l'armée de l'air en soutien à une telle intervention figurent aussi à l'ordre du jour de cette réunion, précise le journal sur son site web.

La Turquie compte actuellement 54.000 militaires déployés le long de cette frontière et a accueilli plus de 1,8 million de réfugiés depuis le début de la guerre en Syrie en mars 2011.

«La question essentielle est une solution pacifique qui soit permanente et qui permette de faire revenir les Yéménites à la table des négociations pour une solution politique», a-t-il insisté.

L'ONU avait décreté mercredi dernier son niveau d'urgence humanitaire le plus élevé pour le Yémen, où les combats ont fait 2.800 morts -dont 1.400 civils- et 13.000 blessés entre la fin mars et la fin juin, selon les Nations unies.

Les Houthis se sont emparés depuis juillet 2014 de vastes régions du Yémen. Le 26 mars, l'Arabie saoudite a pris la tête d'une coalition arabe pour empêcher ces miliciens yéménites de prendre le contrôle de tout le pays.

APS

Les Gazaouis dans une situation désastreuse un an après l'agression israélienne

La population de Ghaza, enclave palestinienne pauvre et surpeuplée, continue de subir les affres du blocus imposé par Israël depuis neuf ans avec le taux de chômage le plus élevé au monde et des chiffres alarmants sur la situation humanitaire, un an après avoir été ravagée par l'agression militaire israélienne en juillet 2014.

Par Fatiha KHALEF

Le blocus asphyxiant imposé depuis juin 2006 entre dans sa neuvième année, avec un impact dévastateur croissant sur les vies des 1,8 million de Palestiniens et une situation humanitaire précaire, notamment depuis l'agression militaire de l'été dernier. Les chiffres ci-dessous du rapport 14 juin 2015 illustrent quelques-uns des effets désastreux du blocus.

Selon la Banque mondiale (BM), ce sévère blocus a entraîné une chute de plus de 50% du PIB de l'enclave et, avec la dernière agression militaire l'été dernier, a virtuellement tué ses exportations.

Le taux de chômage à Gaza à 44% et dépasse 60% chez les jeunes, est «probablement le plus élevé au monde» selon la BM, et plus de 80% des habitants du territoire dépendent de l'aide internationale et plus de 40% vivent sous le seuil de la pauvreté (Cnu- ced).

Restrictions à la libre circulation des personnes

Selon le rapport 2015, 535 patients palestiniens, dont 86 enfants, n'ont pas été autorisés à recevoir un traitement médical à l'extérieur de Gaza en 2014. 160 autres patients, dont 16 enfants, ont subi le même refus en 2015.

Environ 550 étudiants n'ont pas été autorisés à passer par le point de passage de Beit Hanoun (Erez) pour aller poursuivre leurs études dans des universités étrangères depuis 2014. Et environ 30.000 Palestiniens, dont des patients et des étudiants, attendent de traverser en Egypte, via le terminal de



Rafah, l'unique accès au territoire de Ghaza qui ne soit pas contrôlé par Israël.

Entrave à l'entrée de matériaux

Israël limite sévèrement l'importation à Gaza des agrégats, des barres de fer et du ciment, qui sont essentiels à la construction après son agression militaire contre ce territoire l'été dernier. Le taux d'entrée de matériaux de construction n'est que de 0,2% et à ce rythme, il faudra plus d'un siècle pour reconstruire Gaza, un an après l'agression de l'armée israélienne, qui a tué plus de 2.200 Palestiniens et détruit la quasi-totalité des infrastructures.

Aussi, 17.600 familles sont toujours sans abri du fait de la destruction de leur maison pendant l'attaque israélienne de 2014.

OCS

La menace terroriste sur l'Afghanistan au menu d'un sommet prévu jeudi

Les menaces que fait peser sur l'Afghanistan le groupe extrémiste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) seront au menu d'un sommet des chefs d'Etat de l'Organisation pour la coopération de Shanghai (OCS), prévu jeudi et vendredi en Russie, a indiqué lundi un haut responsable chinois. La ville russe de Oufa accueillera le président chinois Xi Jinping, son homologue russe Vladimir Poutine et d'autres dirigeants d'Asie centrale membres de l'organisation pour la coopération de Shanghai (OCS), qui regroupe Chine, Russie, Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan et Ouzbékistan. «Du fait des retombées des activités terroristes de l'organisation Etat islamique, l'Afghanistan se trouve maintenant confronté à une situation sécuritaire peu réjouissante», a souligné le vice-ministre chinois des Affaires étrangères Cheng Guoping devant la presse. Les dirigeants de l'OCS auront certainement des entretiens en profondeur sur la question afghane», a-t-il ajouté, «et ils examineront aussi comment répondre» aux enjeux sécuritaires. La Chine a des visées économiques en Afghanistan et redoute en particulier des infiltrations extrémistes au Xinjiang, sa région à dominante musulmane qui partage une courte frontière avec l'Afghanistan. Les talibans afghans cherchent à stopper les défections dans leurs rangs de militants qui rejoignent l'EI/Daech.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de L'Agriculture et de Développement Rural
Direction du Parc National du Djurdjura
NIF : 03741001905162801

Avis d'Attribution Provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 125 alinéa 14 du décret présidentiel 10-236 du 07/10/2002 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, le parc national du Djurdjura informe les entreprises ayant soumissionné dans le cadre de l'avis de consultation n°10-2014 du 16/03/2014, portant «Construction et aménagement de dépendances à la maison du Parc National du Djurdjura» réparties sur 03 lots et détaillées ci-dessous :

Lot n° 01 : Aménagement d'une voie d'accès sur 600 ML avec parking.

Lot n° 02 : Réalisation d'une bâche à eau et un forage en battage de 50 ml.

Lot n° 03 : Travaux d'aménagement sur Buvettes-Bornes fontaines et Sanitaires.

Que les actions ont été attribuées à titre provisoire aux entreprises suivantes et ce suite à la réunion d'évaluation et de jugement des offres.

Actions	Entreprises retenues	Note Technique	Montant de l'offre en DA	Détails
Lot n° 01 : Aménagement d'une voie d'accès sur 600 ML avec parking.	Annulée	/	/	/
Lot n° 02 : Réalisation d'une bâche à eau et un forage en battage de 50 ml.	ENT CHETOUANI TPH NIF:187161200087104	28	2 596 230,00	08 Mois
Lot n° 03 : Travaux d'aménagement sur Buvettes-Bornes fontaines et Sanitaires.	ETB-TCE OUAMRANE Ali NIF:196610010101457	32	1 164 384,00	06 Mois

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Bouira dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOAMP et le conformément aux dispositions de l'article 114 du décret cité ci-dessus.

DK NEWS

Anep : 334 568 du 07/07/2015

sées par les opérations militaires israéliennes. Le secteur des exportations de Gaza a pratiquement disparu et le secteur manufacturier connaît une réduction allant jusqu'à 60%.

L'accès des fermiers à leurs terres dans les «Zones d'accès limité» (Access Restricted Areas, ARA), en particulier à l'intérieur des 300m depuis la clôture avec Israël, est interdit par l'armée israélienne et empêché par la force létale. En effet, 35% des terres arables disponibles à Gaza sont d'une utilisation dangereuse pour les Palestiniens.

Effondrement de l'infrastructure d'eau et d'assainissement

La bande de Gaza, dépourvue de ressources naturelles, souffre d'une pénurie chronique d'eau. L'ONU a déjà prévenu que l'enclave ne serait «plus vivable» d'ici cinq ans- et la guerre de 2014 a réduit à néant sa zone industrielle, déjà modeste. Après l'occupation, la moitié des terres cultivables et 85% des ressources halieutiques sont deve- nus inaccessibles (ONU, rapport 2012).

En outre, 90 millions de litres d'eaux usées et partiellement traitées sont rejetées dans la Mer Méditerranée depuis Gaza à cause des coupures d'électricité et du manque de matériaux de construction, dont les pièces détachées, pour les installations de traitement des eaux usées. 97 pour cent de l'eau fournie par les réseaux municipaux est impropre à la consommation humaine.

Ces informations ont été recueillies auprès de l'Organisation mondiale de la Santé le 24 mai 2015, du ministère palestinien des Affaires civiles le 2 juin 2015, et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Ocha) des Nations Unies.

APS

Restrictions visant les pêcheurs

Les pêcheurs sont autorisés à accéder à 6 miles nautiques sur les 20 miles nautiques de la zone de pêche qui leur a été allouée par les Accords d'Oslo de 1993. La marine israélienne a détenu 58 pêcheurs à l'intérieur de la limite des 6 miles en 2014 et 13 autres pendant les quatre premiers mois de 2015.

Environ 1.400 tonnes de capture sont perdues chaque année à cause des restrictions sur la zone de pêche de Gaza, ce qui prive l'économie de 26 millions de dollars par an.

Effondrement économique

72% des usines de Gaza ont fermé depuis 2007 à cause des restrictions sévères sur les importations, la presque-totale interdiction sur les exportations et les destructions cau-

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE ET DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME

WILAYA DE BLIDA

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/2015

Un avis d'appel d'offres national ouvert est lancé pour la réalisation du projet suivant :

Projet : REALISATION D'UN CENTRE MEDICO-PEDAGOGIQUE POUR HANDICAPES MOTEURS (CMPHM)

A BOUGARA, WILAYA DE BLIDA

La prestation, objet de cet avis, est répartie en 04 lots :

LOT N° 01 : GROS-ŒUVRE

LOT N° 02 : REVETEMENTS, MENUISERIES, ELECTRICITE & CHAMBRE FROIDE.

LOT N° 03 : PEINTURE & PLOMBERIE SANITAIRE.

LOT N° 04 : VWD & AMÉNAGEMENT EXTERIEUR.

Seules les entreprises qualifiées et spécialisées dans le domaine du bâtiment comme activité principale ou secondaire, peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Action Sociale de la Wilaya de Blida siége à la Cité Administrative de la Wilaya de Blida, 186 Bureaux B + A «Blida», sur présentation du certificat de qualification en bâtiment catégorie 03 et plus, en cours de validité. Contre paiement des frais 1.500 DA (par cahier des charges) à verser au compte N° 231.007 ouvert au trésor de la wilaya de Blida. Et peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots pour peu qu'ils remplissent les conditions de participation.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité certifiées copies conformes décrites ci-après.

1-Offre Technique :

-Déclaration à soumissionner (enregistrée, datée et signée).-Déclaration de probité (renseignée, datée et signée)

-Cahier des charges (paraphé par le soumissionnaire).-Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle (réceptionnée par dépôt de dossier n'est pas valable et entraîne le rejet de l'offre).

-Une copie du Registre de commerce.-Statut pour société : SANI, EURL, SNC... -numéro d'identification fiscale NIF... -Attestation de mise à jour CASNOS et CMASAT, CABOBATH en cours de 03 dernières années visés par les services des impôts.-Attestation fiscale... Références professionnelles soutenues par des attestations de bonne exécution délivrées par des Maîtres d'œuvre publics ; La liste des moyens humains avec des attestations de travail du personnel et documents justifiant des services de la C.N.A.S. La présence d'un tel personnel au sein de l'entreprise par les déclarations annuelles des salaires auprès des services de la C.N.A.S. et avec les diplômes pour les ingénieurs ou techniciens... -Liste de matériel doit être justifiée par des cartes grises et factures d'achats ou PV de Déclaration visé par un huissier de justice ou commissaire plaigneur ou expert agréé... -Extrait du Casier judiciaire N° 03 (en cours de validité) du gérant ou du directeur général;- Extrait de rôle,-Attestation des comités sociaux pour les entreprises à caractère moral... -Planning détaillé du délai d'exécution des travaux.

2-Offre Financière :

-Lettre de soumission - Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) paraphé - bordereau des prix unitaires et Le détail quantitatif et estimatif clairement remplie et signée.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires décrites à l'article 51 du décret N° 10-236 du 07 Octobre 2010, devront être déposées auprès de la D.A.S.S de Blida siége à la Cité Administrative de la Wilaya de Blida, 186 Bureaux B + A « Blida », sous double enveloppe cachetée et anonyme. L'enveloppe extérieure devra porter la mention indiquant le projet :

D.A.S.S BLIDA

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Projet : REALISATION D'UN CENTRE MEDICO-PEDAGOGIQUE POUR HANDICAPES MOTEURS (CMPHM) A BOUGARA, WILAYA DE BLIDA

EN LOTS SEPARÉS

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOAMP.

Les offres doivent être déposées le 21ème jour à compter de la 1ère parution de l'appel d'offre avant 12 h00.

La séance d'ouverture des offres sera faite le jour de la date limite de dépôt des offres à 14 H au niveau des bureaux de la D.A.S.S de BLIDA. La séance d'ouverture des offres est publique, les entreprises soumissionnaires y sont cordialement invitées ; si le jour de l'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour qui suit.

DK NEWS

Anep : 334 560 du 07/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'AIN-DEFLA
DAIRA DE HAMMAM-RIGHA
COMMUNE D'AIN-TORKI
NIF: 098544239080800

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 49, 114 du décret présidentiel n° 10/236 de la 07/10/2010 portante réglementation des marchés publics modifié et complété. Le président de l'APC de AIN TORKI informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé de la grés à grés après consultation apparu le 14/05/2015. Et conformément au P.V d'évaluation de l'offre financière séance du 25/06/2015.

L'opération a été attribuée provisoirement selon le moins disant comme suit :

N°	Désignation de projet	Le soumissionnaire	Note technique Etude	Montant de l'offre	Délai
01	* Etude et réalisation d'un passage inférieur sous la R.N N° 04 (au PK 69+ 000) au niveau du col kandek.	Entreprise Nationale des Grands Ouvrages d'Art - EN.G.O.A Alger (099911001109629)	15.00	59.00	16.549.650,00

Les soumissionnaires qui sont intéressée à prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières pouvant se rapprocher du siège de la commune (S.G) dans un délai de trois (03) jours au plus tard à compter du premier jour de la publication de cet avis d'attribution conformément aux dispositions de l'articles 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Et il peut aussi chaque soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de 10 jours qui suivant la date de publication le l'avis d'attribution provisoire auprès de la commission de la commission des marchés publics Conformément aux dispositions des article 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES
DE LA WILAYA DE OUARGLA
NIF: 0990.300.1900.7821

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N° 16/2015

Source de financement : Fonds National de Développement et de l'Investissement Agricole(FNDIA)

En application du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, notamment à son article 49, la Direction des Services Agricoles de la Wilaya de Ouargla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint N° 19/2015 concernant à la Réalisation D'un réseau d'irrigation au périmètre El Guedachi à El Hadjira sur 3600 ml répartis en lots :

lots 01 : Réalisation D'un réseau d'irrigation sur 949 ml

lots 02 : Réalisation D'un réseau d'irrigation sur 817 ml

lots 04 : Réalisation D'un réseau d'irrigation sur 874 ml

Après examen et évaluation des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux soumissionnaires suivants :

Lots	Nom de l'entreprise	Montant en TTC (DA)	Délais D'exécution	Motif du choix
Lots n° 01	EFOTR RAMDANI KISS	10.136.295,00	02 Mois	Moins disant
Lots n° 02	ENTREPRISE HYDRO SAHARA PLUS	8.370.531,00	02 Mois	Moins disant
Lots n° 04	EGTPH HAOUED MOUSSA MOHAMMED REDA	8.910.369,00	03 Mois	Moins disant

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel n° 10/236 de la 07/10/2010 portante réglementation des marchés publics modifié et complété, tout soumissionnaire qui conteste le choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis sur les journaux et le BOMOP.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Ain Defla

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ.

Direction des équipements Publics
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)
0994401000117
SIÈGE SOCIAL
Rue KELOUAZ Moussa – Ain Defla

Conformément aux dispositions des articles 49,114 et 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la direction des équipements publics dont le siège social est au Rue de KOLOUAZ Moussa – Ain Defla, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres N°06/2015 paru dans les quotidiens nationaux "النهار" et " DK NEWS" en date du 09/02/2015 et dans le BOMOP relatif à la construction de 08 Cantines scolaires type 100 repas à travers les communes :01 à KHEMIS MILIANA, 01 à MILIANA, 01 à SIDI LAKHDER, 01 à BOUMEDFAA, 01 à HAMMAM-RIGHA, 01 à Ain TORKI, 01 à DJENDEL et 01 à AIN LECHIEKH repartis en huit (08) lots, qui après évaluation des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux:

Désignation des lots	Attributaire provisoire	Note obtenue de l'offre technique	Montant de l'offre financière en TTC (Après Correction)	Délai proposé	Critère de choix
<i>Le montant de l'offre dépasse le seuil arrêté à l'article 55 ter du décret présidentiel 10-236</i>					
Lot N°1: Construction en TCE (y compris VRD) d'une Cantine scolaire type 100 repas à l'école primaire SIDI ELMAKHEFI à KHEMIS MILIANA (destinée aux uniquement micros-entreprises)	YAHIA AMAR AMINE ayant N° d'identification fiscale 198244020111150	30.16 points > 25.00 points	9 844 934,00 DA	06 Mois	Offre moins disante pré qualifiée techniquement
Lot N°2: Construction en TCE (y compris VRD) d'une Cantine scolaire type 100 repas à l'école primaire NEGADI EL-DJELLALI à Miliana.	YAHIA AMAR AMINE ayant N° d'identification fiscale 198244020111150	28.16 points > 25.00 points	10 081 779,44 DA	06 Mois	Offre moins disante pré qualifiée techniquement
Lot N°3: Construction en TCE (y compris VRD) d'une Cantine scolaire type 100 repas à l'école primaire AHMED AIECHOUNE à Sidi LAKHDER.	EL FERGOUJDJI BEN YOUSSEF ayant N° d'identification fiscale 195609100013252	28.50 points > 25.00 points	9 741 947,67 DA	08 Mois	Offre moins disante pré qualifiée techniquement
Lot N°4: Construction en TCE (y compris VRD) d'une Cantine scolaire type 100 repas à l'école primaire IBEN KHALDOUN à BOUMADFAA.	ARKAT YOUSSEOUF ayant N° d'identification fiscale 198444010224437	28.16 points > 25.00 points	11 031 848,10 DA	06 Mois	Offre moins disante pré qualifiée techniquement
Lot N°5: Construction en TCE (y compris VRD) d'une Cantine scolaire type 100 repas à l'école primaire AIN EL-TOLBA à HAMAM RIGHA.	YAHIA AMAR AMINE ayant N° d'identification fiscale 198244020111150	26.16 points > 25.00 points	10 239 390,14 DA.	06 Mois	Offre moins disante pré qualifiée techniquement
Lot N°6: Construction en TCE (y compris VRD) d'une Cantine scolaire type 100 repas à l'école primaire MOHAMED BEN SADA à Ain TOURKI.	BOUDJELLAL MOUNIR ayant N° d'identification fiscale 198444040143922	26.00 points > 25.00 points	9 571 507,34 DA.	05 Mois	Offre moins disante pré qualifiée techniquement
Lot N°7: Construction en TCE (y compris VRD) d'une Cantine scolaire type 100 repas à l'école primaire SAID ELRAHMANI à DJENDEL.	BENTAHRAT AMINE ayant N° d'identification fiscale 186440100865121	28.00 points > 25.00 points	11 119 135,95 DA.	08 Mois	Offre moins disante pré qualifiée techniquement
Lot N°8: Construction en TCE (y compris VRD) d'une Cantine scolaire type 100 repas à l'école primaire BOUKATAB BOUDAOU à Ain LECHIEKH.					

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher du service des équipements publics dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de la wilaya de Ain Defla est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
08:45 Autre : Météo
08:48 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
09:50 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:20 : Au nom de la vérité
10:50 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:35 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
13:40 Culture Infos : Au cœur des Restos du cœur
13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
13:47 Autre : Météo
13:50 Autre : Météo des plages
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Camping Paradis
17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
18:00 Autre : Bienvenue à l'hôtel
19:00 Autre : Wish List, la liste de vos envies
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Culture Infos : My Million
20:33 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
20:35 Autre : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Série TV : Pep's
20:55 : Camping Paradis
22:45 Autre : Tirage de l'Euro Millions
22:50 Série TV : New York Unité Spéciale
23:35 Série TV : New York Unité Spéciale

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:35 Autre : Météo des plages
09:36 Culture Infos : Dans quelle éta-ge
09:40 : Des jours et des vies
10:00 : Amour, gloire et beauté
10:25 Série TV : L'amour à 200 mètres
10:50 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:00 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:40 Autre : Météo 2
13:45 Culture Infos : Consomag
13:47 Culture Infos : Expression directe
13:50 Culture Infos : Toute une histoire
14:50 : Tour de France à la voile
15:00 Sport : Cyclisme
17:35 Sport : Vélo club
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:55 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:47 Série TV : Parents mode d'emploi
20:48 Culture Infos : Alcaline l'instant
20:50 Culture Infos : Image du Tour
20:51 Autre : Météo 2
20:55 Autre : Météo des plages
20:56 : Qui sera le prochain grand pâtissier ?
23:30 Cinéma : Paris-Manhattan

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:40 Culture Infos : Ludo
06:43 : Popeye
06:49 : Popeye
06:55 Série TV : Georges le petit singe
07:17 Série TV : Georges le petit singe
07:44 : Les nouvelles aventures de Peter Pan
08:09 Série TV : Ninjago
08:35 Culture Infos : Ludo vacances
08:36 : Les lapins crétins : invasion
08:42 : Les lapins crétins : invasion
08:48 : Les lapins crétins : invasion
08:59 : Les lapins crétins : invasion
09:06 : Les lapins crétins : invasion
- 09:12 : Les lapins crétins : invasion
09:23 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:44 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés
10:10 Série TV : Zip Zip
10:21 Série TV : Zip Zip
10:40 Culture Infos : Consomag
10:45 : Pétanque
11:50 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:50 Autre : Météo
12:55 Culture Infos : Village départ
13:50 Sport : Cyclisme
15:05 Série TV : Un cas pour deux
16:05 Culture Infos : Un livre, un jour
16:15 Autre : Des chiffres et des lettres
16:55 Autre : Harry
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
18:50 Culture Infos : Le Tour de France à la voile
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19:58 Autre : Météo
20:00 Culture Infos : Tout le sport
20:10 Sport : Le film du Tour
20:12 Culture Infos : Beau travail
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:45 Autre : Météo des plages
20:50 Série TV : Brokenwood
22:25 Autre : Soir 3
22:30 Autre : Les anges gardiens de la Corse

CANAL+

- 06:55 Série TV : Petit vampire
07:05 Série TV : Scary Larry
07:20 Série TV : Copy Cut
07:30 : Oggy et les cafards
07:40 Série TV : Camp Lakebottom
07:50 Série TV : L'île aux monstres
08:04 Série TV : Alien Monkeys
08:10 Série TV : Anger Management
08:31 : Plateau cinéma indépendant
08:32 Cinéma : Black Coal
10:18 Cinéma : Land
10:20 Cinéma : Sils Maria
12:20 Série TV : The Big Bang Theory
12:45 Autre : Météo des plages
12:46 Autre : Le JT
13:02 Autre : La météo
13:03 Autre : Zapping
13:15 : Les nouveaux explorateurs
14:15 Série TV : Scandal
14:55 Série TV : Scandal
15:40 Série TV : Scandal
16:20 Autre : Les Guignols de l'info
16:30 Autre : Zapping
16:35 Cinéma : Les combattants
18:15 Série TV : The Big Bang Theory
18:44 Autre : Météo des plages
18:45 Autre : Le JT
19:05 Autre : La météo
19:10 Culture Infos : Le supplément
20:25 Autre : Le petit journal
20:55 Cinéma : Hippocrate
22:37 : Plateau cinéma indépendant
22:38 Cinéma : Le procès de Viviane Amsalem

M

- 06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 Série TV : Glee
07:55 Série TV : Glee
08:45 Autre : Météo
08:50 Culture Infos : M6 boutique
10:00 : En détresse
11:45 Série TV : Super Hero Family
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:45 : Les rêves de Lindsay
15:35 : Du courage et du cœur
17:30 Autre : Les reines du shopping
18:40 Autre : Chasseurs d'appart'
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:55 Culture Infos : Zone interdite
22:40 Culture Infos : Vol MH 370 : que s'est-il vraiment passé ?

TÉLÉ

La sélection

20h55

Camping Paradis

Résumé

Un archéologue, à la recherche d'un trésor qui date du XVIIe siècle, fait son apparition au camping au moment même où une inspectrice mène une enquête.

**2**

20h45

Qui sera le prochain grand pâtissier ?

Résumé

Le jury et les candidats se retrouvent cette année au musée des arts forains pour la troisième édition du concours culinaire, réservé aux jeunes professionnels de la pâtisserie. Comme les années passées, Christophe Michalak, Christophe Adam, Philippe Urraca et Pierre Marcolini jugent le travail fourni au cours des épreuves hebdomadaires pour tenter de dénicher la perle rare parmi Tristan, Matthieu, Nina, Cédric, Morgane, Gaëlle, Nathan et Gregory, huit candidats talentueux et passionnés par leur métier. Au menu, de la technique et de la créativité au service de la gourmandise. Sur Twitter #GrandPâtissier.

**3**

19h30

Brokenwood

Résumé

Un commissaire est envoyé d'Auckland à Brokenwood, une petite ville, pour enquêter sur une mort étrange.

CANAL+

20h55

Hippocrate

Résumé

Interne dans le service de son père, Benjamin se frotte à la réalité de la médecine, au contact des patients, de ses collègues et des règlements dictés par une administration minée par la politique du chiffre...

**M**

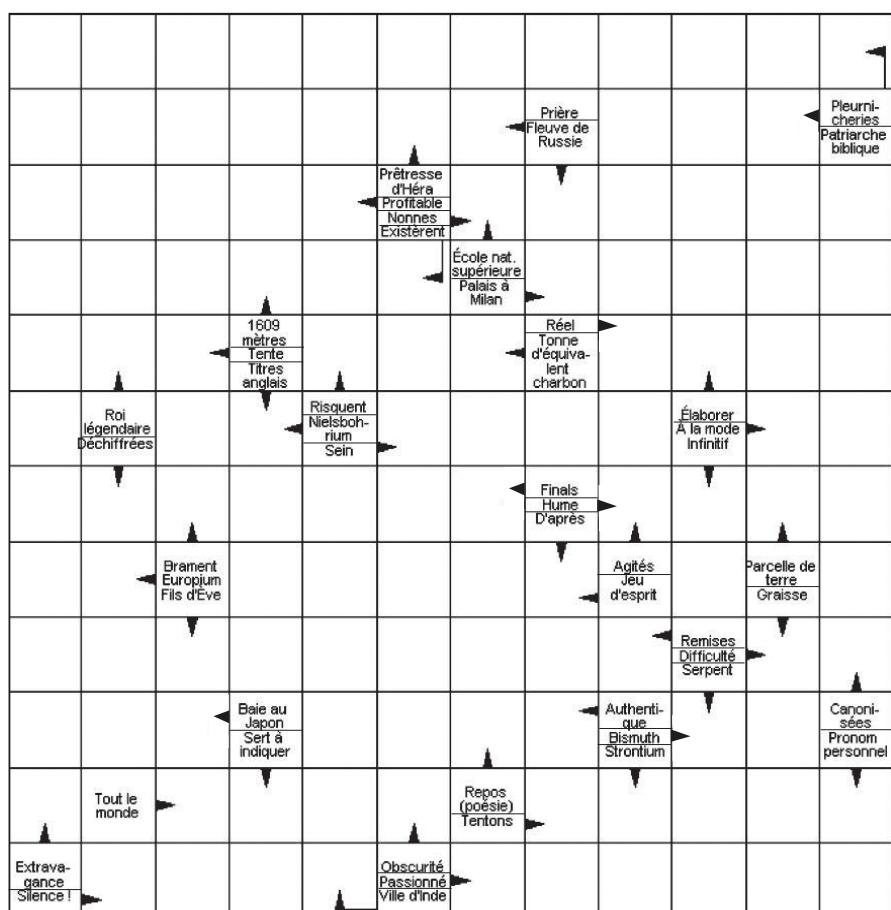
20h50

Zone interdite



Pour les vacanciers, les clubs de vacances aux formules «all inclusive» sont l'assurance d'un séjour sans prise de tête, où tout est prévu, des repas aux activités et aux animations. A Lanzarote, aux Canaries, Zone interdite s'est glissé dans les coulisses d'un club qui accueille simultanément quelque 500 vacanciers, pour suivre le quotidien de Thibaut, le responsable loisir, Pauline, animatrice fitness, Clémentine, chorégraphe, et Mikado. Boute-en-train, hyperactifs, les GO travaillent de 9 heures à 1h du matin, toujours souriant et de bonne humeur. Thibaut, tout juste nommé responsable des loisirs, apprend à encadrer une équipe. Clem, la chorégraphe, ne peut organiser les répétitions du spectacle qu'entre minuit et 1 heure, seul moment où tous les animateurs sont disponibles.

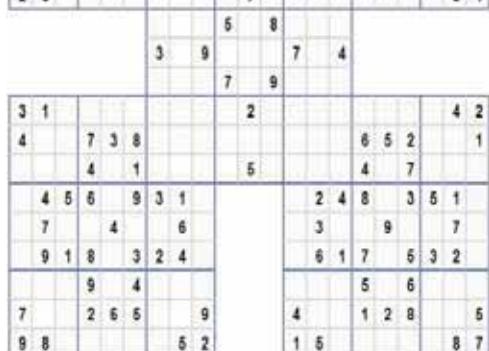
Mots fléchés n°1003



Samouraï-Sudoku n°1003

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



► Horizontalement:

1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Défi-

► Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Ile française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Tue le lézard, avant qu'il ne devienne serpent.

Proverbe algérien

Mieux vaut une vérité qui fait mal, qu'un mensonge qui réjouit.

Proverbe berbère

L'optimiste regarde la rose et ne voit pas les épines; le pessimiste regarde les épines et ne voit pas la rose.

Proverbe arabe

L'occasion fait le larron.

Proverbe français

C'est arrivé un 7 juillet

1523 : élection du roi de Suède Gustav Vasa.

1919 : fin de la République de Prekmurje.

1944 : débarquement allié en Normandie.

1982 : invasion militaire israélienne au Liban.

2002 : événement de la Méditerranée orientale.

2003 : signature d'un accord entre les représentants du gouvernement cambodgien et ceux de l'ONU pour l'instauration d'un tribunal pour juger les anciens Khmers rouges.

2007 : début du Sommet du G8 2007.

Célébrations :

- Journée de la langue russe, fixée au jour de la naissance du poète russe Alexandre Pouchkine.

- Journée mondiale de la maladie de Verneuil.

- Argentine : Jour de l'ingénierie argentine (es).

- Corée du Sud : Hyeonchung-il ou Jour du Mémorial, pour honorer les coréens morts pour le pays.

- États-Unis : National Huntington's Disease Awareness Day, Journée nationale de la Chorée de Huntington.

- Suède : Fête nationale suédoise, anciennement Fête du drapeau, commémore l'élection du roi Gustav Vasa en 1523, événement considéré comme la naissance de la Suède moderne.



La recette du jour

LOUBIA AUX PIEDS DE VEAU



INGRÉDIENTS

1 ou 2 pieds de veau
250 g de haricots blancs trempés la veille
1 gousse d'ail haché
1 oignon haché
3 tomates bien mûres épluchées et sans pépins
1 cuillère à café de tomate concentrée
½ cuillère à café de cumin
½ cuillère à café de ras el hanout
½ cuillère à café de poivre rouge (paprika)
½ cuillère à café de poivre noir
Sel
1 bouquet de coriandre

PRÉPARATION

Mettre les pieds de veau dans une casserole ajoutez dessus la derssa : (oignon, ail, les épices pilés), l'huile Fleurial et laisser revenir jusqu'à coloration, puis

mettre la tomate concentrée avec les tomates coupées en cubes, couvrir et cuire 1 heure.

Puis ajouter les haricots, continuer la

cuisson jusqu'à ce que les pieds et haricots soient bien cuits. Au moment de servir dessus disperser la coriandre hachée.

Le dessert

Tarte au citron

INGRÉDIENTS

Pour la crème citron :

- 150 cl de jus de citron
- 50 g de sucre
- 2 œufs
- 2 jaunes d'œufs
- 100 g de sucre
- 20 g de maïzena
- 100 g de beurre
- Pour la pâte brisée :**
- 250 g de farine

- 25 g de sucre
- 5 g de sel
- 155 g de beurre
- 5 g d'eau tiède

Pour la meringue italienne :

- 4 blancs d'œufs
- 250 g de sucre cristallisé
- 1 pincée de sel fin
- 10 cl d'eau



PRÉPARATION

Préparation de la crème citron :

Portez à ébullition le jus de citron et le sucre dans un saladier ou une calotte en métal. Travailler le mélange œufs entiers, jaunes d'œufs, sucre et maïzena. Verser le jus de citron tiède et porter le tout à ébullition en remuant énergiquement afin d'obtenir une crème. Faites refroidir hors du feu et incorporer le beurre petit à petit.

Garnir le fond de tarte déjà cuite et mettre au frais.

Préparation de la pâte brisée :

Mélanger la farine, le beurre en petits cubes, le sucre et l'eau. Former une boule de pâte et la mettre au frais pendant 15 minutes. Formez un fond de tarte et faites la cuire 15 à 20 minutes au four à 200°C (thermostat 8). Préparation de la meringue italienne :

Cuire le sirop (eau + sucre) à 112°C.

Pendant ce temps la montez les blancs d'œufs en neige avec la pincée de sel et y incorporer le sirop en filets très fins sans arrêter de fouetter. Une fois la meringue prête (devenue ferme et brillante) couvrir la tarte au citron de meringue à l'aide d'une poche à pâtisserie. Faites doré la tarte au citron meringuée au four en position grille pour doré la meringue.

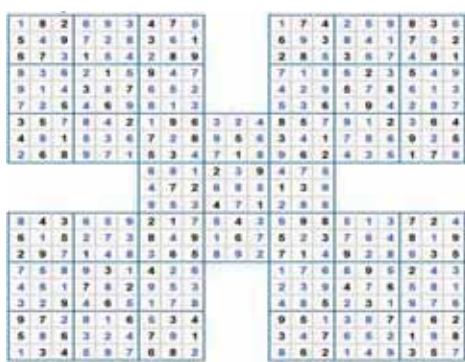
Servir très frais.



Saha f'torkom

S o l u t i o n

Sudoku N°1002



Mots Croisés N°1002

HORTICULTURE
■ PERIR■AINES
GEAI■ONC■EN■
ARCEAU■ESTOC
LET■BLATTE■R
VRILLER■ELFE
A■OUIREZ■LEV
NONNE■TELE■A
IN■CROIRE■ER
SETH■LEOPOLD
EGRENER■R■BE
RAIRE■ELEVES

CAPITULATION
RIRE■POURRI
ISONZO■BIISK
TE■AULNE■DESI
MA■RU■RAI■IC
ELAI■EGOUT■A
NI■ICHNEUMO
NITE■HIC■TR
EL■RU■DECADR
ALESBIEEN■TIENE
LEE■USE■TOTR
■S■EXERCONS

Mots Fléchés N°1002

GRAND PRIX MONDIAL DE VOLLEY-BALL (DAMES)

Défaite sur le fil de l'Algérie devant le Kenya



Saïd Ben

La sélection féminine algérienne de volley-ball a concédé dimanche soir une deuxième défaite lors de la 2^e étape du tour préliminaire du Grand Prix mondial 2015 (groupe 3, poule Q) en s'inclinant au bout du tie-break face au Kenya (25-20, 15-25, 25-23, 13-25, 13-15) dans un match très disputé à la salle Chahid Tahar-Belakhdar de Chéraga (Alger).

Pour sa deuxième participation au Grand Prix mondial, la sélection algérienne termine la compétition avec deux victoires face l'Australie (3-0) et (3-2), et quatre défaites respectivement devant le Kazakhstan (3-0), Cuba (3-0), le Mexique (3-2) et le Kenya (3-2).

On se souvient bien qu'à la veille de ce Grand Prix féminin de volley d'Alger, le 1^{er} vice-président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) avait bien déclaré que «C'est une compétition qui a son importance, comme les précédentes».

Notre sélection vient de jouer un tournoi similaire très bénéfique à Taldyjorgan au Kazakhstan, et le rendez-vous d'Alger se veut une continuité dans la préparation effectuée jusque-là et permettra au groupe de gagner encore en expérience».

Le tournoi est aussi une occasion pour les sélections participantes d'enrichir des points supplémentaires afin d'améliorer leur classement mondial et rester également en compétition constante. Récemment lors de l'étape de Taldyjorgan (Kazakhstan) du Grand Prix-2015, l'Algérie avait réussi l'exploit de battre l'Australie 3-0, alors qu'au Grand Prix-2014, elle avait réussi à gagner un set contre le Mexique et deux contre la Bulgarie.

Pour la capitaine de la sélection, Fatima-Zohra Ouakazi, le tournoi de Taldyjorgan a donné de la confiance au groupe, surtout avec les succès contre l'Australie, assurant que l'équipe «est prête pour le prochain tournoi d'Alger». Mais après avoir perdu contre le Mexique, l'Algérie s'incline une fois de plus face au Kenya dans son antre à Chéraga pour terminer le tour préliminaire de ce Grand Prix mondial avec sept points au compteur et est donc éliminée de la phase finale du groupe 3 qui se déroulera du 10 au 12 juillet en Australie. Par contre le Kenya qua-

trième au classement avec 10 points s'est qualifié en compagnie du Pérou, de la Colombie et de Cuba.

Dans un ré-match de la finale du championnat d'Afrique des nations, disputé en juin dernier à Nairobi, les Kényanes ont confirmé leur statut de championnes d'Afrique en s'imposant une nouvelle fois face aux Algériennes qui sont passées tout près de l'exploit pour prendre leur revanche. Dans l'autre match de la journée la sélection mexicaine s'est imposée face son homologue australienne sur le score de trois sets à un (25-18, 22-25, 25-19, 25-22).

Les sélectionneurs satisfaits

Ainsi et à l'issue de ce match perdu contre le Kenya, l'entraîneur de la sélection Algérienne, l'Italien François Salvagny, s'est montré satisfait du parcours de son équipe lors des deux étapes du Grand Prix mondial, estimant que ses joueuses sont en constante progression.

«Pour notre deuxième participation au Grand Prix nous avons réalisé une très belle performance en comparaison avec celle réalisée la saison dernière où nous avions récolté zéro points. Cette année nous avons gagné deux matchs et disputé 3 tie-break c'est une grande progression en ajoutant la finale du championnat d'Afrique et la qualification au Mondial», a déclaré le coach italien.

«Notre équipe est en constante progression, maintenant il faut continuer à travailler pour atteindre un niveau supérieur et jouer les premiers rôles au niveau international. Je suis extrêmement fière de mes joueuses que je tiens les féliciter ainsi que les membres du staff et la Fédération algérienne de volley-ball», a ajouté Salvagny. Pour sa part, l'entraîneur de la sélection kényane David Lungano a salué la performance de son équipe qui a remporté ses trois matchs au tournoi d'Alger et a décroché son billet pour la phase finale du groupe 3.

«Nous nous attendions à un match difficile face à l'équipe algérienne qui joue à domicile. Je pense que nous avons assisté à un beau match de volley avec beaucoup de retourment de situations. Je suis fière de mon équipe qui a su gérer ses nerfs notamment dans le tie-break pour obtenir les points de la victoire face à une très bonne équipe algérienne», a déclaré le coach kenyan.

Rendez-vous donc est pris pour la

phase finale du groupe 3 du Grand Prix-2015 de volley-ball féminin, prévue les 11 et 12 juillet à Canberra (Australie) avec des demi-finales explosives entre d'une part le Pérou et la Colombie et d'autre part le Kenya et l'Australie.

S.B.

GROUPE 3 : LE POINT DES POULES Q ET P**POULE Q À ALGER :**

Vendredi : Kenya - Mexique 3-0 (25-20, 25-17, 25-22).

Algérie - Australie 3-2 (25-18, 25-23, 22-25, 20-25, 15-8)

Samedi :

Kenya - Australie 3-0 (25-20, 25-16, 25-15)

Algérie - Mexique 2-3 (20-25, 25-22, 14-25, 25-21, 13-15)

Dimanche :

Australie - Mexique 1-3 (18-25, 25-22, 19-22, 25-23)

Algérie - Kenya 2-3 (25-20, 15-25, 25-23, 13-25)

POULE P À TRUJILLO (PÉROU) :**Vendredi :**

Colombie - Pérou 3-0 (25-17, 25-17, 25-23)

Cuba - Kazakhstan 3-0 (25-22, 25-16, 25-23)

Samedi :

Pérou - Cuba 3-0 (25-23, 25-21, 25-20)

Colombie - Kazakhstan 3-0 (25-19, 25-22, 25-19)

Dimanche :

Colombie - Cuba 3-1 (25-14, 21-25, 25-20, 27-25)

Pérou - Kazakhstan 3-0 (25-12, 25-16, 25-18)

Classement :	Pts	J	
1. Pérou	15	6	Qualifié
2. Colombie	15	6	Qualifié
3. Cuba	10	6	Qualifié
4. Kenya	10	6	Qualifié
<hr/>			
5. Kazakhstan	8	6	
6. Algérie	7	6	
7. Mexique	6	6	
8. Australie	1	6	

PROGRAMME DE LA PHASE FINALE

Programme de la phase finale du groupe 3 du Grand Prix-2015 de volley-ball féminin, prévue les 11 et 12 juillet à Canberra (Australie), à l'issue du 2^e tour préliminaire disputé vendredi, samedi et dimanche à Alger et Trujillo (Pérou) :

Demi-finales, 11 juillet :

Pérou - Colombie (1)

Kenya - Australie (2)

12 juillet :

Match de classement :

vaincu 1 - vaincu 2

Finale : vainqueur 1 - vainqueur 2

NB : le Grand Prix mondial dames de volley-ball regroupe 28 sélections nationales scindées en trois groupes. Le vainqueur de ce groupe 3, qui a rassemblé l'Algérie, le Pérou, la Colombie, Cuba, le Kenya, le Kazakhstan, le Mexique et l'Australie, accèdera au 2^e palier la saison prochaine.

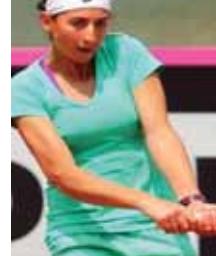
TENNIS/WIMBLEDON «JUNIORS»

Ibbou face à la numéro 2 mondiale, dès le premier tour

La joueuse de tennis Chinoise Shilin Xu (2^e mondiale) sera au menu de l'Algérienne Inès Ibbou (43e) lundi vers 14h00 (heure algérienne) pour le compte du premier tour du tableau final de Wimbledon, organisé du 4 au 12 juillet à Londres. Un tirage

au sort difficile pour la championne d'Afrique U18, qui reste sur une élimination précoce au tournoi «Nike Juniors», organisé du 28 juin au 3 juillet à Roehampton, également en Angleterre. Le match d'Ibbou (16 ans) contre la Chinoise Xu a été domicilié

sur le court numéro 5 de Wimbledon et son coup d'envoi sera donné juste après la fin du premier match, entre la Roumaine Ioana Minca et la Russe Anna Blinkova, prévue à 12h00 (algérienne).



APS

CHAMPIONNAT ARABE DE BASKET-BALL U16 (PREMIÈRE JOURNÉE)
Algérie-sélection d'Alexandrie 59-65

La sélection algérienne de basket-ball des moins de 16 ans s'est inclinée face à une sélection d'Alexandrie sur le score de 65 à 59, mi-temps (20-29) lors de son premier match du championnat arabe de la catégorie qui se déroule en Egypte. L'Algérie a hérité du groupe A avec l'Arabie Saoudite, la Tunisie, Oman et une sélection d'Alexandrie qui a remplacé la Libye. Dans l'autre match du groupe A, l'Arabie Saoudite a dominé Oman 70-44. Dans le groupe B, le Liban a battu l'Irak (85-56) et les Emirats arabes unis ont disposé du Koweït 54-46. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les demi-finales de la compétition qui se poursuivra jusqu'au 12 juillet.

ORAN

Les tournois sportifs battent leur plein

A l'approche de l'Aïd El Fitr, les tournois sportifs battent leur plein à Oran et créent l'attraction après les prières d'El Asr et Tarawih. Organisées par des associations sportives et des comités de quartiers en partenariat avec le direction de la jeunesse et des sports, ces rencontres sportives de proximité se déroulent un peu partout à travers les communes d'Oran et drainent la grande foule dès 17 heures jusqu'à peu avant la rupture du jeûne et se poursuivent dans les soirées à partir de 23 heures. Ces tournois, devenus une tradition au mois du jeûne se ne limitent pas au football, s'étendant dans les dernières années au basket-ball, volley-ball, handball, pétanque et billard sur une trentaine de sites à Oran et une cinquantaine autre à travers les communes de la wilaya. Dans la ville d'Oran, le plus prestigieux de ces tournois est organisé au stade de proximité Reguig-Abdelkader de hala El Othmania par l'association sportive «La Radieuse» avec la participation d'une quarantaine d'équipes issues de tous les quartiers de la wilaya d'Oran au tournoi «Ramadan foot». Bien que le football demeure le sport-roi, les oranais s'adonnent de plus en plus à la pétanque qui rassemble un public passionné sous les réverbères le long des routes. Ce sport, qui ne demande qu'un petit espace, emballé de nombreux adeptes de différents âges. Les tournois de pétanque animent les soirées du ramadan dans les quartiers populaires dont USTO, El Othmania, El Louz et les communes de Mers El Kébir, El Ançor, Mers El Hadjadj et Sidi Chahmi.

PENSÉE

Cela fait une année, le 6 juillet 2014 que Dieu a décidé de rappeler auprès de Lui notre cher et regretté

Djamel Eddine Mezerna

Tu as laissé un vide immense que nul ne pourra combler. Ta mère qui te qualifie de «Lumière de ma vie», ton père, ta sœur Tita, ton frère Fayçal et fiancée Manal n'ont pu oublier ta justesse, ta bonté, ton honnêteté. Tu es parti à la fleur de l'âge (25 ans) en prenant avec toi ta joie de vivre. Tes amis et enfants du quartier ainsi que tes collègues d'Aïn Amenas sont toujours affectés par ton départ discret.

Nous avons appris à vivre avec ton absence, mais nous ne t'avons jamais oublié. Nous te dirons au revoir car nous nous retrouverons au Paradis incha'Allah. Nous demandons à tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire et prions Dieu de l'accueillir en Son Vaste Paradis. «A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons».

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

(2^eJ/G B) PRÉPARATION
L'ESS s'impose face à l'USMH



L'Entente de Sétif, championne d'Algérie de football, s'est imposée dimanche soir à Sétif face à l'USM Harrach (2-1) en match amical préparatoire en vue du match en déplacement face au MCE Eulma, samedi prochain, comptant pour la 2^e journée (Gr B) de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique.

L'ESS a ouvert le score à la 13^e minute grâce à Benyettou avant que Khalfallah ne remette les pendules à l'heure à la 45^e minute. La nouvelle recrue sétifienne, Walid Chenine, a offert la victoire aux siens grâce à un coup franc direct au temps additionnel. Cette rencontre s'est déroulée sous le regard du milieu international algérien du Club Africain (Tunisie) Abdelmoumen Djabou, annoncé de retour à l'ESS.

Djabou (28 ans) devra néanmoins patienter pour revenir à la compétition après avoir subi, début mai, une opération chirurgicale au niveau des ligaments croisés du genou. De son côté l'USMH qui prépare la prochaine saison footballistique de Ligue 1, a disputé son deuxième match amical après avoir obtenu le match nul face à l'USM Alger (1-1) jeudi dernier au stade Omar-Hamadi.

Lors de la première journée de la C1, l'ESS s'est inclinée à domicile face à l'USM Alger (2-1) alors que le MCE Eulma s'est inclinée à Khartoum face à Al-Merreikh (2-0).

(2^eJ/G B)
Al-Merreikh bat
Al-Ahly Khartoum
avant son
déplacement
à Alger

L'équipe soudanaise d'Al-Merreikh, prochain adversaire de l'USM Alger en Ligue des champions d'Afrique, s'est imposée dimanche soir face au Ahly Khartoum (2-0), dans le cadre de la 1^e journée du championnat soudanais de football.

Grâce à cette victoire, Al-Merreikh conforte sa position de leader avec cinq longueurs d'avance sur son poursuivant et rival Al-Hilal, qui sera opposé lundi soir à Khartoum 3.

L'entraîneur franco-italien d'Al-Merreikh Diego Garzotto a fait appel à 22 joueurs pour les deux matchs en déplacement face aux deux représentants algériens l'USM Alger et l'ESS Sétif, dans le cadre respectivement de la 2^e et 3^e journée (Gr B) de la phase de poules de la Ligue des champions.

Cette liste ne comprend pas le milieu de terrain international soudanais Alaâ Edine Youssef, suspendu, alors que son coéquipier en sélection, le gardien de but Ihab Zaghib ne fera pas le voyage en raison d'un différend financier avec la direction, précise la même source. La délégation d'Al-Merreikh, composée de 35 personnes, est attendu mercredi à Alger pour disputer son match face à l'USMA, vendredi prochain au stade Omar-Hamadi (22h30) avant d'effectuer un stage à Constantine en prévision de sa deuxième sortie de rang face à l'ESS Sétif, le 25 juillet. Lors de la première journée, les Soudanais ont emporté à domicile face au MCE Eulma (2-0) alors que l'USMA est allée battre Sétif (2-1).

APS

TRANSFERT (ES SÉТИF)

Hamar tient au recrutement de Djabou

Le président de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Hassan Hamar, a indiqué qu'il tenait toujours au recrutement du milieu international algérien du Club Africain (Tunisie) Abdelmoumen Djabou.

«Djabou fait partie toujours de nos plans de recrutement durant cette intersaison, et contrairement à ce qui a été dit, nous comptons l'engager dès cet été surtout qu'il s'agit d'un enfant du club», a affirmé le président de l'Entente au micro d'El Heddaf Tv. Djabou (28 ans) avait quitté l'ESS en 2012 pour s'engager avec le Club africain de Tunis. Son contrat avec le champion de Tunisie sortant vient d'expirer.

L'international algérien devra néan-

moins patienter jusqu'à novembre ou décembre prochains pour renouer avec la compétition, après avoir subi, début mai, une opération chirurgicale au niveau des ligaments croisés du genou. L'ESS, champion d'Algérie en titre, a assuré jusque-là les services de cinq nouvelles recrues : Tobal, Chenine, Hachi, Benlameri, et Kenniche en attendant l'attaquant de l'ASO Chlef Zakaria Haddouche.

Haddouche signera à l'ESS à l'issue du stage de la sélection olympique. J'ai trouvé un accord avec la direction de Chlef qui pourrait également nous céder l'attaquant Sakomboké», a-t-il ajouté. Le premier responsable de l'équipe sétifienne a souligné que son équipe aura à engager un autre joueur «un milieu of-



fensif ou un attaquant qui viendra boucler l'opération de recrutement.

Par ailleurs, Hassan Hamar a affirmé que l'attaquant Ahmed Gasmi a été libéré par le club «en raison d'un différend financier relatif à la baisse de son salaire».

L'ESS, engagée en phase de poules de la Ligue des champions, a mal entamé la défense de son trophée en s'inclinant à domicile lors de la première journée face à l'USM Alger (2-1). Dans l'autre match du groupe, les Soudanais d'Al-Merreikh se sont imposés face au MCE Eulma (2-0).

Yebda proposé, Mahi (IRB Touggourt) s'engage pour deux ans

L'ex-international algérien, Hassen Yebda, a été proposé à l'ES Sétif, championne d'Algérie en titre pour éventuellement l'engager en vue de la saison prochaine, alors que le meneur de jeu de l'IRB Touggourt (Div. amateur), Nacereddine Mahi a signé un contrat de deux ans, a appris l'APS dimanche auprès de la direction de la formation sétifienne. Yebda (31 ans) est sans club depuis la résiliation de son contrat avec El-Fudjairah, pensionnaire de la 1^e division émiratie, en janvier passé. Auparavant, il avait porté les couleurs de plusieurs clubs européens, à l'image de Naples et l'Udinese (Italie) et Grenade

(Espagne). Les dirigeants de l'ESS n'ont pas encore tranché la proposition que leur a faite un agent de joueurs, a ajouté la même source. Yebda a été victime de blessures à répétition qui ont porté préjudice à sa carrière internationale. Il n'a plus été convoqué en sélection nationale depuis le Mondial-2014 au Brésil. Le milieu de terrain a porté 26 fois le maillot des Verts pour deux buts marqués. L'ESS a assuré jusque-là les services de six nouvelles recrues : Tobal, Chenine, Hachi, Rebai, Benlameri et Kenniche en attendant l'attaquant de l'ASO Chlef Zakaria Haddouche.

PRÉPARATION (SAISON 2015-2016)
Le MO Béjaïa bat
le Corail sportif de Tabarka

Le MO Béjaïa (Ligue 1 algérienne de football) s'est imposée largement dimanche soir face à la formation tunisienne du Corail sportif de Tabarka (5-0) en match amical préparatoire disputé à Tabarka, en vue de la prochaine saison footballistique 2015-2016.

Face à ce club issu de la Ligue du nord de Bizerte, le MOB a marqué ses buts par Chatal, auteur d'un doublé, Mebarki, Zerdab et Baouali. L'équipe de Béjaïa a terminé le jeudi 25 juin un stage préparatoire à Ain Draham en Tunisie qui sera clôturé le 14 juillet.

En matière de recrutement, le MOB, très actif, a assuré jusque-là les services de pas moins de neuf joueurs : le gardien de but Daif (ex-ASO Chlef), Hadji (ex-CS Constantine), Tedjar (ex-ASO Chlef), Mebarki (ex-USM Harrach), Maâmar Youcef (RC Relizane), Lakhdari (ex-ASO Chlef), Benoauda Bendjelloul (ASM Oran), Sofiane Khadir (MC Alger) et Ismail Belkacem (USMM Hadjout).

Le défenseur de l'ES Sétif, Lyes Boukria, sera la dixième recrue estivale et devra s'engager officiellement, lundi soir. En revanche, le club a perdu les services de trois de ses cadres : le portier Smail Mansouri, Faouzi Rahal et Nassim Dehouche. Le MOB sera dirigé lors de la saison 2015-2016 par le Suisse Alain Geiger qui a remplacé Abdelkader Amrani, parti entraîner Al-Raed (division 1 saoudienne). Les «Crabes» entameront la saison footballistique en déplacement face au RC Arbaâ, en match prévu le week-end du 14 et 15 août.

MC ALGER
Mokrani pour remplacer
le transfert avorté de
Jonathan Matijas

Le MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) a jeté son dévolu sur le gardien de but Seddik Mokrani pour remplacer Jonathan Matijas, signataire d'un contrat de deux saisons, mais qui reste toujours lié avec l'USM Bel Abbès (Ligue 2), a appris l'APS lundi auprès de la direction du club algérois. Libéré du NA Hussein Dey suite à un différend lié une revalorisation salariale, Mokrani devrait remplacer Jonathan Matijas, appelé par les dirigeants mouloudéens à régler son litige dans les plus brefs délais au risque d'annuler son transfert. En effet, Matijas a signé un contrat au profit du MCA tout en étant encore lié avec l'USMBA ce qui pourrait lui valoir une suspension de six mois, selon la réglementation en vigueur. Le Doyen a assuré jusque-là l'engagement de quatre éléments en l'occurrence Marzougui, Mokdad, Bouhenna et Demmou. La formation de la capitale est sur les traces de l'attaquant international éthiopien d'Al-Ahly du Caire, Salaheddine Said, attendu la semaine prochaine à Alger pour finaliser. En revanche, plusieurs joueurs ont quitté le club cet été à l'image de Djalti, Yachir, Ouali, et Aksas. Les coéquipiers de Sid Ahmed Aouadj qui ont repris vendredi dernier les entraînements, ont entamé dimanche un stage bloqué de dix jours à Tlemcen au cours duquel aucun match amical n'est programmé par le staff technique. Le MCA, qui a dû attendre la 2^e et avant dernière journée du championnat pour assurer son maintien parmi l'élite, entamera la saison 2015-2016 avec le derby algérois face au CR Belouizdad, lors du week-end du 14 et 15 août prochain.

MC EL EULMA

Chenihi signe pour 3 ans au C. Africain

L'international algérien du MC El Eulma Ibrahim Chenihi s'est engagé pour trois années avec le Club Africain, rapporte lundi l'agence TAP, citant une source du bureau directeur du club de la capitale. Âgé de 25 ans, le jeune milieu de terrain offensif évoluait avec l'équipe du MCE (Ligue 1 algérienne) depuis quatre saisons. Ce recrutement signera, selon la même source, la fin de l'aventure de l'autre international algérien, Abdelmoumen Djabou, dont le contrat est en suspens, au Parc A. Djabou s'est blessé aux ligaments croisés à la fin de la saison 2014/2015 et va être indisponible pour les prochaines quatre mois. Le Club Africain complète dans ses rangs un autre Algérien, Hichem Belkaroui, annoncé lui aussi sur le départ.



Règlement TOMBOLA 2015

Article 1 : La société organisatrice de la TOMBOLA SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social est situé : 03, Rue du Djurdjura – Ben Aknoun Alger, ci-après « l'organisateur », représenté par son gérant : Monsieur CHERBAL Abdelmajid; organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs durant tout le mois de Ramadhan.

Article 2 : Objet du règlement :

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

Article 3 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 01/07/2015 au 30/07/2015, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les (20) coupons est fixée à dix (10) jours après la fin de l'organisation de la Tombola, la date de la franchise de l'Algérie poste fera foi.

Article 4 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte à tous les lectrices et lecteurs ayant rempli en intégralité les coupons de participation et envoyés à l'adresse : DK NEWS, BP 147 Bureau de poste Ben Aknoun 16028. Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouveront en page 27 devront

être découpés selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les poster avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations ce qui induit qu'il ne sera retenu qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs ne peuvent participer à cette tombola.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

* Les candidats doivent résider en Algérie ;

* Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

* Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

* Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu, donc éliminé. Le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

plique l'acceptation de son règlement.

Article 05 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 27 qui comprendra des zones où le participant doit remplir : Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, email, âge, fonction.

Article 06 : Avis aux gagnants

Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 07 : Cadeaux

Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun, un des cadeaux suivants :

01- 1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

02- 1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

03- 1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

04- 1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

05- 1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

06- 1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

07- 1 Billet (Aigle Azur) + Pack (Venus)

08- 1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

09- 1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

10- 1 Machine à laver (Condor) + Pack (Venus)

11- 1 Cuisinière (Condor) + Smartphone (Condor) + Pack (Venus)

12- 1 Frigo (Condor) + Pack (Venus)

13- 1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

14- 1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

15- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

16- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

17- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

18- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

19- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

20- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

21- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

22- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

23- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

24- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

25- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

26- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

27- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

28- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

29- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

30- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

31- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

32- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

33- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

34- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

35- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

36- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

37- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

38- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

39- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

40- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

41- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

42- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

43- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

44- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

45- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

46- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

47- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

48- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

49- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

50- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

51- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

52- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

53- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

54- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

55- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

56- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

57- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

58- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

59- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

60- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

61- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

62- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

63- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

64- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

65- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

66- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

67- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

68- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

69- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

70- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

71- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

72- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

73- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

74- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

75- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

76- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

77- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

78- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

79- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

80- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

81- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

82- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

83- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

84- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

85- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

86- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

87- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

88- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

89- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

90- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

91- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

92- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

93- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

94- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

95- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

96- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

97- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

98- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

99- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

100- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

101- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

102- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

103- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

104- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

105- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

106- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

107- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

108- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

109- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

110- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

111- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

112- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

113- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

114- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

115- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

116- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

117- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

118- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

119- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

120- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

121- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

122- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

123- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

124- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

125- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

126- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

127- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

128- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

129- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

130- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

131- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

132- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

133- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

134- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

135- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

136- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

137- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

138- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

139- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

140- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

141- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

142- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

143- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

144- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

145- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

146- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

147- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

148- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

149- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

150- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

151- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

152- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

153- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

154- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

155- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

156- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

157- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

158- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

159- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

160- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

161- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

162- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

163- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

164- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

165- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

166- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

167- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

168- 1 Billet

FÊTE NATIONALE DU VENEZUELA**Le Président Bouteflika félicite son homologue Maduro Moros**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue du Venezuela, Nicholas Maduro Moros, à l'occasion de la fête nationale de son pays, lui exprimant sa satisfaction quant à la qualité des liens entre les deux pays. «La célébration de la fête nationale de votre pays m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos sincères félicitations auxquelles je joins mes meilleurs voeux de santé et de bonheur pour vous-même, et davantage de prospérité et de bien-être pour le peuple ami du Venezuela», a écrit le chef de l'Etat dans son message. «Il me plaît, en cette heureuse occasion, de vous exprimer ma satisfaction quant à la qualité des liens traditionnels d'amitié qu'entretiennent nos deux pays, fondés sur la solidarité, la concertation et une vision partagée concernant les grandes questions d'intérêt commun», a-t-il ajouté. Le Président de la République a également réitéré son attachement à la promotion et à la consolidation de la coopération économique et commerciale entre les deux pays à travers, a-t-il affirmé, «la conjugaison de nos efforts en vue de la hisser à la hauteur de l'excellence de nos relations politiques».

FÊTE NATIONALE DE CABOVERDE**Le Président Bouteflika félicite son homologue Jorge Carlos de Almeida Fonseca**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé lundi un message de félicitations au président de la République de Cabo Verde, Jorge Carlos de Almeida Fonseca, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays.

«La célébration de la fête nationale de la République de Cabo Verde m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos vives félicitations ainsi que mes meilleures voeux et santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple frère de Cabo Verde», a écrit le président Bouteflika dans son message. «Je saisiss ce heureuse opportunité pour vous renouveler ma disponibilité à œuvrer avec vous à la consolidation des liens de fraternité et de coopération qui unissent nos deux pays frères», a poursuivi le chef de l'Etat.

«Je tiens, également, à vous réitérer mon attachement à la poursuite de nos efforts tendant à promouvoir la paix, la stabilité et le développement de notre continent», a-t-il ajouté.

ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU MALAWI**Le Président Bouteflika félicite son homologue Arthur Peter Mutharika**

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue de la République du Malawi Arthur Peter Mutharika, à l'occasion de la célébration du 51e anniversaire de l'indépendance de son pays.

«Au moment où la République du Malawi célèbre le 51e anniversaire de son indépendance, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes meilleures voeux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour votre peuple frère», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour vous assurer de mon entière disponibilité à œuvrer, avec vous, au renforcement des liens d'amitié, de solidarité et de coopération qui unissent nos deux pays et à conjuger nos efforts au sein de l'Union africaine en vue d'atteindre les objectifs de paix et de développement économique et social de notre Continent», a-t-il ajouté.

FÊTE NATIONALE DE COMORES**Message de voeux du Président Bouteflika à son homologue Ikililou Dhoinine**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de voeux au président de la République fédérale des Comores, Ikililou Dhoinine, à l'occasion de la célébration du 40e anniversaire de son indépendance, dans lequel il a réitéré sa détermination à «approfondir» les relations de coopération bilatérale. «Il m'est agréable au moment où la République fédérale des Comores célèbre le 40e anniversaire de sa glorieuse indépendance de vous adresser au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes voeux les meilleurs de santé et de bonheur et au peuple comorien frère davantage de progrès et de bien-être», a écrit le président Bouteflika dans son message. «Je saisiss cette heureuse occasion pour vous réitérer ma disponibilité à joindre nos efforts aux vôtres en vue de consolider les liens de fraternité et de coopération unissant nos deux pays, au mieux des intérêts de nos deux peuples frères», lit-on dans le message.

ALGÉRIE - CHINE**Travail, emploi et sécurité sociale: signature d'un plan d'action de coopération entre Alger et Pékin**

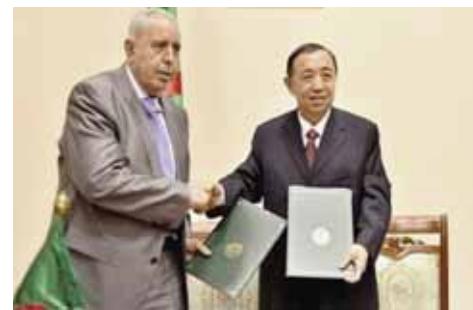
Un plan d'action de coopération entre l'Algérie et la Chine dans le domaine du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale pour la période 2015-2017 a été signé lundi.

Le plan d'action a été signé, pour la partie algérienne, par le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, et, pour la partie chinoise, par le vice-ministre des Ressources humaines et de la sécurité sociale, Yang Zhiming, qui effectue en visite de travail en Algérie.

La signature du plan d'action entre dans le cadre de la mise en oeuvre de l'accord de coopération entre les gouvernements des deux pays, signé le 29 avril 2015 à Pékin, dans le domaine du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

Un échange de visites et d'expériences entre responsables et experts des deux pays est prévu à ce titre entre 2015 et 2017. Selon les clauses du plan d'action, les deux parties échangeront, lors de la conférence de l'Organisation internationale du travail (OIT), des points de vue sur les questions de l'emploi, du travail et du système de sécurité sociale et des réformes engagées dans ce domaine dans les deux pays.

Dans une déclaration à la presse, au terme de la cérémonie de signature, M. El



Ghazi a précisé que ce plan d'action constituait une «référence» pour l'échange entre l'Algérie et la Chine à même, a-t-il dit, de renforcer les «bonnes» relations bilatérales et la coopération dans plusieurs domaines.

Cette coopération permettra de faire connaître l'expérience algérienne en matière de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage, notamment par la création de micro-entreprises dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi, et les réformes engagées dans le secteur de la sécurité sociale, a ajouté le ministre. Le responsable chi-

nois s'est, pour sa part, félicité de la signature du plan d'action de coopération qui contribuera, a-t-il dit, à la mise en oeuvre de l'accord signé entre les gouvernements des deux pays et permettra d'accorder des facilités à la main d'œuvre chinoise en Algérie et à la main d'œuvre algérienne en Chine.

M. Yang Zhiming a tenu à souligner «la solidité et l'excellence des relations de coopération entre l'Algérie et la Chine, relevant «le développement rapide des échanges économiques entre les deux pays au cours des dernières années».

**FÊTE DE L'INDÉPENDANCE
Le Président Bouteflika reçoit un message de félicitations du Roi d'Espagne Felipe VI ...**

Le Roi d'Espagne, Felipe VI, a adressé un message de félicitations au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la célébration du 53e anniversaire de l'indépendance nationale.

«En ce jour du 53e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, je souhaite vous faire parvenir mes plus sincères félicitations, en mon nom, ainsi qu'au nom du gouvernement et du peuple espagnol», a

écrit le Roi d'Espagne dans son message. «Je saisiss cette occasion pour vous formuler mes meilleurs voeux de bonheur, de paix et de prospérité pour le peuple frère algérien», a-t-il ajouté.

... Et son homologue kenyan Uhuru Kenyatta

Le président kenyan, Uhuru Kenyatta, a adressé un message de félicitations au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion du 53e anniversaire de la fête de l'indépendance nationale.

«Au nom du gouvernement et du peuple de la République du Kenya et en mon nom personnel, il m'est particulièrement agréable de vous transmettre, ainsi qu'au gouvernement et au peuple algériens, mes chaleureuses félicitations et mes meilleures vœux à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance de votre pays», écrit le pré-

sident kenyan dans son message.

Rappelant, à cette occasion, le rôle de l'Algérie dans le soutien des mouvements de libération à travers le continent, le président Kenyatta a mis en avant les relations algéro-kenyanes qu'il a qualifiées d'historiques fondées sur des «valeurs partagées».

Il a également souligné l'engagement de son pays à œuvrer pour le bien-être des peuples des deux pays et faire avancer notre agenda commun en faveur du continent africain».

APS

PENSÉE

3 années déjà se sont écoulées, le 7 juillet 2012 à

4 h du matin s'éteignait à

l'hôpital Zmirli, à l'âge de 45

ans, suite à une courte maladie,

notre très cher et re-

gretté frère, père, oncle,

beau-frère, neveu, cousin,

voisin, ami, parent et allié

NASRI Kamel

Une douleur incommensurable s'est installée depuis ton départ Kamel. Tu es resté digne devant la douleur, tu as combattu jusqu'au dernier souffle. Mais nous nous inclinons devant La volonté d'Allah. En ce dououreux souvenir, toute la famille d'Alger, de Tachouda (El Eulma) et de Paris demande à tous ceux qui l'ont aimé et cotoyé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Que Ton repos éternel soit plus doux que tu l'as été dans la vie. Nous ne t'oublierons jamais cher Kamel. Tu repose désormais aux côtés de notre maman décédée en 2010 et de notre papa disparu il y a 7 mois.

Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.

Ta grande sœur Malika qui te pleure toujours.

